Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13224 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 5 AOUT 1987

Les menaces de l'imam Khomeiny et les manœuvres iraniennes dans le Golfe

La crise entre Téhéran et Ryad provoque la nervosité des marchés financiers

Tandis que les deux millions de pèlerins musulmans poursuivent, dans un climat tendu, le pèlerinage de La Mecque, l'imam Khomeiny a lancé l'anathème contre la dynastie wahabite, « lâche et dépourvue de raison », et « incapable d'assurer la garde des lieux saints ».

La nervosité a gagné les places financières. Les marchés des matières premières ont réagi à la hausse aux événements du Golfe. Le pétrole gagnait entre 50 cents et 1 dollar à Londres et à New-York. L'or, valeur refuge, était en hausse de plus de 10 dollars l'once, entraînant le platine et l'argent. En revanche, les Bourses de valeur, notamment à Paris, se sont effritées (lire page 22).

Le Quai d'Orsay a réagi à l'annonce des manœuvres navales effectuées depuis lundi soir par les pasdarans dans les eaux territoriales iraniennes, en rappelant que, si en droit international un détroit comme celui d'Ormuz ne peut être interdit à la navigation, Téhéran avait tout à fait le droit de suspendre provisoirement le passage de navires dans ses eaux territoriales.

Cette dernière précision s'explique par le fait que Paris a recouru à cette « suspension » lors des essais nucléaires à Mururoa.



Un troisième choc pétrolier ?

Après 1974 et 1979, 1987 ? Les événements du Proche-Orient, et particulièrement du Golfe, ont eu des conséquences si dramatiques sur l'économie mondiale que la question d'un troisième choc pétrolier ne peut pas, aujourd'hui, ne pas hanter les esprits. La hausse sur les marchés du brut observée depuis quelques jours et avivée par les incidents de La Mecque, celle de l'or – qui retrouve son rôle de valeur-refuge traditionnel en cas de tension – et le repli des actions sur toutes les places mondiales font réapparaître le spectre de la crise.

Les conditions économiques mondiales sont certes fondamentalement différentes. En 1974, le monde occidental venait de connaître une longue croissance : les « trente glorieuses ». Cinq ans plus tard, la plupart des pays sortaient du premier choc, en pleine reprise, et le PIB progressait de 3,4 % par an au sein de l'OCDE. Aujourd'hui, les économies sont languissantes : le taux de croissance attendu cette année n'est que de 2,2 %. Dans un contexte de consommation ralentie, les capacités de production mondiale de pétrole dépassent la demande. Les stocks existants dans les pays développés donnent aux gouvernements les moyens de tenir et de faire pression sur les cours.

Le Golfe n'occupe plus la position décisive qui était autrefois la sienne. En 1978, 19,6 millions de barils transitaient quotidiennement par le détroit d'Ormuz, soit 60 % du commerce pétrolier mondial. En 1985, le trafic est tombé à 6,1 millions de barils par jour, soit 29 % de ce même commerce. La guerre Iran-Irak, la hausse des capacités d'exportation par oléoduc débouchant sur d'autres rivages, et surtout l'augmentation de la production hors OPEP – Mexique, mer du Nord, Nigéria, – expliquent cette perte d'influence.

L'Iran, dont les terminaux sont dans le Golfe – les futurs oléoducs débouchant en mer d'Oman et en URSS ne sont pas achevés, – ne peut durablement fermer le détroit, fait-on valoir dans les milieux pétroliers, sans se priver de ses capacités d'exporter, et donc des moyens de se procurer des armes. Si les bonnes relations pétrolières que Téhéran et Ryad avaient réussi à rétablir dans le cadre des accords de stabilisation des cours conclus à l'OPEP devaient être remises en cause à la suite des émeutes de La Mecque, la conséquence en serait le retour au chacun pour soi, et donc la chute des prix. Que les événements, surtout en cas de « dérapage » militaire, conduisent à une flambée des marchés au jour le jour n'est pas exclu, et même probable. Mais « plus dure serait la chute », ensuite, avec un inévitable éclatement de l'OPEP.

Il faut pourtant se garder d'un excès de confiance. En 1986, la part du Golfe dans le commerce pétrolier mondial est remontée à 35 %, avec la reprise des productions iranienne et irakienne et un léger regain de la consommation. Or les pays occidentaux absorbent 70 % de ce pétrole. Le Japon, particulièrement fragile en la matière, dépend du Golfe pour environ 50 % de sa consommation.

S'il n'y a pas lieu de craindre que l'Iran bloque longtemps le passage des pétroliers, la tension sur les prix peut se prolonger en cas d'incidents répétés. Le deuxième choc pétrolier, provoqué par la révolution iranienne, a montré qu'une pénurie générale n'est pas nécessaire pour faire flamber les prix. Les bruits de bottes nourrissent la peur de manquer, en faisant perdre de vue les conditions économiques objectives.

M. Reagan et l'enquête du Congrès

«Irangate» : match nul

Les auditions publiques et télévisées des commissions d'enquête du Congrès sur l'« Irangate » ont pris fin le lundi 3 août. Le président démocrate de la commission de la Chambre des représentants, M. Lee Hamilton, a estimé que cette affaire avait été marquée par *« trop de secret et de duperie »*, une appréciation également portée par son homologue de Sénat, M. Daniel Inouye. Les commissions du Congrès doivent recevoir les dépositions à huis clos de plusieurs responsables de la CIA avant de rédiger leur rapport, qui devrait être rendu public au début du mois d'octobre.

WASHINGTON
de notre correspondant

Déjà affaibli, M. Reagan ne pouvait rien gagner, mais il n'a rien perdu non plus, tandis que le Congrès avait tout à gagner et n'a pas su marquer un seul point. Désigner le vainqueur de ces quelque trois mois d'auditions parlementaires publiques sur l'« Irangate » reviendrait donc à décider qui, de l'aveugle ou du paralytique, remporte la palme du malheur.

L'un a son prestige derrière lui, mais l'autre ne parvient pas à combler le vide, et le bilan à tirer de ces *hearings* est que l'Amérique ne se reconnaît aujourd'hui ni dans l'un ni dans l'autre, et que à six mois seulement de la première primaire de l'élection présidentielle de 1988, il ne s'esquisse pas de solution de rechange au reaganisme.

Côté républicain, les mieux placés des candidats restent le vice-président George Bush, et M. Robert Dole, chef de file de la minorité du Sénat, qui incarnent tous deux un pragmatisme dénué de tout parti pris idéologique, mais néanmoins très conservateur.

Côté démocrate, le jeu est beaucoup plus ouvert entre la dizaine d'aspirants-présidents déclarés ou potentiels.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

Un sondage IPSOS-«le Monde» sur les nouveaux actionnaires

Français moyen cherche privatisée

Les privatisations ont attiré en Bourse des millions de nouveaux actionnaires. Un succès dont se félicite chaque jour le gouvernement, qui a voulu, par ces opérations, marier un recul de l'État avec le vieux rêve gaulliste de la participation. Ces nouveaux « capitalistes », combien sont-ils et qui sont-ils ? Un actionnariat « populaire » est-il en train de naître et de croître en France ? Le phénomène est-il durable ou bien, au contraire, instable ?

Pour la première fois un sondage d'IPSOS pour *le Monde* lève le voile sur le nouvel actionnariat non pas d'une privatisée, mais du total des six principales sociétés retournées à la cote (1). Les résultats d'ensemble ne déplairont pas à M. Edouard Balladur : les achats de titres n'ont pas concerné que les habitants de Paris, mais ceux de l'ensemble des villes, y compris les petites. Le phénomène n'est pas circonscrit aux « vieux rentiers », comme on avait pu le dire : il atteint les jeunes, cadres moyens et même employés et techniciens.

Combien sont-ils ? D'après le sondage IPSOS, 13 % des Français ont acheté *« au moins une action »* des six privatisées, ce qui, compte tenu de la population interrogée, donne au minimum 5 millions de nouveaux actionnaires. Recoupant les chiffres connus par ailleurs (3,8 millions de nouveaux propriétaires pour Paribas, 2,2 millions pour la CGE...), ce chiffre global peut apparaître faible. Mais il est clair qu'un même actionnaire peut être porté acquéreur des actions de plusieurs entreprises.

Deuxième résultat d'importance : apparemment le désir d'actionnariat est stable. A la question *« Pensez-vous utiliser dans l'année à venir les actions comme possibilité d'épargne ou de placement ? »*, 14 % des Français répondent « oui » (et 83 % « non »). Ce chiffre de 14 % ne diffère guère des 13 % des Français qui ont déjà acheté des actions depuis l'été dernier. Pas de revente massive, donc, ni de repli sur les caisses d'épargne, mais à l'inverse le nombre d'actionnaires nouveaux ne devrait plus guère croître. Le gouvernement aurait fait le plein. D'ailleurs, seuls 19 % des Français ont *« modifié leur manière de placer leur argent ces dernières années »*, malgré les attraits du palais Brongniart et les *modifications sensibles apparues* dans les rendements des différentes formes d'épargne avec la désinflation.

ÉRIC LE BOUCHER.

(Lire la suite page 20.)

(1) « IPSOS. Placements des Français. Bilan après les privatisations ». Sondage réalisé du 18 au 23 juin et du 2 au 8 juillet, auprès d'un échantillon de 1799 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, par la méthode des quotas.

Les six sociétés privatisées sont Paribas, Saint-Gobain, CGE, Société générale, CCF, Havas. Le sondage a été réalisé avant la vente de TF 1.

Un entretien avec M. Carignon, ministre de l'environnement

L'aménagement de la montagne est excessif

Crues torrentielles emportant les campeurs de l'été, chutes de téléphériques dans les stations de sports d'hiver... N'est-on pas allé trop loin dans la volonté d'équiper à tout prix les plus hauts cantons des Alpes et des Pyrénées ? Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Alain Carignon, ministre de l'environnement, plaide pour la sauvegarde des espaces naturels d'altitude.

« Selon vous, la montagne est-elle déjà trop aménagée ?

– Il faut prendre garde à un aménagement trop intensif de l'espace alpin. J'espère que les données économiques résultant d'un suréquipement vont constituer un frein à tous les projets qui, ici et là, surgissent de façon excessive. Cette inquiétude commence d'ailleurs à gagner les investisseurs eux-mêmes. L'action que je mène pour assurer la sauvegarde des sites – en dépit de toutes les oppositions – et les données économiques nouvelles qui pointent à l'horizon doivent contribuer à limiter l'urbanisation et l'équipement de la montagne.

– Pensez-vous qu'il y ait en montagne des sites qui nécessitent une protection absolue ?

– Naturellement. L'objectif des parcs nationaux, par exemple, est bien, en premier lieu, la protection absolue et la gestion de ces espaces exceptionnels. Il existe en montagne des lieux et des espèces à protéger de façon durable, sur le long terme. Mais, tout en assurant leur protection, nous devons les ouvrir largement au public et permettre une meilleure étude par les scientifiques. Les parcs doivent faire découvrir la nature à une nation de plus en plus citadine. Ils auront un rôle croissant dans la connaissance et le respect de la nature. C'est la raison pour laquelle j'entends être le plus vigilant possible sur cette question.

– Les limites des parcs nationaux sont un sujet permanent de contestation en montagne. Etes-vous favorable à leur modification ?

– Les limites des parcs résultent généralement de longues négociations qui ont précédé leur création. Elles ne sont pas parfaites. Mais elles ont d'abord le mérite d'assurer une protection absolue parce qu'elles sont intangibles.

Propos recueillis par
CLAUDE FRANCILLON.

(Lire la suite page 11.)

Concordances des temps

Chroniques sur l'actualité du passé

La droite, la gauche et l'impôt

« L'impôt va enfin ouvrir la porte aux réformes sociales », dit la gauche.
« C'est du vol, de la piraterie », répond la droite.
A moins d'un siècle de distance, le débat sur les deux grands impôts — celui sur le revenu et celui sur les grandes fortunes — se développe dans des termes identiques.

par Jean-Noël Jeanneney

« J'ai entendu dire que lorsque le Parlement anglais eut voté l'impôt sur les successions, qui comporte un tarif plus lourd qu'en France, le duc de Westminster dit au chancelier de l'Echiquier : « Mes enfants et moi allons quitter un pays où il n'est plus permis d'avoir de grosses fortunes. » Or je ne sache pas, messieurs, que le duc de Westminster ait abandonné son siège à la Chambre des Lords et que ses enfants aient renoncé aux avantages dont jouissent, dans ce pays, certaines personnes par droit de naissance. »

Joseph CAILLAUX, 25 juin 1907.

DEUX grandes batailles fiscales, à distance d'une vie d'homme : celle qui donna naissance, après bien des turbulences, au bout de l'obstination de Joseph Caillaux, à l'impôt général sur le revenu, voté le 15 juillet 1914, et celle qui fut marquée par l'adoption puis par la suppression, en 1981 et 1986, de l'impôt sur les « grandes fortunes ». Entre-temps, l'évolution des techniques, deux guerres mondiales, l'essor économique, l'exode rural, ont transformé la France. Et pourtant, si le style des orateurs a changé (l'éloquence et la rhétorique sont en baisse), la permanence des arguments, des psychologies, des arrière-pensées, étonne.

Les philosophies politiques qui s'opposent perdurent, presque immuables. « *L'impôt progressif sur le revenu,* dit, à gauche, un rapport du congrès radical de 1908, *pourra enfin ouvrir la porte sur l'horizon indéfini des réformes sociales.* » Le fisc est un instrument de redistribution des chances et doit contribuer à construire une société moins inégalitaire, et c'est évidemment l'esprit socialiste de 1981. En face, à droite, on tient qu'au contraire l'Etat doit demeurer le plus neutre possible par rapport aux ressorts du profit et au mouvement des richesses. Plus discret il sera, mieux se porteront la société et l'économie. L'impôt, mal inévitable, ne doit être que la simple contrepartie des services rendus au citoyen par l'Etat, celui-ci devant être rabattu sur ses seules missions traditionnelles de justice, de police, de diplomatie et de défense nationale. Pas plus qu'un commerçant, il ne saurait appliquer des prix variables selon la fortune du client. « *Le vice majeur de l'impôt progressif sur le revenu,* dit Jules Roche, député de la droite républicaine, qui fut l'un des orateurs les plus efficaces de l'opposition conservatrice au projet de Caillaux, dans un discours du 7 février 1908, *c'est de faire un instrument politique de ce qui doit être exclusivement un instrument financier.* »

Et le thème est repris sur un registre plus violent par Paul Leroy-Beaulieu, dans *l'Economiste français*, la même année 1908, opposant aux aspirations socialistes et radicales de progrès indéfini par l'impôt progressif ce cri d'indignation : « *C'est abominable, c'est scandaleux. C'est du vol, de la piraterie.* » Et surtout, voici le plus grave : « *C'est le germe effroyable de la révolution sociale : le virus qui chemine dans l'organisme et finit par le détruire.* (1) »

A quoi fait écho Alain Juppé, adjoint au maire de Paris et futur ministre du budget, quand il écrit dans *le Figaro* à la veille des élections de mars 1986, sous le titre « Fiscalité, inverser les tendances », que face aux socialistes, « *empêtrés dans leur idéologie égalitaire* », il faut, en supprimant l'impôt sur les grandes fortunes, « *marquer dans notre histoire un changement décisif en répudiant enfin le colbertisme, pour vérifier ce trait de sagesse libérale si fortement exprimé dans Benjamin Constant : « Plus on laisse des moyens à la disposition de l'industrie des particuliers, plus un Etat prospère...* (2) »

IL n'est guère qu'un argument qui paraît avoir été perdu chemin faisant. Dans les débats d'avant 1914, certains vont jusqu'à soutenir qu'on pourrait légitimement faire payer les pauvres davantage puisque, dans certains secteurs, ils coûtent plus que les riches à la nation (Assistance publique, par exemple). Après tout, les malandrins, si coûteux pour le pays, ne sont-ils pas plus nombreux parmi les pauvres ? Propos qu'on n'a pas trouvés repris explicitement, à ma connaissance, en 1981 ou en 1986....

Philosophie politique et pratique économique

Sur ce fond de décor, la controverse, à chacune des deux époques, se décline sur deux hauteurs : la première est de philosophie politique, la seconde de pratique économique.

Vous faites appel, dit la droite à la gauche avant 1914, aux plus bas instincts de l'homme, nommément à sa passion la plus vile : l'*invidia*. Ce serait une perversion de la démocratie que d'opprimer sous le nombre des envieux cinq cent mille Français (ceux qu'on prévoit astreints à payer l'impôt progressif sur le revenu parce qu'ils ont plus de 5 000 F de revenus), de les instituer en « *une véritable caste de suspects désignés à l'envie et aux surenchères futures* (3) ».

Ho là ! réplique volontiers la sagesse populaire, mieux vaut tout de même faire envie que pitié. Joseph Caillaux se réfère ironiquement à Dupont de Nemours qui disait déjà le 16 mars 1789 : « *Il n'y a qu'un moyen unique d'échapper à l'impôt, c'est de faire fortune.* (4) » Et Gaston Jèze, professeur de science financière à la faculté de droit de Paris et conseiller actif du Parti radical dans ces années-là, cite Jean-Jacques Rousseau : « *La première pistole est quelquefois plus difficile à gagner que le second million.* (5) » C'est vrai pour celui qui a eu le mérite de s'enrichir à force de labeur et d'imagination créatrice, et c'est plus vrai encore, pour ce qui touche aux fortunes héritées, pour qui n'a pris que la peine de naître. Le riche, que vous faites si malheureux, voudrait-il changer sa place ?

A ce point, percevant quelque faiblesse dans leur position si elle demeure trop élémentaire, les conservateurs s'efforcent d'élargir la base de leur soutien, et ils se hâtent de prendre appui sur l'idée d'une certaine spécificité française. La gauche fait valoir que l'impôt progressif est établi fort bien et sans drame chez nos voisins ? Cet impôt-là peut convenir « *à ce peuple soumis qu'est la Prusse, mais sûrement pas à la France, si jalouse de ses secrets particuliers au service de ses libertés individuelles... Notre pays, qui ne connaît pas les serviles résignations des Allemands, est absolument rebelle à l'odieuse inquisition fiscale* ». En 1981, Edmond Alphandéry, député UDF, dénonce parmi d'autres et semblablement à la tribune de l'Assemblée le très grand danger que comporte le nouvel impôt, « *en raison de son caractère inquisitorial* ». Car il faudra bien « *aller vérifier la valeur des biens qui seront déclarés, avec tous les dangers que cela comporte* (6) ».

On observe ici le comportement classique des gros poussant devant eux les petits. En 1981, c'est le mécanisme par lequel, à tort ou à raison, « *les propriétaires fonciers, déguisés pour l'occasion en petits paysans victimes de la taille, de la gabelle et autres calamités, ont agité avec succès l'épouvantail d'une désaffection à l'égard du nouveau pouvoir.* [Par quoi] *il fallut sacrifier de nouveau l'idéal au nom des baux à long terme des forêts et des stocks de vin* (7) ». En février 1914 déjà, Alexandre Ribot suppliait ses collègues du Sénat de ne pas « *traîner encore* » l'impôt progressif sur le revenu « *dans les luttes électorales, car les appels à la haine inquiéteront les plus modestes capitalistes* (8) ».

N° 370. 8e année. 7 Décembre 1901. 15 centimes.

Le Rire

JOURNAL HUMORISTIQUE PARAISSANT LE SAMEDI

PARIS

LE GOTHA DU « RIRE ». — N° XXXV M. CAILLAUX, Ministre des Finances

LE MINISTRE OPÈRE LUI-MÊME
SALLE du PRESSOIR
ENTRÉE DES CONTRIBUABLES
BUDGET

JEAN-LOUP CHARMET.

« S'il y a déficit, le fonctionnaire ne s'en aperçoit guère : une étreinte plus forte, le contribuable crache davantage, et le tour est joué. » Caricature de Joseph Caillaux, par Léandre, parue dans *le Rire* (1901).

Débrouillardise et esprit gaulois !

Un pas de plus, et l'on en vient aux arguments plus brutalement réalistes, quand la droite prévient avec cynisme que, si l'on viole les traditions du secret français, la sanction viendra vite — par la fraude. Débrouillardise et vieil esprit gaulois ! Il s'agit de défendre les privilégiés de la fortune contre la fiscalité nouvelle au nom de la possibilité pour eux d'échapper pratiquement à ses lois — absolution étant donnée ainsi paisiblement par avance à l'incivisme des fraudeurs, puisque la responsabilité morale en est rejetée non pas sur les coupables apparents, mais sur les auteurs de la loi !

Autrefois ? Dans son *Traité de sciences des finances*, le « libéral » Paul Leroy-Beaulieu écrit au début du siècle que le contribuable lésé, « *en stricte morale, a le droit de chercher à échapper par la dissimulation à ces spoliations. Il peut, en toute sécurité de conscience, dérober son actif à la vue et à la poursuite du fisc (...) car l'Etat se conduit ici comme un voleur* ». Et, plus concrètement, à l'issue d'une assemblée générale de l'Union des syndicats patronaux des industries textiles de France, le 22 février 1907, le sénateur Eugène Touron, qui a été secrétaire général de cet organisme, explique tranquillement qu'au cours de cette réunion de nombreux patrons ont ouvertement annoncé que, si le projet passait, ils en tourneraient l'effet par la dissimulation de leurs revenus (9).

A présent ? On lit dans un ouvrage récent (1985) de M. Jean-Claude Martinez, professeur de droit à l'université Paris-II, qui a été élu depuis député du Front national dans l'Assemblée de mars 1986 : « *Face à des lois fiscales dont les objectifs et les effets ne sont plus le bien commun, le contribuable retrouve son autonomie. Le devoir n'est plus d'appliquer une fiscalité illégitime parce que contraire au bien commun, mais de la refuser... Loin de heurter la démocratie, la fraude fiscale n'est que la manifestation fruste de sa vitalité.* (10) »

PAR là, on glisse au deuxième volet : celui des conséquences économiques du choix. « *En vous en prenant aux riches, vous appauvrissez les pauvres !* » Cet argument, récurrent, se retrouve de semblable façon en 1910 et en 1981. Au chapitre 4 de *l'Ile des Pingouins* publié en 1908, Anatole France le résume ironiquement en le plaçant dans la bouche du nommé Morio, l'un des plus fortunés parmi les Pingouins, qui répond en ces termes à l'apôtre Maël faisant appel au dévouement fiscal des nantis : « *Les pauvres vivent du bien des riches, c'est pourquoi ce bien est sacré. N'y touchez pas, ce serait méchanceté gratuite. A prendre aux riches, vous ne retireriez pas grand profit car ils ne sont guère nombreux ; et vous vous priveriez au contraire de toutes ressources en plongeant le pays dans la misère. Tandis que si vous demandez un peu d'aide à chaque habitant, sans égards pour son bien, vous recueillerez assez pour les besoins publics (...). En chargeant tout le monde également et légèrement, vous épargnerez les pauvres puisque vous leur laisserez le bien des riches...* »

La démonstration affleure ou s'affirme, à droite, dans toutes les controverses de l'avant-guerre : émollier l'énergie des riches et décourager de gagner davantage, c'est casser la machine du progrès matériel. En exergue à son livre sur le sujet, Jules Roche, déjà nommé, choisit de citer Montesquieu (en évitant soigneusement de dire que celui-ci défendit en son temps le principe de l'impôt progressif !) : « *Que quelques particuliers payent trop, leur ruine se tourne contre le public...* » (*Esprit des lois*, LXIII, chapitre 7). Et à cela fait écho exactement Alain Peyrefitte en 1985 : « *Plutôt que de pénaliser les grandes fortunes, il faudrait les mobiliser. Au lieu de pousser les riches a consommer pour fu[ir] l'impôt, il vaudrait mieux [les] jeter dans l'investissement* », car « *le nivellement fis[cal] décourage l'esprit d'entr[e]prise...* (11) ». Ou encore, [en] 1987, Pierre Juillet, anci[en] conseiller aulique de Geor[ges] Pompidou, pour qui « *l[es] possédants (...) sont, p[ar] définition, (...) les plus cap[a]bles de créer des richesses* » tandis que « *les pauvres* (... dit aujourd'hui les pl[us] « défavorisés » pour lais[ser] au sort la responsabilité [de] leur état) *sont également p[ar] définition les moins aptes [à] entraîner une nation* (12) ».

On ajoute aussi que le sy[s]tème est rendu plus perve[rs] par l'incertitude quant [à] l'évolution des taux : « *[En] pareille matière, le dang[er] n'est pas ce qui est, mais [ce] qui pourra être* », écrit Ma[r]cel Marion, très conservate[ur] historien des finances pub[li]ques, à propos de l'imp[ôt] Caillaux de 1914 (13).

A ce point, le parti d[u] mouvement a beau jeu [de] répliquer qu'il y aurait folie [à] se priver de prendre de[s] mesures qu'on juge sag[es] sous prétexte que, au cas o[ù] par la suite, on en exagérera[it] l'application, on aboutirait [à] des effets pervers de déséqu[i]libre. Qui peut croire, a[u] demeurant, que, en cas d'av[è]nement de cette révolutio[n] sociale qu'on redoute telle[]ment à droite, ses maîtres [se] trouveraient en rien freiné[s] dans leur entreprise d'expro[]priation par l'absence d'un[e] évolution engagée ? Caillau[x] en 1907, cite une remarqu[e] pertinente d'August[e] Casimir-Perier, datée d[e] 1872 : « *Le jour où la Franc[e] aurait le malheur de voir se[s] destinées en des mains capa[]bles de la soumettre à un te[l] régime, ce ne serait ni le manque de précédents qui les arrêterait, ni de prétendus précédents qui faciliteraient l'œuvre de destruction.* (14) »

Et plus largement, la gauche réfute en 1914 comme en 1981 l'argument productiviste, faisant valoir qu'à hauteur nationale le sentiment de cohésion sociale accru que peut créer la diminution des injustices, même si celle-ci est fondée d'abord sur une conception morale, a un effet très positif, en dernier ressort, sur l'efficacité économique globale d'une société.

Dans ses carnets de captivité, en 1916, le jeune capitaine de Gaulle recopie soigneusement — je ne sais pas si MM. Chirac et Balladur l'ont bien noté — ces deux vers tout simples de Béranger :

« Que sont aux riches les impôts !
Quelques rats de plus dans leur grange. (15)

(1) Myriam Frajerman et Dominique Winock, *le Vote de l'impôt général sur le revenu 1907-1914*, université Paris-VIII, 1972, Microédition de l'Audir, Hachette, pp. 148-149.

(2) *Les Dossiers du « Figaro »*, réunis et présentés par Alain-Gérard Slama, Paris, Lattès, 1986, pp. 374-375.

(3) Théodore Reinach, député modéré de la Savoie, *J.O.*, Chambre des députés, 8 mars 1909, cité par Frajerman et Winock, p. 145.

(4) Joseph Caillaux, *Notre système d'impôts*, Paris, 1904, p. 57.

(5) Gaston Jèze, *Cours élémentaire de science des finances et de législation financière française*, nouv. éd., Paris, 1909, p. 664.

(6) *J.O.*, débats de l'Assemblée nationale, 28 octobre 1981, p. 2708. Pierre Bas, RPR, intervient dans le même sens (29 octobre, p. 2722).

(7) Alain Tchecky, « L'impôt sur les grandes fortunes », *Pouvoirs*, n° 23, 1982, p. 51.

(8) Cité par François Goguel, *le Rôle financier du Sénat français*, Paris, 1937, p. 79.

(9) Frajerman et Winock, *op. cit.*, p. 154.

(10) *Lettre ouverte aux contribuables*, Paris, Albin Michel, 1985, pp. 162-164. Je dois à cet auteur la citation de Paul Leroy-Beaulieu qui précède.

(11) *Encore un effort, monsieur le Président*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1985, pp. 190 et 205.

(12) Interview à *Paris-Match*, 19 juin 1987. C'est moi qui souligne.

(13) *Histoire financière de la France*, t. VI, p. 393.

(14) Joseph Caillaux, *l'Impôt sur le revenu* (recueil de discours), Paris, 1910, p. 101 (allocution du 25 juin 1907).

(15) Charles de Gaulle, *Lettres, notes et carnets, 1905-1918*, Paris, Plon, 1980, p. 383.

Demain : le député RPR, le Front populaire et la défaite de 1940

temps

t l'impôt

ire

Etranger

Les menaces iraniennes et la tension dans le Golfe

Le massacre de La Mecque continue de susciter de nombreuses réactions, et le premier vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Youli Vorontsov, a, selon la radio iranienne, exprimé au président Ali Khamenei, *« sa profonde tristesse au sujet du massacre désolant des pèlerins iraniens par la police saoudienne »*. M. Vorontsov, qui est arrivé, dimanche, à Téhéran, a ajouté qu'il n'aurait *« jamais pensé qu'un tel événement puisse se produire dans des lieux aussi saints »*.

Par ailleurs, toujours selon Radio-Téhéran, le responsable soviétique a condamné *« la présence militaire des Etats-Unis dans le Golfe »* et souligné que, pour Moscou, *« tous les navires de guerre étrangers doivent quitter ces eaux, car rien ne justifie la présence de forces étrangères dans cette région »*.

M. Vorontsov a également transmis au chef de l'Etat iranien les *« chaleureuses salutations »* de MM. Andréï Gromyko et Mikhaïl Gorbatchev, et réaffirmé le désir des dirigeants soviétiques de *« développer le plus possible les relations et la coopération bilatérales »*.

Pour leur part, les Etats-Unis ont rendu les Iraniens responsables des incidents de La Mecque. *« Selon les informations dont nous disposons*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, *les Iraniens ont déclenché les manifestations qui ont entraîné des violences et des pertes de vies humaines. Les Saoudiens ont agi de manière responsable en rétablissant l'ordre. »*

• *A BAGDAD*, le président irakien a téléphoné lundi au roi Fahd pour *« condamner les actions de sabotage et d'agression »* menées *« par les fantoches du charlatan Khomeiny »*.

• *A NEW-YORK*, le secrétaire général de l'ONU s'est déclaré, lundi, *« très attristé »* et a lancé un appel à *« toutes les parties concernées »* pour qu'elles fassent preuve de la *« plus grande retenue »*.

• *A TOKYO*, dans un message adressé à l'ambassadeur d'Iran, le gouvernement japonais a demandé à Téhéran de réagir *« prudemment et calmement »* et de ne *« pas aggraver les relations irano-saoudiennes »*.

• *AU PAKISTAN*, des manifestations contre le comportement des pèlerins iraniens ont eu lieu lundi dans plusieurs villes, notamment à Peshawar, où des drapeaux iraniens ont été brûlés ! Les manifestations anti-iraniennes ont eu lieu alors qu'un des principaux conseillers de la présidence de la République islamique iranienne, M. Mostafa Mir-Zalim, était attendu à Islamabad, où il devait remettre un message au président pakistanais M. Mohammad Zia Ul Haq. Le Pakistan a accepté de représenter les intérêts diplomatiques de l'Iran en France, après la rupture entre Paris et Téhéran.

• *A PARIS*, après une heure et demie d'entretien avec M. Jacques Chirac, à l'issue duquel il a dit que l'Algérie continue de jouer un rôle dans la crise franco-iranienne, M. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, a déclaré : *« L'Algérie fera tout pour que diminue la tension. Le pèlerinage de La Mecque est un événement de dimension spirituelle très importante, et il faut éviter que la dimension politique prenne le pas sur la dimension spirituelle. »*

Les manœuvres navales des gardiens de la révolution

L'Iran a interdit ses eaux territoriales pendant trois jours

L'Iran a averti lundi 3 août tous les navires qu'ils devaient rester hors de ses eaux territoriales dans le Golfe et la mer d'Oman pendant les trois journées de manœuvres navales qu'effectuent les gardiens de la révolution depuis lundi soir. Le survol de la zone des manœuvres, baptisées « Martyre », est également interdit à tous les avions, civils et militaires.

Le but de ces manœuvres, précise la radio de Téhéran, est de *« démontrer la puissance navale des pasdarans et celle de la République islamique, préparer la population des provinces iraniennes riveraines à faire face à toute attaque éventuelle des Etats-Unis et de leurs valets et enfin rendre hommage à la mémoire des pèlerins iraniens tués à La Mecque par les agents saoudiens des Etats-Unis »*.

Sont engagés dans ces manœuvres les unités navales des pasdarans et les bassidji des quatre provinces du Hormozgan, Sistan-Balouchistan, Couchehr et Khouzistan. Les manœuvres, auxquelles participeront également des unités terrestres et aériennes des pasdarans, se dérouleront depuis le port iranien de Chabahar (sud-est de l'Iran) jusqu'à Fao, péninsule méridionale irakienne occupée par les Iraniens.

La France a aussitôt réagi à cette annonce dans un communiqué officiel, rendu public par le ministère des affaires étrangères. Le Quai d'Orsay rappelle que, selon le droit international, *« une telle suspension ne peut bien entendu pas s'appliquer dans les détroits servant à la navigation internationale tel le détroit d'Ormuz*. Le communiqué du Quai d'Orsay admet cependant que *« s'agissant du droit applicable concernant les manœuvres navales, la convention sur le droit de la mer précise que tout Etat a le droit de suspendre, temporairement et sans discrimination, l'exercice du droit de passage inoffensif des navires étrangers dans des zones déterminées de sa mer territoriale pour procéder à des manœuvres navales comportant des exercices d'armes »*.

Le 8 juin dernier, le président iranien, M. Ali Khamenei, avait affirmé dans une interview au journal japonais *Asahi Shimbun* que l'Iran n'avait pas l'intention de bloquer le détroit d'Ormuz. Le Golfe, avait-il souligné, est une voie maritime internationale pour le commerce et l'économie mondiale, et l'Iran n'a pas l'intention de la fermer de manière irréfléchie.

Le ministère français des affaires étrangères a indiqué par ailleurs que la position du gouvernement concernant la présence de navires français dans cette région n'était pas modifiée. M. André Giraud, le ministre français de la défense, avait rappelé vendredi à Washington que la force navale dépêchée jeudi de Toulon *« n'allait pas normalement entrer dans le Golfe »*.

Entre-temps, le méthanier *Gaz Prince*, qui fait partie du premier convoi américano-koweitien arrivé à Koweït le 24 juillet, est sorti lundi sans encombre du détroit d'Ormuz avec les deux navires de guerre américains *Kidd* et *Crommelin*, hors de portée des missiles iraniens Silkworms installés dans cette région. Le méthanier, chargé de GPL (gaz de pétrole liquéfié) à destination du Japon, avait quitté samedi les eaux koweitiennes sans le pétrolier *Bridgeton*. Ce dernier, endommagé par une mine lors du voyage aller, a cependant été chargé partiellement de brut et devrait bientôt prendre à son tour la route du sud pour la mer d'Oman.

La largeur minimum du détroit d'Ormuz est de 21 milles nautiques (38,89 kilomètres) si elle est calculée en tenant compte de l'île iranienne de Larak et des îlots omanais d'As-Salamah, Fanaku et Didamar. Les eaux territoriales qui, selon la convention sur le droit de la mer, s'étendent vers le large sur 12 milles (22,22 km) mais qui sont calculées à partir des caps, îles ou îlots de chaque pays, ont donc comme limite commune la ligne d'équidistance. Dans ce cas précis, celle-ci est située à 10,5 milles nautiques (19,44 km) de chaque territoire national, îlots inclus. Mais les rails de circulation dans le détroit d'Ormuz sont entièrement compris dans les eaux omanaises puisque la bordure nord du rail d'entrée des tankers dans le golfe Persique est à 8 milles nautiques (14,81 km) au nord de l'îlot d'As-Salamah.

Toutefois, le passage des supertankers dans le détroi d'Ormuz n'est pas limité aux seuls couloirs de circulation. La profondeur de l'eau est suffisante, en effet, pour permettre aux plus gros pétroliers de passer à pleine charge dans la plus grande partie du détroit. Les couloirs de navigation ne sont pas obligatoires. Ils sont simplement recommandés par l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (OMCI) dans le cadre d'accords de circulation dans les détroits

Ces couloirs concrétisent l'« optimisation » de routes d'accès et de sortie du golfe Persique en fonction du trajet le plus court (facteur d'économie pour le combustible et le temps) et du trafic très important (facteur de sécurité).

Une déclaration du représentant des Etats-Unis à l'ONU

Le Conseil de sécurité doit faire appliquer la résolution exigeant un cessez-le-feu, *affirme M. Walters*

NEW-YORK
de notre correspondant

« La Charte de l'ONU est formelle : si le Conseil de sécurité vote une résolution à caractère obligatoire, nous devons prendre les mesures nécessaires pour son application effective. » Lors d'une conférence de presse tenue le lundi 3 août à New-York, le représentant des Etats-Unis à l'ONU, le général Vernon Walters, a affirmé que *« les cent cinquante-neuf Etats membres de l'Organisaion sont tenus d'assurer le respect de cette décision »*.

Pour leur part, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité ont déjà, selon M. Walters, *« entamé des consultations quant à la deuxième phase du processus, celui des sanctions sur les livraisons militaires »*. *« Personne ne sait au juste quel est le délai raisonnable pour l'application de la première phase* (celle de la résolution 598, qui exige un cessez-le-feu immédiat), *mais certains parlent — et je pense qu'ils ont raison — de trente-cinq à quarante-cinq jours »*, dit-il, soulignant que, *« certes, personne ne saurait arrêter totalement le flot de livraisons militaires »*, mais que l'accord des principales puissances rendrait impossible l'approvisionnement des belligérants en matériel lourd, essentiel pour mener des opérations d'envergure. *« Sans les missiles, les chars et les avions, nous pourrions enfin espérer qu'un peu de bon sens réapparaisse dans le Golfe. »*

Les navires américains dans le Golfe

Etant donnée l'accalmie de fait que l'on observe sur le front, notamment dans les eaux internationales du Golfe, la résolution pourrait-elle être appliquée tacitement ? *« Non, il faudra que les belligérants donnent leur accord explicite au secrétaire général des Nations unies. Si une réticence se manifeste, nous voterons un deuxième texte. »* Insistant sur l'aspect *« historique »* du vote unanime du 20 juillet, M. Walters a souligné avec véhémence que tous les Etats étaient tenus à appliquer les dispositions de la résolution. Cette remarque faisait suite aux informations selon lesquelles l'Union soviétique et la Chine ne seraient pas prêtes à appliquer des sanctions contre Téhéran, étant donnée leur volonté de tirer profit de la colère iranienne devant le rôle joué dans le Golfe par l'Occident.

Quant à la présence navale américaine dans le Golfe, M. Vernon Walters l'estime *« naturelle »* : *« Nous ne défendons pas des pétroliers koweïtiens, nous défendons la liberté de navigation dans les eaux internationales. Nous avions commencé en 1793, lorsque la marine américaine a contribué à la défaite des corsaires en Méditerranée, et nous continuerons, quelles que soient les réactions de nos alliés ou de nos ennemis.*

« Après tout, les navires américains ont parfaitement le droit de croiser dans le golfe Persique, car la navigation dans les espaces internationaux est libre. Je sais que l'un des passe-temps favoris du monde est de jouer au plus fin avec les Etats-Unis. Soit... nous laisserons les uns et les autres s'amuser. Mais j'espère que les Iraniens seront suffisamment intelligents pour ne pas attaquer nos navires, car les Etats-Unis ont les moyens matériels de répliquer. »

« Le général Walters est un ignorant qui ne sait pas ce qu'il dit », a affirmé, quelques heures plus tard, l'ambassadeur d'Iran auprès de l'ONU, M. Saïd Rajae Khorassani, qui, toutefois, a laissé entendre qu'une rencontre de haut niveau pourrait avoir lieu prochainement à propos de la résolution 598. Selon certaines sources, le secrétaire général de l'ONU pourrait rencontrer, quelque part en Europe, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati.

Bien qu'un éventuel accord formel de Téhéran avec la résolution soit considéré comme exclu pour le moment, les milieux diplomatiques prévoient une réelle accalmie sur le front irako-iranien. Curieusement, remarque un analyste new-yorkais, c'est l'Irak qui pourrait être tenté de la rompre, car l'absence d'attaques irakiennes permettrait à l'Iran d'augmenter sensiblement ses exportations de pétrole. Les milieux pétroliers s'y préparent déjà : les cours des actions des compagnies pétrolières à la Bourse de New-York ont augmenté lundi, alors que le prix du baril américain a baissé de 1 dollar le même jour.

CHARLES LESCAUT.

• Rectificatif. — Un lapsus a fait dire à André Fontaine (« L'orgueil blessé », *le Monde* du 4 août) que le Chah avait été ramené à Téhéran par la CIA en 1956. C'est en réalité en 1953 que s'est produit cet événement.

Tensions sur les marchés

L'effet psychologique

L'ensemble des marchés ont vivement réagi aux événements du Golfe. Lundi 3 août, le pétrole West Texas Intermediate a gagné jusqu'à 1,30 dollar le baril à New-York avant de reculer un peu. Les métaux précieux, valeurs refuges en cas de conflit, ont eux aussi été fortement demandés et s'inscrivent en hausse, reflétant une inquiétude certes encore modérée mais générale.

• PÉTROLE. — Au fur et à mesure de l'ouverture des différents marchés, le lundi 3 août, les cours du brut grimpaient : à Tokyo, le baril gagnait 50 cents, à Londres, le Brent de la mer du Nord livrable en septembre prenait 60 cents à 20,60 dollars le baril, à New-York, le baril de West Texas Intermediate cotait 22,67 dollars (+ 1,30 dollar) dans la matinée pour livraison en septembre avant de retomber à 22,15 dollars (+ 72 cents).

Les milieux pétroliers font valoir que l'offre de brut dépasse largement la demande mondiale. Mais ils n'excluent pas, malgré cette surcapacité, une flambée des cours à court terme par effet psychologique si d'autres événements survenaient dans le Golfe.

• MÉTAUX PRÉCIEUX. — Toutes ces tensions ont naturellement eu pour principale conséquence de raviver les cours sur les marchés mondiaux des métaux précieux. Refuge traditionnel, l'or a grimpé très vite pour atteindre 473,50 dollars l'once (+ 2,5 %) à Londres, non loin de son plus haut niveau de l'année, atteint en mai dernier (480 dollars) puis, quelques heures plus tard, 486 dollars à New-York, avant de redescendre un peu. Ce mardi matin, le métal jaune se traitait aux alentours de 476 dollars l'once dans la City.

Déjà recherché ces derniers temps, en prévision d'une forte augmentation de la consommation pour la fabrication des pots catalytiques, le platine aussi a continué de monter pour frôler 625 dollars l'once (+ 2,3 %) et s'échanger à 112 800 francs le kilo (+ 3,2 %) à Paris. On notera toutefois qu'une bonne partie de la hausse de l'or et du platine est imputable à la menace d'une grève, qui pèse sur les mines d'Afrique du Sud.

Le phénomène n'a pas épargné l'argent métal, dont le prix a augmenté de 4,6 % à 863 cents par once à New-York, avant également de fléchir légèrement. A Paris, l'argent métal s'est traité à 1 559 francs le kilo (+ 3,6 %).

• BOURSES. — La plupart des grands marchés financiers se sont repliés mais tous dans l'ordre sans nervosité.

Wall Street, après avoir regagné une partie du terrain perdu en fin de séance, n'a fléchi que de 0,6 %. La baisse a été de 1 % à Tokyo et à Amsterdam et de 0,7 % à Paris. De toutes les places, Londres a été la plus affectée (— 2,2 %). Le marché britannique avait aussi beaucoup monté ces derniers temps.

L'imam Khomeiny lance l'anathème contre la dynastie wahabite

Trois jours après le sanglant « vendredi noir » de La Mecque, les deux millions de musulmans qui participent au pèlerinage se sont rendus, lundi 3 août, sur le mont Arafat pour une journée d'invocations et de prières, alors que l'imam Khomeiny lançait l'anathème contre la famille royale saoudienne, incapable, selon lui, d'assurer la garde des lieux saints de l'islam. Ce « stationnement » sur le mont Arafat, petite colline caillouteuse à quelques kilomètres de La Mecque, est le temps fort du pèlerinage annuel, celui où tous les pèlerins sont rassemblés en un même lieu au même moment.

Par une chaleur suffocante de 46 °C, les hadjis (pèlerins) ont participé à une lente procession par groupes de cent mille vers le mont Arafat, où les chefs religieux les ont appelés à ne pas confondre religion et politique. Les quelque cent cinquante mille pèlerins iraniens étaient sévèrement encadrés par la police saoudienne, tandis que des hélicoptères surveillaient la bonne marche des cérémonies qui se sont déroulées sans le moindre incident. Les hadjis, qui ont passé la nuit sous la tente, ont *« lapidé le diable »* mardi à l'aube en jetant sept pierres contre les *« trois piliers de Satan »* sur le mont Arafat, avant d'entamer le lent retour à La Mecque, où s'achèvera le pèlerinage annuel.

Dans un message adressé à l'hodjatoleslam Mahdi Karroubi, responsable des pèlerins iraniens à La Mecque, l'imam Khomeiny a appelé *« les oulémas de l'islam à trouver une solution au problème de la garde des lieux saints que la dynastie wahabite, lâche et dépourvue de raison, est incapable d'assurer »*.

« Ces wahabites lâches et incroyants ont toujours été une épée enfoncée dans le dos des musulmans », a poursuivi l'imam, en précisant : *« Ils sont à tel point stupides qu'ils n'ont pas compris que leur action aveugle a constitué la meilleure propagande pour la révolution islamique iranienne et a prouvé notre innocence. Si nous avions envoyé des délégations dans le monde entier, nous n'aurions pas pu mieux prouver que la dynastie saoudienne est le valet des Etats-Unis et est contre l'islam »*, a-t-il affirmé, ajoutant, *« notre peuple a l'expérience de plusieurs années de révolution et n'est pas étonné de ces crimes. Les dirigeants hypocrites saoudiens ont agi pour le compte des Etats-Unis et d'Israël ; leurs mains sont entachées du sang des pèlerins iraniens qui étaient leurs invités et les invités de Dieu »*.

« Aucune fontaine sacrée... »

Il a souligné qu'il tenait l'Amérique pour le principal responsable de tous ces crimes. *« Si Dieu le veut*, a-t-il dit, *nous nous occuperons d'elle au moment opportun, vengeant ainsi les enfants d'Abraham sur les Nemrod, les Satan et les Mammou. »*

Selon l'imam, l'Iran *« dispose d'amis et de partisans parmi les pays et les nations islamiques »* qui *« témoigneront devant le monde entier de notre innocence et décriront les circonstances des incidents sanglants de vendredi. Aucune eau, aucune fontaine sacrée, ne peut laver ce crime commis par les dirigeants saoudiens. Ils sont marqués d'un déshonneur qui les poursuivra jusque dans l'éternité. Tant mieux si des gens tels que Saddam Hussein, le président irakien, les rois du Maroc et de Jordanie envoient leur soutien au régime saoudien »*. Ils l'ont félicité *« comme si le fait de verser le sang de centaines de pèlerins était une fête à célébrer »*. De son côté, l'hodjatoleslam Rafsandjani a adressé un message à tous les mouvements islamiques pro-iraniens de par le monde, les invitant *« à se préparer pour venger ce crime de façon appropriée »*.

Les nouvelles menaces de Téhéran ont été accueillies avec sang-froid en Arabie saoudite. Sans mentionner les propos de M. Rafsandjani, M. Ali Chaer, le ministre saoudien de l'information, a réaffirmé que *« la position de son pays dans la région, dans le monde arabe et dans le monde islamique, lui imposait de mettre tous les moyens dont il dispose au service des fidèles »*. La presse, quant à elle, a surtout insisté sur les nombreux messages de solidarité venus du monde arabe et islamique, se contentant de réaffirmer la volonté des gardiens des lieux saints de les préserver des querelles politiques.

Le quotidien saoudien *Okaz* a affirmé que vingt mille gardiens de la révolution iraniens et Bassidji (les volontaires engagés sur le front irakien) avaient été mobilisés par Téhéran pour troubler le pèlerinage. Citant des sources informées saoudiennes, *Okaz* ajoute que la majorité des manifestants de vendredi appartenaient à ces deux milices et avaient suivi des *« entraînements spéciaux »* pour provoquer des troubles. La télévision saoudienne a diffusé pour sa part un reportage concernant la saisie en 1986 de 51 kilogrammes d'explosifs dans les bagages des pèlerins iraniens. Ce film n'avait pas jusqu'à présent été projeté, probablement pour ne pas perturber le climat des relations entre Ryad et Téhéran, alors au beau fixe.

La radio de Téhéran a affirmé lundi soir que trois cent dix-neuf Iraniens tués vendredi à La Mecque avaient été identifiés jusqu'à présent par l'antenne médicale responsable des pèlerins iraniens dans la ville sainte. Dans un entretien téléphonique diffusé par la radio, le responsable de ce service, le docteur Delchad, a précisé que la plupart des morts avaient des blessures à la tête, certaines victimes ayant été tuées par des *« balles explosives »* et d'autres encore étouffées ou piétinées. Cinq mille Iraniens au total ont été blessés, selon lui, pour la plupart légèrement. — (*AFP, Reuter.*)

Proche-Orient

Les menaces iraniennes et la tension dans le Golfe

Attentats antisaoudiens à Beyrouth-Ouest

BEYROUTH
de notre correspondant

Les mouvements pro-iraniens du Liban poursuivent les attentats anti-saoudiens à Beyrouth-Ouest (secteur musulman de la capitale) : après les locaux (vides) de l'ambassade, ce sont ceux, également abandonnés depuis trois ans, du centre culturel saoudien et de l'agence de la compagnie aérienne saoudienne, qui ne dessert plus Beyrouth depuis, aussi, plus de trois ans, tous deux situés à Hamra, qui ont été plastiqués le lundi 3 août.

Il ne reste pratiquement plus de Saoudiens au Liban ni même d'intérêts saoudiens autres que ceux, à l'abandon, qui ont été attaqués.

La vengeance, le Hezbollah l'a réclamée une nouvelle fois à l'encontre de la famille royale saoudienne au cours d'une manifestation lundi, qui avait surtout ceci de notable qu'elle s'est déroulée à Nabatieh (Liban sud), fief traditionnel du mouvement rival Amal et village de riches émigrés chiites, où le mouvement intégriste s'est suffisament développé pour réunir mille cinq cents personnes.

Le clivage sunnites-chiites, resurgi avec les sanglants événements de La Mecque, s'est manifesté clairement à l'occasion de la fête d'Al Adha, ce mardi, qui clot le pèlerinage : même les modérés parmi les oulémas chiites, notamment Cheikh Abdel-Amir Kabalan, lié à Amal, ont pris fait et cause pour l'Iran, alors que le mufti sunnite, le Cheikh HassanKhaled, rendait hommage aux autorités saoudiennes et stigmatisait les perturbateurs du pèlerinage.

Quant à la Syrie, elle continue de se maintenir dans une prudente expectative, proposant une périlleuse médiation tout en cherchant à éviter d'être prise dans l'engrenage de ce conflit qui n'est pas directement le sien : bien qu'elle ait imposé des restrictions au Hezbollah, elle s'abstient, dans le cas présent comme lorsqu'il s'attaque aux Etats-Unis et à la France, de le contrecarrer, marquant ainsi nettement qu'elle agit et resserre l'étreinte quand ses propres intérêts sont en jeu, non ceux des autres. Damas traite toujours Téhéran avec précaution.

LUCIEN GEORGE.

L'OLP revendique l'assassinat du commandant militaire de Gaza

Le commandement militaire de l'OLP a revendiqué, lundi 3 août, dans un communiqué diffusé à Tunis, l'attentat commis dimanche contre le commandant de la police militaire de Gaza. Dans une dépêche datée de la « Palestine occupée », l'agence Wafa affirme que l'officier israélien est *« tombé dans une embuscade tendue par un commando spécial de l'unité du martyr Kamal Adwane »* (nom du responsable palestinien assassiné à Beyrouth par un commando israélien). Dimanche, un interlocuteur anonyme se réclamant de la Force 17 du Fatah avait revendiqué cet assassinat.

Depuis l'attentat, la bande de Gaza est toujours soumise par l'armée israélienne à un blocus terrestre et maritime. *« Cette mesure a été imposée pour faciliter l'enquête »*, a indiqué, lundi, M. Itzhak Rabin, ministre de la défense. *« Les forces de sécurité doivent disposer de la liberté d'action totale pour trouver les auteurs de cet assassinat »*, a-t-il souligné.

D'autre part, cent soixante détenus palestiniens de Cisjordnie occupée ont été libérés lundi, à la veille de la fête d'Al Adha, qui est célébré mardi dans le monde musulman. La majorité des détenus avaient pratiquement purgé leurs peines. – *(AFP.)*

Les propos de M. Chirac à l'encontre de M. Genscher ont choqué à Bonn

BONN
de notre correspondant

Personne dans la capitale fédérale allemande ne s'attendait à une « sortie » aussi violente que celle faite le 2 août par le chef du gouvernement français contre le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher. Parce qu'il a reçu le 23 juillet à Bonn son homologue iranien, M. Ali Akbar Velayati, une semaine après que la France eut rompu ses relations avec l'Iran, M. Hans-Dietrich Genscher a été accusé par M. Jacques Chirac de manquer de *« pudeur »*. Au « Forum FR 3-RMC », dimanche soir, le premier ministre a également estimé que le chef de la diplomatie allemande *« en avait un peu rajouté »* en accueillant M. Velayati en pleine crise franco-iranienne.

Au ministère des affaires étrangères, où les termes peu diplomatiques du chef du gouvernement français en ont choqué beaucoup, on affirme officiellement *« ne pas comprendre »* les critiques de M. Chirac. Au moment de la visite de M. Velayati, le ministère allemand disait déjà *« ne pas comprendre »* qu'on pût penser à Washington et à Paris que Bonn faisait peu de cas des impératifs de la solidarité occidentale. En maintenant le contact avec Téhéran, M. Genscher était convaincu d'agir *« dans l'intérêt de tous les alliés »*, la France en tête, dont il allait défendre la cause en rappelant haut et fort à M. Velayati les *« liens d'amitié qui unissent Paris et Bonn »*. Il l'a fait et cela n'a rien changé à la « guerre des ambassades ».

Le porte-parole du ministère, M. Jürgen Chrobog, a rappelé lundi que M. Genscher avait prévenu M. Jean-Bernard Raimond de son intention de recevoir le ministre iranien et que le chef de la diplomatie française n'avait pas fait d'objection. M. Jean-Bernard Raimond a même fait parvenir un message à son homologue ouest-allemand durant la visite du ministre iranien. Ce message a *« servi de base »* aux entretiens germano-iraniens sur le sort des Français retenus dans l'ambassade à Téhéran, que l'ambassade de RFA a au demeurant fournis en ravitaillement. M. Chrobog affirmait alors : *« Le gouvernement français nous fait confiance. »* Rien n'est moins sur après la volée de bois vert reçue par M. Genscher, peu habitué à de pareils traitements.

PARFOIS, JE NE COMPRENDS PAS M. CHIRAC!
MOI, NON PLUS...
PANCHO

Le premier ministre français a limité son esclandre au seul ministre des affaires étrangères, déclarant : *« J'imagine que la visite de M. Velayati est une initiative du ministre des affaires étrangères et je n'en tire pas de conséquences pour les rapports franco-allemands qui restent excellents. »*

C'est oublier que M. Velayati a été reçu à Bonn par le président Richard von Weizsäcker et par le chancelier Helmut Kohl. Ce dernier l'a remercié du *« soutien »* de l'Iran aux efforts de la RFA pour récupérer ses deux otages, MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, détenus depuis janvier à Beyrouth par des extrémistes chiites pro-iraniens. M. Velayati a en effet dit, en rencontrant le chancelier, que l'Iran est prêt à *« user de ses liens historiques avec le peuple libanais »* pour aider la RFA.

En concentrant le tir sur le ministre des affaires étrangères, M. Chirac indique bien où le bât blesse sur l'axe Paris-Bonn. Le chancelier chrétien-démocrate a mis du temps à percer les arcanes de la cohabitation à la française après la victoire de la droite aux législatives de mars 1986. Pendant des mois, il a systématiquement privilégié les relations avec son *« ami »* François Mitterrand, abordant avec lui les sujets dont il aurait dû parler avec M. Chirac.

Cela a conduit l'an dernier à plusieurs frictions et, en juillet 1986, Matignon a, selon l'hebdomadaire *Die Zeit*, fait traduire à l'intention de la chancellerie fédérale le paragraphe 20 de la Constitution française qui stipule que *« le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation »*. Les deux chefs de gouvernement ont ensuite trouvé un *modus vivendi* qui n'a jamais eu la chaleur des relations entre MM. Kohl et Mitterrand.

Les diplomaties française et ouest-allemande n'ont apparemment pas réussi à retrouver l'harmonie qu'elles ont comme lorsque la gauche était au pouvoir à Paris. On en veut pour preuve à Bonn le fait que le gouvernement français *« n'a pas trouvé bon »* d'informer la RFA de son intention de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran. Et au ministère des affaires étrangères, on ne cache pas que le *« courant passe mal »* entre MM. Genscher et Raimond.

(Intérim.)

La polémique lancée par M. Rafsandjani

« Il ne suffit pas qu'une autorité iranienne s'exprime pour que nous entrions dans des conflits internes »

déclare M. Louis Mermaz

Le soufflé de l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani s'est dégonflé aussi vite que s'étaient enflées les déclarations de quelques responsables socialistes. Pressentant, peut-être, qu'une polémique avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, ne servirait que les intérêts des « durs » de Téhéran et serait mal ressentie par une opinion publique française occupée par ses congés estivaux, les dirigeants du PS ont fait machine arrière.

Alors que MM. Roland Dumas, Jack Lang et Lionel Jospin semblaient vouloir défier la mise en garde de M. Chirac – le premier ministre, qui avait démenti, le dimanche 2 août, tout contact de l'opposition française de l'époque avec les autorités iraniennes, avant les *législatives de mars 1986*, avait menacé implicitement, de « ressortir » les affaires des Irlandais de Vincennes et du *Rainbow-Warrior* (*le Monde* du 4 août) – d'autres responsables socialistes ont prêché l'apaisement.

Interrogé lundi sur Europe 1, M. Louis Mermaz, député socialiste de l'Isère, a ainsi déclaré : *« Nous devons être extrêmement prudents, il ne suffit pas qu'une autorité à Téhéran s'exprime, pour que immédiatement, nous entrions dans des conflits internes. »* L'ancien président de l'Assemblée nationale a souhaité *« de tout cœur que le gouvernement (...) et la France n'aient jamais été mêlés à une affaire aussi triste »*.

M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS aux fédérations, s'est exprimé, le soir, dans le même registre sur Antenne 2. *« Il y a une crise grave qui demande l'esprit de responsabilité, qui demande d'une certaine manière, y compris avec nos différences, une certaine cohésion pour mieux défendre à la fois les otages et les intérêts français. » « Nous souhaitons vivement que le chef du gouvernement, si cela lui est possible, ait la même conception des intérêts de notre pays »*, a ajouté le sénateur socialiste de Seine-Saint-Denis.

Dans la journée, M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne et ancien ministre socialiste des relations extérieures, avait, sur RMC, donné *« raison à M. Giscard d'Estaing »* qui souhaitait, le 24 juillet dernier, que la France adopte un *« profil bas »* dans ses rapports avec l'Iran.

M. Cheysson a préconisé *« un profil bas dans la confrontation avec l'intégrisme »* et s'est montré *« effrayé de voir qu'on entend négocier avec des intégristes chiites, avec les membres du hezbollah »*. Pour l'ancien ministre, avant le 16 mars 1986, *« il est évident que l'opposition du moment a eu des contacts avec les Iraniens (...) Mais aucun élément*, a-t-il ajouté, *ne me permet de dire que l'opposition ait pu agir de manière choquante, c'est-à-dire en offrant des compensations supérieures à celles offertes par le gouvernement d'alors. »*

Vive réaction du RPR

Dans un communiqué, le porte-parole du RPR, M. Frank Borotra, avait réagi vivement aux premières réactions socialistes. Faisant référence à MM. Dumas, Lang et Jospin qu'il soupçonnait de prêter *« insidieusement la main à la campagne de diffamation »* du président du Parlement iranien, M. Borotra les accusait de faire *« fi de l'intérêt du pays »* en se prêtant *« à une manipulation pour des raisons bassement politiques »* alors que *« la France fait face à une redoutable épreuve au Moyen-Orient »*. Le responsable chiraquien lançait également un appel au président de la République *« qui doit être soucieux de l'intérêt national »* pour *« qu'il dise à ses camarades de ne pas tomber dans tous les pièges et de se taire »*.

Dans son édition de lundi, l'organe central du PCF, *L'Humanité*, estimait que la polémique entre le gouvernement et le PS correspondait *« à la méthode je te tiens, tu me tiens par la barbichette, déjà employée avec succès par l'Elysée pour étouffer l'affaire du Carrefour du développement »*.

ÉGYPTE

La colère des artistes

LE CAIRE
de notre correspondant

Samedi 1er août, minuit : les théâtres égyptiens arrêtent leurs représentations. Ce n'est pas un entracte, mais l'expression de l'ire des artistes de la vallée du Nil. Ils protestent contre une loi concernant leurs syndicats qui a été votée le 7 juillet par le Parlement sans qu'ils soient même consultés. Le célèbre comédien Adel Imam – récemment passé à l'Olympia, à Paris – harangue les trois mille spectateurs qui, comme chaque soir depuis des années, sont venus rire en regardant *El Wad Sayyed el Chaghal* (Sayyed le domestique). Il demande à ses innombrables admirateurs en Egypte et dans le monde arabe de soutenir les artistes dans leur lutte contre *« une loi qui constitue une atteinte à la démocratie »*, et le gouvernement prend l'affaire au sérieux car quand Adel Imam parle, il est beaucoup plus écouté qu'un député ou qu'un ministre.

Tout a commencé le 7 juillet, quand le Parlement a amendé la loi régissant le Syndicat des artistes, qui regroupe trois sous-sections : acteurs, cinéastes et musiciens (dix mille adhérents). Le principal amendement concernait la possibilité pour les présidents du syndicat et des trois sous-sections d'être réélus pour un troisième mandat de quatre ans. La précédente loi limitait le poste de président à deux mandats. C'était faire la partie belle à M. Saadel Din Wahba, député du Parti national-démocrate du président Moubarak, et l'un des responsables du théâtre étatique. M. Wahba était, en effet, sur le point de terminer son second mandat et ne pouvait donc plus se présenter aux élections prévues fin juillet.

Mais si la loi semblait visiblement taillée sur mesure pour M. Wahba, c'est surtout son côté hâtif et confidentiel qui a provoqué la colère des artistes. Ils ont appris par les journaux son vote après quelques minutes de débat.

La situation s'est rapidement dégradée quand le président Moubarak a entériné la loi parue au *Journal officiel* du 13 juillet. Réunion sur réunion ont été organisées. Le gouvernement, qui ne semblait pas avoir prévu la violence de la réaction, a tenté de calmer les mécontents. Une délégation d'artistes a donc été reçue le 15 juillet par le secrétaire général du Parti national, démocrate et ministre de l'agriculture, M. Youssef Wali, qui a promis d'examiner leur requête. Après avoir attendu deux jours, les artistes ont repris leur combat en tenant une réunion au siège de l'ordre des avocats pour décrier la loi.

Une crise préoccupante

Reprise par les journaux, la crise est d'autant plus préoccupante pour le gouvernement que les artistes ont entamé depuis plusieurs jours un sit-in dans leur syndicat au centre-ville envers et contre les « conseils » de la police soulignant l'*« illégalité d'une telle action »*.

Les artistes, acteurs, cinéastes et musiciens qui se relaient depuis vendredi dans le petit appartement du syndicat en face de la synagogue de la rue Adly *ont déjà reçu la visite du* ministre de la culture et d'un délégué de la présidence. Les deux responsables ont promis de tenter de résoudre le conflit, mais n'ont pas pu donner d'assurances écrites, comme l'exigeaient les artistes.

Aujourd'hui, ceux qui constituent la colonne vertébrale d'une importante industrie d'exportation menacent d'élargir leur mouvement et de multiplier les arrêts de travail, que ce soit au théâtre ou dans les studios de cinéma et de télévision. Une situation embarrassante au moment ou le Parti national-démocrate et la presse officielle ont entamé leur campagne afin de faire plébisciter le président Moubarak pour un second mandat en octobre prochain.

A. BUCIANTI.

Europe

YOUGOSLAVIE

M. Mikulic réclame la confiance du Parlement pour poursuivre sa politique économique

BELGRADE
de notre correspondant

Il y a une dizaine de jours, le chef du gouvernement, M. Mikulic, était mis en cause pour sa politique économique par un délégué de l'Assemblée nationale. M. Mikulic avait alors fait valoir que le gouvernement, en dépit des entraves qui lui étaient apportées de tous côtés, avait obtenu des résultats concrets dans les domaines de la production et des exportations, et il avait ajouté : *« Conformément à la Constitution, une demande signée de dix délégués suffit au Parlement pour engager la procédure de la révocation du gouvernement. Mes collègues et moi-même n'y voyons pas d'inconvénient. »*

Dans un pays où révocations et nominations sont depuis toujours affaire des cercles dirigeants restreints, cette déclaration a eu un profond retentissement. Elle a provoqué une brusque hausse de tension dans les milieux politiques et des spéculations inquiétantes quant à l'avenir, le gouvernement de M. Mikulic étant considéré, depuis sa formation en 1986, comme celui de la « dernière chance » de la Yougoslavie pour sortir de la crise par des « moyens autogestionnaires ».

Pour mettre un terme au malaise général, M. Mikulic a profité d'une réunion de la présidence de l'Alliance socialiste (le Front) à la fin de la semaine dernière pour préciser sa position. Il a brossé un sombre tableau de la situation et expliqué qu'il était illusoire de croire que des mesures prises par le gouvernement fédéral, aux compétences très limitées, pourraient à elle seules arrêter la dégradation économique, certaines personnes n'approuvant le programme de stabilisation que verbalement.

Parlant des dissensions intérieures et des *« pressions politiques qui bloquent »* l'activité du gouvernement, il a précisé : *« Des différences existent sur des questions telles que le cours du dinar et les taux d'intérêt, les prix, le système des devises et de la répartition du revenu, le redressement du secteur privé. Mais nous sommes unanimes à reconnaître que l'inflation est notre problème social et économique le plus important. A ceux cependant qui proposent la réduction de la consommation et l'harmonisation des salaires avec la productivité, on accroche des étiquettes, et on leur reproche même de vouloir, de cette façon, entraver le développement culturel de tel ou tel peuple. »*

Visiblement aigri par ce qui se passe, M. Mikulic a néanmoins déclaré qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. Il ne le fera que *« si le gouvernement est empêché de poursuivre son action »*, ce qui sous-entend qu'il ne partira qu'à la demande expresse du Parlement ou de la direction collégiale de l'Etat.

L'inflation a dépassé le niveau record de 100 % sur les six premiers mois de l'année. Les problèmes idéologiques, politiques et sociaux qu'elle pose sont aggravés par le perpétuel conflit entre les Républiques sous-développées et les Républiques « riches », accusées par les premières de profiter de l'inflation et d'empêcher, pour cette raison et par leur veto, le gouvernement d'agir. L'ensemble du volumineux dossier dit des *« divisions yougoslaves » se trouve en ce moment devant les directions collégiales de l'Etat et du parti. Mais si nul ne s'aventure à faire des pronostics sur les décisions qu'elles pourraient prendre, tous sont d'accord pour constater que les successeurs de Tito ne disposent ni de son autorité ni de sa force, dont ils auraient tant besoin à l'heure actuelle.*

PAUL YANKOVITCH.



هكذا من الأصل

Golfe

ncontre de M. Genscher
Bonn



relancée par M. Rafsandjani

une autorité iranienne s'exprime
ions dans des conflits internes

M. Louis Mermaz

Vive réaction du RPR

Afrique

TUNISIE : treize blessés dont douze touristes

Les attentats dans quatre hôtels n'ont pas été revendiqués

TUNIS
de notre correspondant

Un défi au pouvoir : tel semble avoir été le sens qu'ont voulu donner à leur geste les auteurs des explosions provoquées dans la soirée du dimanche 2 août dans quatre hôtels de la région de Sousse-Monastir et qui ont fait treize blessés dont douze touristes italiens et britanniques. En effet, ce n'est probablement pas un hasard si les attentats ont eu lieu dans la région de Monastir, ville natale du président Bourguiba, qui y séjourne actuellement, et à quelques heures du début des festivités marquant son quatre-vingt-quatrième anniversaire.

Il était entre 23 heures et 23 h 30 lorsque les explosions ont retenti presque simultanément devant l'entrée de l'hôtel Hana Beach à Sousse, à la réception du Kuriad à Monastir et dans les bars night-club du Sahara Beach à Monastir et de l'Hannibal à Port-el-Kantaoui au sud de Sousse. C'est dans ces deux derniers établissements que l'on a dénombré les blessés (sept Italiens, trois Ecossais, deux Anglais et un Tunisien), tous atteints légèrement, à l'exception d'une ressortissante britannique qui a dû être amputée d'un pied.

Selon les rares témoignages qu'il a été possible de recueillir, le moment de stupeur passé, il n'y eut aucune panique et les dégâts sont peu importants. Un communiqué officiel a d'ailleurs précisé que les engins explosifs *« de fabrication artisanale »* étaient de *« faible puissance »*.

Le même communiqué souligne que ces *« actes isolés ne troublent nullement notre sérénité et la quiétude du pays »*. Et, effectivement, lundi, les plages, les piscines et les restaurants des hôtels demeuraient envahis par les estivants particulièrement nombreux cette année, comme si rien ne s'était passé. Seul un contrôle strict des entrées et des sorties des établissements touristiques a été discrètement mis en place non seulement à Sousse, à Monastir, mais aussi dans toutes les stations balnéaires du pays.

A Monastir, les festivités se sont déroulées selon le programme initialement prévu, en présence du prince héritier du Maroc, Sidi Mohammed, et de tous les hauts dirigeants du pays.

Du côté des islamistes

Le ministère de l'intérieur a indiqué que, après l'enquête qu'ils ont ouverte, les services de sécurité nationale *« semblent disposer d'indices susceptibles de permettre l'identification des auteurs »* de ces attentats. Bien que ceux-ci n'aient pas été revendiqués, les regards se tournent tout naturellement du côté des islamistes, accusés depuis le mois de mars dernier d'avoir, en connivence avec l'Iran, comploté pour renverser le régime et dans les rangs desquels plusieurs centaines d'arrestations ont été opérées.

Mais quels islamistes ? Tout récemment encore, un dirigeant du Mouvement de la tendance islamique (MTI), actuellement dans la clandestinité, nous avait dit *« Par les manifestations de rue que nous organisons* (le Monde *du 18 juillet), nous cherchons seulement à faire entendre notre voix puisque nous n'avons aucun autre moyen d'expression. Nous sommes contre la violence et rejetons toute forme d'action qui irait à l'encontre des intérêts du pays »*. Si les attentats de Sousse et de Monastir sont imputés au MTI, la question sera de savoir si les affirmations de notre interlocuteur étaient de pure forme ou s'il existe désormais une nouvelle direction du mouvement, plus jeune et secrète, qui aurait opté pour une stratégie plus radicalisée que celle de ses prédécesseurs aujourd'hui arrêtés, en fuite ou réfugiés à l'étranger.

On peut aussi envisager la main d'autres courants islamistes révolutionnaires inconnus jusqu'ici qui, exploitant le démantèlement d'une large partie du MTI, la rupture des relations diplomatiques avec l'Iran et l'actuelle effervescence dans le monde islamique, après les incidents de La Mecque, auraient décidé de déstabiliser le régime en s'attaquant au tourisme, l'un des secteurs-clés de l'économie tunisienne représentant 20 % des recettes en devises.

Quoi qu'il en soit, les quatre explosions d'origine criminelle de dimanche soir sont sans précédent en Tunisie. Les engins, déposés dans les hôtels n'étaient apparemment pas destinés à tuer. Alors, le défi ne s'accompagnerait-il pas d'un avertissement aux autorités à quelques semaines du procès du « réseau Khomeiny » qui doit s'ouvrir devant la Cour de sûreté de l'Etat. En tout état de cause, les retombées véritables de cette affaire ne pourront guère être appréciées qu'à moyen terme.

MICHEL DEURÉ.

● **Avertissement du Foreign Office aux touristes.** — Le Foreign Office a recommandé, le lundi 3 août, la *« prudence »* aux touristes britanniques qui se rendent en Tunisie. Il a précisé avoir demandé aux autorités tunisiennes l'assurance que toutes les précautions sont prises pour assurer la sécurité des touristes britanniques. Le Foreign Office avait déjà demandé au cours du week-end la communication du rapport d'enquête sur une explosion qui, le 25 juillet dernier, avait sérieusement endommagé un bus de touristes dans lequel se trouvaient une vingtaine de Britanniques, non loin du palais du président Bourguiba. Certains des touristes avaient affirmé, à leur retour en Grande-Bretagne, que l'explosion avait été l'œuvre de *« terroristes »*. Le Foreign Office a estimé, lundi, qu'il était encore trop tôt pour établir un lien entre ces incidents. — *(AFP.)*

ANGOLA

La Havane et Luanda sont prêts à participer avec les Etats-Unis aux négociations sur la Namibie

La Havane *(AFP)*. — A l'issue de la visite à La Havane du président angolais M. Dos Santos, Cuba et l'Angola sont tombés d'accord pour poursuivre conjointement avec les Etats-Unis les négociations engagées sur la Namibie en juillet dernier entre Luanda et Washington.

Faisant une allusion indirecte à la récente mission en Angola de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, le communiqué commun précise que Cuba et l'Angola sont *« disposés à assouplir leur position commune (...) dans le but constructif de trouver un accord juste et honorable qui permette l'indépendance de la Namibie, la sécurité de l'Angola et la paix pour tous les Etats de l'Afrique australe »*.

Pour favoriser l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie, les deux pays affirment aussi leur *« volonté politique de travailler avec toutes les forces intéressées à la recherche d'une solution »*. Le président angolais avait proposé récemment que l'Angola, Cuba, l'Afrique du Sud et le mouvement pour l'indépendance de la Namibie, la SWAPO, participent à cette recherche. Concernant la présence militaire cubaine en Angola — trente mille hommes selon des sources occidentales, — le communiqué commun se contente de rappeler les principes de la plate-forme de 1984 liant le retrait des forces cubaines à celui des soldats sud-africains de Namibie.

Amériques

HAITI : pour la première fois depuis le départ de « Bébé Doc »

L'embryon d'un mouvement de lutte armée s'oppose au Conseil national de gouvernement

PORT-AU-PRINCE
de notre envoyé spécial

Coup de théâtre en Haïti : une poignée d'hommes dirigés par M. Bernard Sansaricq, opposant de longue date à la dictature duvaliériste, a pris les armes, lundi, contre le Conseil national de gouvernement (CNG) présidé par le général Henry Namphy. Le foyer de rébellion armé — le premier depuis la fuite de « Bébé Doc » en février 1986 — s'est installé à proximité de Jérémie, une ville de vingt mille habitants, dans le sud-ouest de l'île, dont la garnison compte quelque cent cinquante hommes.

La situation, dans cette région difficile d'accès, était encore confuse lundi 3 août dans la soirée. Selon divers témoignages diffusés par Radio Métropole, une station haïtienne, les affrontements entre partisans de M. Sansariq et militaires auraient fait plusieurs blessés. Dans un communiqué, le quartier général des forces armées expose sa version des faits : une dizaine de personnes emmenées par M. Sansaricq se seraient installées, samedi soir, dans un hôtel situé à proximité de Jérémie ; leur intention : recruter et entraîner des partisans, moyennant la promesse de 1 000 dollars par personne, dans le but de renverser le CNG par la force.

Alertés, les militaires auraient tenté d'intercepter le groupe. Une fusillade aurait alors éclaté, au cours de laquelle plusieurs soldats auraient été blessés, tandis que les rebelles s'échappaient en direction de la petite localité voisine de Léon. Là, ils auraient capturé deux soldats et incendié le poste militaire.

Président d'une petite formation politique, le Parti populaire national haïtien, M. Sansaricq n'en est pas à son coup d'essai. Dès 1965, il avait déclenché une première action contre la dictature de François Duvalier en franchissant la frontière haïtiano-dominicaine à la tête de quelques hommes armés. Nouvelle tentative en janvier 1982 : cette fois, les hommes de Sansaricq, huit au total, avaient décollé des îles Turks et Caïcos, au nord-ouest d'Haïti, à bord d'un hydravion. L'équipée devait une nouvelle fois se terminer en fiasco dans l'île de la Tortue, tandis que M. Sansaricq parvenait à prendre le large.

Une « tête brûlée » ?

Souvent qualifié d'*« activiste »*, voire de *« tête brûlée »* dans la classe politique haïtienne, M. Sansaricq n'en est pas moins l'un des animateurs, aux côtés du pasteur Sylvio Claude, du Parti démocrate-chrétien haïtien de la coalition pour la lutte finale, qui a joué un rôle important ces dernières semaines dans la mobilisation contre le CNG. Il est originaire d'une riche famille mulâtre de Jérémie exterminée en 1964 sur l'ordre de François Duvalier.

Même si la popularité du clan Sansaricq reste grande à Jérémie et dans le département de la Grande-Anse, la nouvelle du coup de main a fait l'effet d'une douche froide dans les rangs de l'opposition haïtienne à Port-au-Prince : *« Bernard Sansaricq offre un prétexte rêvé à la fraction la plus dure de l'armée et du gouvernement. Ils n'attendaient que cela pour justifier leur politique de répression, voire un coup d'*[...] se lamente un responsable de l[...]sition.

L'assassinat, dimanche[...] M. Louis Eugène Athis — fon[...] du Mouvement démocratiqu[...] libération d'Haïti — a, d'autre[...] alourdi le climat politique dan[...] caraïbe. Agé de quarante-six[...] M. Athis a été tué, avec deux [...] partisans, alors qu'ils s'apprêta[...] tenir un meeting près de Léo[...] une ville située à une trentai[...] kilomètres au sud-ouest de Po[...] Prince. L'accusant d'être co[...]niste, ses assaillants l'ont mor[...]ment frappé à coups de mac[...] de bâton et de pierre, avant de [...]ler son corps.

L'accusation est d'autant plu[...]prenante que M. Athis, [...] l'influence était grande au sein [...] communauté haïtienne établie [...] la République dominicaine voi[...] était connu pour ses propos anti[...]munistes. Il appartenait à la c[...]tion du Centre démocratique, ce qu'il y a de plus modéré, [...] côtés de personnalités du ce[...] droit comme MM. Marc Bazi[...] Louis Dejoie.

Dans un communiqué pu[...] lundi soir, un des dirigeants [...] Groupe des cinquante-sept frap[...] d'une mesure d'expulsion, M. Da[...] Narcisse, affirme, pour sa part, q[...] préfère *« se faire tuer par les for[...] fascistes du CNG plutôt que de p[...]tir en exil »*. M. Narcisse, à qui il [...] reproché de s'immiscer dans [...] affaires haïtiennes, alors qu'il [...] toujours porteur d'un passep[...] canadien, s'est réfugié dans la cl[...]destinité, *« sous la protection [...] peuple haïtien »*.

JEAN-MICHEL CAROIT.

ÉTATS-UNIS : M. Reagan et l'enquête du Congrès

« Irangate » : match nul

(Suite de la première page.)

On compte même parmi eux trois personnalités au profil aussi marqué que Mme Patricia Schroeder, représentante du Colorado et espoir des féministes ; M. Paul Simon, sénateur de l'Illinois est seul entre tous à faire campagne sur le respect des traditions du New Deal ; et le pasteur noir Jackson, nettement moins tiers-mondiste qu'en 1984 et qui essaie d'étendre son audience, au-delà de sa communauté, à l'ensemble des laissés-pour-compte, quelle que soit la couleur de leur peau.

Chacun d'eux représente un électorat. Aucun d'eux, et particulièrement pas M. Jackson, ne pourra donc être négligé, mais pour l'heure, et sauf brutale dégradation de la situation économique, tous les hommes qui auraient une réelle chance de rendre la Maison Blanche aux démocrates se réclament d'un réalisme économique et d'une critique de l'Etat-providence, qui tempèrent fortement l'exigence de justice sociale.

Autrement dit, si pas un seul des successeurs potentiels de M. Reagan n'est susceptible de reprendre le flambeau du reaganisme pour exalter les valeurs sociales les plus conservatrices, tous, démocrates ou républicains, tiennent compte de la poussée de la droite exprimée par la défaite de M. Carter en 1980, puis par la déroute de M. Mondale quatre ans plus tard.

Un succès pour la « contra »

Cette poussée demeure assez nette pour que le lieutenant-colonel North, lorsqu'il a choisi de prendre l'offensive devant la commission d'enquête parlementaire en justifiant politiquement les financements illégaux de la guérilla antisandiniste, ne se soit pas seulement assuré l'énorme succès personnel que garantissaient son éloquence et sa prestance. Il a également réussi, malgré la répugnance générale de l'opinion à l'égard de tout ce qui pourrait conduire à un engagement militaire extérieur, à faire monter de 28 à 40 % le pourcentage d'Américains favorables à l'aide aux « contras » et à faire tomber de 60 à 49 % la majorité qui s'y oppose.

Ses arguments sur la nécessité d'empêcher un deuxième régime prosoviétique de se consolider aux frontières des Etats-Unis ont spectaculairement porté. Cela n'implique aucunement que la Maison Blanche obtiendra du Congrès les 130 millions qu'elle va demander en septembre pour les antisandinistes, mais le fait est qu'aucun n'a souhaité relever le gant et opposer à Oliver North l'argumentaire libéral selon lequel l'emploi de la force ne peut que durcir encore plus le régime sandiniste et le faire bénéficier dans la région des réflexes de solidarité anti-américaine.

Plutôt que de s'aventurer sur ce terrain et de montrer par la même occasion à quel point le Congrès — jusqu'au sein de sa majorité démocrate — est divisé par cette question, la commission a fait délibérément porter son effort sur la dénonciation de la violation du rôle que la Constitution reconnaît au législatif dans la définition de la politique étrangère.

Le dossier était plus que solide puisque la Maison Blanche a sans doute violé, et certainement contourné, les dispositions législatives adoptées par le Congrès pour limiter l'aide militaire aux « contras ».

La faiblesse de la défense

La défense était de plus remarquablement faible puisqu'il n'est tout simplement pas crédible qu'un conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, l'amiral Poindexter, ait décidé seul, et sans en avertir M. Reagan, de financer les Combattants de la liberté avec les bénéfices des ventes d'armes à l'Iran ; que les différents témoignages font ressortir trop d'incohérences pour ne pas être mis en doute, et que les secrétaires d'Etat et à la défense, enfin, n'ont rien dit, au-delà des hommages de rigueur, qui puisse grandir M. Reagan : le premier a raconté comment la Maison Blanche menait une véritable *« guérilla »* contre lui ; le second, comment ses propres services de renseignements avaient reçu ordre de ne pas le tenir informé des tractations avec l'Iran, et tous deux, comment leurs mises en garde avaient été ignorées.

Sauf pendant le prodigieux spectacle offert par Oliver North, l'Amérique ne s'est jamais vraiment intéressée à ces auditions.

Tout s'est passé comme si elle avait considéré que les détails de l'enquête parlementaire ne prouveraient rien de plus et que la cause était entendue depuis les premières révélations de novembre dernier. Dès cette époque, une majorité d'Américains a estimé que M. Reagan n'avait pas pu tout ignorer des détournements de fonds en faveur des « contras » et qu'il mentait également en niant s'être engagé dès le départ dans une opération — totalement contraire à ses positions de principe — d'échanges d'armes contre des otages. Depuis, la popularité de M. Reagan n'est jamais remo[...]tée au niveau d'avant-novembre, mais elle n'a pas non plus con[...] d'autre recul que cette chute in[...]tiale et relative.

C'est que M. Reagan, contra[...]rement à M. Nixon au moment d[...] l'affaire du Watergate, n'est h[...] de personne, et que le reaganism[...] n'a certainement pas été véc[...] comme une sombre période même si l'euphorie n'est plus là : l'heure du bilan économique qu'il est probablement absurd[...] mais pas infamant d'avoir vouh[...] traiter avec le régime de Téhéran et que l'Amérique, enfin, n'aspire pas à un changement politique radical, mais à un recentrage déjà amorcé en douceur.

Sauf accident, les Etats-Unis et l'URSS signeront à l'automne leur premier accord de réduction des armes nucléaires, et il devrait dans ce contexte être plus facile à M. Reagan d'accepter un compromis avec le Congrès sur la réduction des dépenses militaires, indispensable à la réduction du déficit budgétaire.

BERNARD GUETTA.

● **CHILI : un journaliste expulsé.** — Le journaliste chilien Ariel Dorfmann a été expulsé, dimanche 2 août, par les autorités à son arrivée à Santiago en provenance des Etats-Unis. M. Dorfmann, qui avait quitté le Chili après le coup d'Etat militaire en 1973 et s'était établi aux Etats-Unis, travaillait pour le *New York Times* et le *Washington Post*. Il s'était rendu quatre fois à Santiago depuis 1983. Il a expliqué que le gouvernement chilien avait ordonné son renvoi en exil à cause d'un article qu'il avait publié sur les cas de Rodrigo Rojas et de Carmen Quintana, deux manifestants brûlés vifs dans la capitale — dont l'un, Rojas, en était mort — par une patrouille de l'armée en juillet 1986. — *(AFP.)*

● **PARAGUAY : le gouvernement libère des dirigeants de l'opposition.** — Une vingtaine de dirigeants de l'opposition paraguayenne ont été libérés, le lundi 3 juin, par les autorités. Arrêtés jeudi, lors d'une manifestation antigouvernementale, les opposants avaient entamé dès le lendemain une grève de la faim. Parmi eux se trouvait M. Domingo Laino, le président de la coalition de quatre partis ayant conclu un accord *national* pour le départ du général Stroessner, au pouvoir depuis trente-trois ans. La décision de libérer les opposants intervient après la convention du Parti national, qui a entraîné une scission entre les partisans inconditionnels du général et les « traditionalistes », qui cherchent à dégager leur formation de la personne du chef de l'Etat (*le Monde* du 4 août). — *(AFP.)*

...mériques

...ière fois depuis le départ de « Bébé Do...

...'un mouvement de lutte armée
...onseil national de gouvernement

M. Reagan et l'enquête du Congrès

...rangate » : match nul

Asie

Sri-Lanka : l'application de l'accord de paix

Les rebelles tamouls auraient accepté de remettre leurs armes aux forces indiennes

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Le suspense touche à sa fin. *« Sauf catastrophe »*, le chef des Tigres séparatistes tamouls devait annoncer, mardi 4 août dans la soirée à Jaffan, au cours d'une réunion publique, son acceptation formelle de l'accord de paix signé le 29 juillet à Colombo par le président Jayewardene et le premier ministre indien M. Rajiv Gandhi. La remise des armes rebelles aux trois mille « soldats de la paix » indien déployés dans la péninsule tamoule devait commencer aussitôt après la réunion publique convoquée pour mardi après-midi par le chef de la guérilla, M. Vetupillai Prabhakaran.

Ce dernier a fait part, lundi soir, par écrit, de ses intentions au général Harkirat Singh, commandant opérationnel des *« troupes indiennes de paix »*. Le chef rebelle aurait cependant indiqué dans son message que, *« pour des raisons logistiques »*, le désarmement de ses maquisards ne pourrait sans doute pas être *« complété »* avant plusieurs jours et que les *« modalités »* devraient faire l'objet d'une *« mise au point dans les détails »*.

On rappelle notamment, à Jaffna, que si l'essentiel des forces armées séparatistes est effectivement concentré dans le bastion tamoul du nord (peut-être deux mille hommes au total), le mouvement des Tigres dispose toujours de nombreux sympathisants et de plusieurs centaines de maquisards dans les régions de l'Ouest et de l'Est. C'est notamment *« pour consulter tous les commandants »* des différentes *« wilayas »* tamoules que le chef des Tigres, revenu dimanche à Jaffna à bord d'un avion militaire indien, avait demandé vingt-quatre heures de délai supplémentaires.

A Colombo, un ministre important, M. Lallith Athulathmudali, responsable depuis quatre ans de la sécurité nationale, a évoqué, pour la première fois, dans un entretien de presse, *« l'heure de la réconciliation (qui) a sonné »*. Le ministre, dont l'ostensible absence a été observée lors des cérémonies de signature du compromis indo-sri-lankais, a remarqué : *« Maintenant que l'accord est conclu, il faut tout mettre en œuvre pour son succès. »* Pour prix de son ralliement à la stratégie du président, M. Athulathmudali, dont le ministère serait supprimé, pourrait devenir responsable de la *« reconstruction nationale »*...

Navires indiens

En attendant, pour la première fois depuis près d'une semaine, diplomates indiens et source gouvernementale sri-lankaise sont à peu près d'accord sur l'interprétation à donner aux derniers développements. *« Dès lors que le processus de désarmement a commencé »*, les deux gouvernements *« ne sont pas opposés à retarder de quelques jours – trois, selon plusieurs sources – la date à laquelle les Tigres pourront être considérés comme désarmés »*. Personne, en effet, ne se fait d'illusion et l'ambassadeur indien, dans la capitale sri-lankaise , lui-même a admis que *« toutes les armes »* ne seront sans doute pas rendues en temps et en heure : *« L'essentiel*, a-t-il dit, *est que les Tigres rentrent dans leur foyer. »* Les troupes indiennes ont cependant reçu l'ordre, après un certain délai, d'*« aller chercher »* les armes manquantes *« là où elles se trouveront »*...

Sur le terrain, dans les environs de Jaffna, une coopération s'est déjà amorcée entre les soldats indiens et les Tigres. Ces derniers aident « la force de paix » à déminer les routes et voies d'accès aux localités urbaines, de manière à permettre aux convois blindés envoyés par Delhi de progresser sans risque. En échange, les soldats auraient promis de n'entrer dans la cité de Jaffna qu'après avoir reçu le feu vert officiel du commandement suprême des Tigres.

Dans l'Est, à Trincomalee précisément, deux nouveaux bâtiments de la « Navy » indienne ont accosté lundi. L'utilisation éventuelle de ce grand port sri-lankais par les marines soviétique et américaine constituait, rappelons-le, l'une, pour ne pas dire la seule, dimension internationale de ce conflit. Aux termes de l'accord conclu mercredi dernier, Colombo s'est maintenant engagé à ne laisser aucune des deux superpuissances mouiller leurs ancres dans cette région. Selon une explication semi-officielle, les deux navires indiens chargés de matériel de déminage, de camions blindés – et de deux mille soldats supplémentaires, selon une information non confirmée – auraient été *« contraints par leur tonnage »* de mouiller à Trincomalee, les installations portuaires près de Jaffna étant trop petites pour les recevoir... On précise officiellement que le chargement de ces bateaux sera convoyé par route vers le nord de l'île.

La demande des séparatistes d'un déploiement des troupes indiennes étendu à l'Est pour protéger les Tamouls contre les commandos spéciaux de la police cinghalaise (STF) et les soldats gouvernementaux n'a pas, pour l'instant, été retenue. Aux termes de l'accord, seul le président Jayewardene – en tant que commandant suprême des forces armées –, peut en donner l'ordre.

Le nombre de navires indiens mouillant dans les eaux territoriales sri-lankaises s'élève désormais aux environs d'une dizaine, y compris les deux frégates armées ancrées à une encablure de la capitale, Colombo. Interrogé à de multiples reprises sur l'embarrassante présence de ces deux bâtiments – sous le nez des citadins –, l'ambassadeur indien, M. Dixit, a précisé qu'ils étaient là *« pour coordonner »* le blocus indo-sri-lankais du détroit de Palk, et aussi *« éventuellement, pour protéger le personnel de la mission diplomatique indienne »*. Un ministre sri-lankais a cependant confirmé, en privé, que la présence de ces deux navires pouvait effectivement avoir *« un effet dissuasif »* sur les Cinghalais, mécontents de l'accord signé par le président.

P. C.

Velupillai Prabhakaran, chef des Tigres tamouls

Un exceptionnel meneur d'hommes



« Un fauve cruel, un bandit sanguinaire », selon le président sri-lankais. *« Un héros sans peur et sans reproche »*, si l'on en croit ses jeunes disciples de Jaffna. *« Une sorte de moine-soldat, impitoyable et doté d'une volonté de fer »*, d'après un intellectuel tamoul modéré. Après quatre ans de combats, au fil desquels sa légende n'a cessé de grandir, Velupillai Prabhakaran demeure pour tout le monde ou presque un personnage énigmatique, un illustre inconnu.

Ses amis l'appellent Thamby – petit frère en langue tamoule – en souvenir de l'époque où il était le plus jeune des dirigeants du séparatisme. Les rares photos de lui publiées dans la presse ou accrochées dans les bureaux et les maquis de son organisation le représentent en tenue camouflée – le plus souvent avec un fusil d'assaut au poing. Petit et râblé, bonne bouille rondouillarde, la moustache de sapeur, Thamby aurait pu être dans le civil négociant, ou petit fonctionnaire comme l'était son père. Le destin en a décidé autrement.

Stratège habile, même selon ses ennemis, tireur d'élite – *« une cigarette à cent pas »*, dit la légende, – exceptionnel meneur d'hommes – ses partisans, lors de l'adhésion, jurent fidélité à la cause et à son leader, – Velupillai Prabhakaran n'est cependant pas un révolutionnaire tout à fait comme les autres. Adepte déclaré de l'*« unipartisme socialiste »*, admirateur fervent de Fidel Castro, et surtout du « Che » Guevara dont les posters ornent son bureau de Madras, le « commandant suprême » des Tigres est d'abord et avant tout un nationaliste convaincu. Tous ceux qui l'ont connu jadis admettent que l'idéologie dont il se réclame aujourd'hui fut plaquée sur son dos deux ans après la fondation du mouvement, il y a treize ans.

Peu communicatif, maniaque du secret et du mystère, l'homme qui a ébranlé l'Etat sri-lankais et tenu tête à la puissance indienne est né il y a près de trente-trois ans à Valvettiturai, une bourgade de pêcheurs au nord-est de Jaffna-Ville. La petite cité balnéaire (huit mille habitants) était devenue, avant sa capture par l'armée cinghalaise le mois dernier, le haut lieu du nationalisme tamoul. Quelques années auparavant, elle était surtout connue pour l'audace et la prospérité de ses contrebandiers...

Puritain austère mais sachant sourire et s'exprimant toujours en tamoul (il ne parle aucune autre langue) d'un ton doux et mesuré, l'ennemi public numéro un des Cinghalais bouddhistes a trouvé sa voie dans les rites de l'hindouisme. *« Enfant*, se souvient-il, *j'étais captivé par l'extraordinaire esprit de sacrifice des héros du Mahabharata »*, la grande et tragique chanson de geste hindoue. Fasciné par le don ultime de sa personne à une cause, le jeune homme imposera plus tard à ses fidèles la macabre tradition du *« cordon de la mort »* : tous les cadres du mouvement, tous les Tigres en opération, porteront accroché autour du cou une petite capsule de fer remplie de cyanure qu'ils devront avaler avant d'être capturés par l'ennemi. *« C'est d'abord*, expliquera leur chef, *l'expression de notre courage et le symbole de notre détermination à sacrifier nos vies pour la cause. »*

La légende

De fait, la cause de l'Eelam indépendant – du nom de l'ancien royaume tamoul de Ceylan – fera beaucoup de victimes. Et pas seulement chez les Tigres... En 1975, le maire de Jaffna, un Tamoul modéré soupçonné de pactiser avec le parti gouvernemental cinghalais, est assassiné en pleine rue par un pistolero isolé. Vetupillai Prabhakaran vient d'exécuter sa première victime. Il a alors vingt et un ans, sa légende commence. Cinq ans plus tôt, après une scolarité minime, il avait rejoint un mouvement nationaliste de jeunes avant de créer, en 1973, sa propre organisation, les Nouveaux Tigres tamouls. Le tigre, par opposition au lion cinghalais bouddhiste, était le symbole du royaume tamoul de jadis.

En 1976, après une restructuration, les Nouveaux Tigres deviennent les Libérateurs de l'Eelam. Entre-temps, plus d'une demi-douzaine de groupuscules indépendantistes se sont formés. *La course à la légitimité populaire* et au financement de la cause est ouverte. Thamby s'emploie à consolider l'avance prise sur ses rivaux avec le spectaculaire assassinat du maire de Jaffna. En 1983, il conçoit et dirige personnellement l'attaque d'une patrouille de soldats gouvernementaux : treize morts, tous cinghalais...

A Colombo, les politiciens profitent de l'attentat, le premier du genre, pour exciter les foules bouddhistes et régler leurs comptes. La « furie cinghalaise » déclenchée en représailles donnera lieu à des scènes d'une sauvagerie inouïe, à un véritable pogrom antitamoul qui fera plusieurs centaines de morts dans la minorité. Ce sera le tournant des relations entre les deux communautés qui, soit dit en passant, sont l'une et l'autre originaires de l'Inde, les Cinghalais venant du nord et les Tamouls des régions dravidiennes du sud.

Bref, le conflit ethnique se transforme peu à peu en une véritable guerre civile. De massacres en tueries, de représailles en contre-représailles, le mouvement séparatiste se renforce considérablement. En 1985, cinq grandes organisations armées dominent la lutte. Celle de Vetupillai Prabhakaran est la plus efficace sur le terrain, la plus disciplinée et, sans aucun doute, la plus terrifiante pour le Cinghalais moyen. Mais ce n'est pas la plus riche ni la plus influente. Elle deviendra l'un et l'autre et établira sa suprématie totale sur la cause en éliminant purement et simplement ses rivales à partir de l'été 1986. On estimera à environ deux cents le nombre de militants séparatistes tamouls exécutés par les Tigres en un an. Thamby justifiera le massacre en expliquant d'une voix douce que beaucoup d'entre eux étaient devenus des *« bandits de grand chemin qui salissaient la cause »*. Il dira aussi, très gentiment : *« A mon avis, pour remporter la lutte contre les Cinghalais, il vaut mieux qu'il n'y ait qu'un seul mouvement unifié. »*

Après quatre années de guerre, le « tigre » semble enfin sur le point de rentrer ses griffes. Mais les grands félins s'endorment-ils jamais tout à fait ?

PATRICE CLAUDE.

A TRAVERS LE MONDE

● **BANGLADESH : décès de l'ancien président Chowdhury.** – Abu Sayeed Chowdhury, qui assuma la fonction de président du Bangladesh en janvier 1972, peu après avoir joué un rôle essentiel dans la création de cet état, est mort vendredi à Londres, à l'âge de soixante-six ans, des suites d'une crise cardiaque a annoncé, lundi 3 août la Haute Commission du Bangladesh dans la capitale britannique. M. Chowdhury s'était arrêté à Londres pour rendre visite à des amis, sur sa route pour Genève, lorsqu'il a été terrassé par une crise cardiaque. En 1971, il avait été représentant spécial chargé de la Haute Commission du Bangladesh à Londres, alors non reconnue, et président des missions du Bangladesh à Londres et à New-York jusqu'à sa désignation comme président en janvier 1972. Il a été également juge à la Haute Cour de Dacca pendant neuf ans à partir de 1972. – *(AFP.)*

● **BERLIN-OUEST : trois Allemands de l'Est escaladent le mur de Berlin.** – Trois jeunes Allemands de l'Est sont passés à l'Ouest, mardi 3 août, en franchissant le mur de Berlin à l'aide d'une échelle. Ces défections portent à environ quatre-vingt-dix le nombre d'Allemands de l'Est passés à l'Ouest depuis le début de l'année. – *(UPI.)*

● **PAKISTAN : la question nucléaire.** – Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires politiques, M. Michael Armacost, a appelé, le mardi 4 août, à Islamabad, à la signature d'un traité indo-pakistanais sur la non-prolifération des armes nucléaires. Au cours d'une conférence de presse, M. Armacost a indiqué que les entretiens qu'il avait eus avec le président Zia Ul Haq et le premier ministre, M. Junejo, sur le dossier épineux du programme nucléaire pakistanais avaient été *« francs et utiles »*. Le 29 juillet, une sous-commission de la Chambre des représentants américaine s'était prononcée en faveur d'une suspension temporaire (cent cinq jours) de l'aide au Pakistan prévue dans le projet de loi pour l'année budgétaire 1988. Le gouvernement pakistanais avait réagi, lundi, en adressant une sévère mise en garde aux Etats-Unis, soulignant que, le cas échéant, la décision du Congrès américain de geler son aide au Pakistan aurait des *« conséquences tragiques »* sur les objectifs communs poursuivis par les deux pays. – *(AFP.)*

● **URSS : visite du président mozambicain.** – M. Joaquim Alberto Chissano, le président du Mozambique, est arrivé le lundi 3 août à Moscou, pour sa première visite officielle en URSS depuis qu'il a succédé à Samora Machel, mort dans un accident d'avion en octobre dernier. L'URSS et le Mozambique sont liés depuis 1977 par un traité de coopération, et Moscou est le premier fournisseur d'armes de Maputo. – *(AFP.)*

CAMBODGE : le refus par les Khmers rouges de contacts avec Phnom-Penh

La Chine maintient son opposition à un règlement politique avant un retrait militaire du Vietnam

Le dernier pas de deux diplomatique autour de la crise cambodgienne semble, pour le moment, trébucher comme les précédents sur l'opposition de la Chine à un règlement politique du conflit avant un retrait militaire vietnamien. En effet, Pékin – tout en s'abstenant de la moindre déclaration publique – vient de faire savoir par la voix de ses protégés au Cambodge, les Khmers rouges de l'ancien premier ministre Pol Pot, qu'il n'était pas question que ceux-ci participent à des réunions informelles où l'on parlerait, entre Khmers de tous bords, des perspectives de réconciliation.

L'affaire remonte à la fin du mois de juillet. Le ministre indonésien des affaires étrangères, M. Mochtar Kusumaatmadja, s'est rendu au Vietnam, comme il en avait exprimé l'intention voici quelques mois, en sa qualité de représentant de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN : Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande). Il y a obtenu ce qui apparaissait comme une concession du vice-premier ministre et chef de la diplomatie vietnamienne, M. Nguyen Co Thach : l'accord de Hanoï pour que se tienne une *« réunion informelle »* des factions rivales en présence au Cambodge (le gouvernement de Phnom-Penh soutenu militairement par le Vietnam, et la résistance composée de Khmers rouges prochinois et des partisans du prince Sihanouk et de M. Son Sann).

Le communiqué émis à l'issue de la rencontre, le 29 juillet, à Ho-Chi-Minh-Ville (ancienne Saigon), précisait que la réunion khmère devrait se tenir *« sur une base égalitaire, sans préconditions et sans étiquette politique »* – ce qui signifiait que les Khmers rouges n'y seraient pas représentés en tant que tels, comme ils l'exigent, mais qu'aucune faction ne serait écartée. En outre, le communiqué envisageait l'étape suivante, où l'Indonésie inviterait *« d'autres pays concernés, dont le Vietnam »*.

M. Mochtar avait précédemment exposé son plan au prince Sihanouk, le leader de la coalition de résistance antivietnamienne qui s'est mis « en vacances » pour un an à Pyongyang. Celui-ci n'avait pas fait connaître une opposition à l'offre indonésienne, qui cadre plus ou moins avec son propre souci de sortir de l'impasse actuelle. Mieux, le prince Sihanouk avait fait parvenir à M. Thach, par l'intermédiaire du chef de la diplomatie indonésienne, un message à la teneur maintenue secrète.

Selon des informations recueillies par le correspondant de l'AFP à Hanoï, l'ancien monarque cambodgien avait même, un mois auparavant, fait une nouvelle tentative pour prendre langue directement avec Phnom-Penh et Hanoï. Le Vietnam aurait alors refusé, mais M. Hun Sen, premier ministre du gouvernement provietnamien du Cambodge, aurait accepté de se rendre à Pyongyang fin juin. Tout fut annulé par le prince Sihanouk le 25 juin, au lendemain d'une rencontre à Pékin entre la princesse Monique, son épouse, et le premier ministre chinois par intérim, M. Wan Li.

Le samedi 1er août, la radio des Khmers rouges – qui expriment en général le point de vue chinois – répondait indirectement mais sans équivoque à M. Mochtar : la bonne volonté affichée par Hanoï, affirma la radio, n'était qu'une ruse en vue de la reconnaissance de ses protégés de Phnom-Penh.

Retour, donc, à la case départ – en apparence tout au moins. Et nouvel échec, en tout cas, pour l'Union soviétique, dont les dirigeants disaient au même moment au premier ministre malaisien, M. Mahatir Mohamad, à croire ce dernier, combien ils souhaiteraient qu'une solution au Cambodge passe *« par la discussion politique et non par des actions militaires »*. Il reste, pour les semaines qui viennent avant la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies, une inconnue : que va faire Norodom Sihanouk, qui s'est interdit, en se mettant en « congé », de représenter les trois factions de la résistance comme il le faisait les années précédentes à New-York ?

Ainsi que l'ont fait remarquer les responsables malaisiens et indonésiens à M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, lors de la tournée qu'il vient d'effectuer en Asie, l'ancien monarque cambodgien, en s'enfermant à Pyongyang, risquerait de se voir reprocher un éventuel affaiblissement de la position de la résistance à l'ONU. Sans doute est-ce pour ne pas prêter le flanc à cette critique qu'il a déjà fait savoir, par divers messages depuis son exil nord-coréen, qu'il envisageait finalement de se rendre à New-York, après une visite officielle à Pékin. Mais il se contenterait d'y rencontrer le secrétaire général des Nations unies, et d'y donner une réception, a-t-il fait savoir.

FRANCIS DERON.

La visite de M. Bariani en Asie du Sud-Est

La Malaisie et l'Indonésie pourraient assouplir leur position sur la Nouvelle-Calédonie

Les pays d'Asie du Sud-Est hostiles à la présence française en Nouvelle-Calédonie pourraient réviser leur position après le référendum du 13 septembre sur l'autodétermination du territoire *« si les choses se passent bien »*, a estimé, le lundi 3 août, M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, au retour d'une tournée de deux semaines dans cette région et en Chine.

M. Bariani, au cours d'un point de presse, a rapporté que cette éventualité avait été évoquée par les dirigeants malaisiens et indonésiens qu'il a rencontrés. M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, a indiqué, en particulier, qu'il s'apprêtait à réétudier la question néo-calédonienne avec ses cinq partenaires de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui avaient voté l'an dernier aux Nations unies en faveur d'une décolonisation du territoire.

Tant à Kuala-Lumpur qu'à Djakarta, M. Bariani a dit avoir entendu *« un discours moins rugueux, moins rigide, moins définitif qu'auparavant »* envers la France. Paris, lui a-t-on dit, doit continuer à jouer *« un rôle stabilisateur dans le Pacifique »*, et la présence française dans cette région ne constitue pas *« quelque chose sur quoi on puisse tirer un trait »*. M. Bariani a ajouté avoir trouvé des interlocuteurs attentifs à l'argument français selon lequel l'indépendance du territoire ne pouvait *être décidée contre le souhait* d'une majorité si telle était l'issue du référendum du mois prochain.

D'autre part, M. Bariani a annoncé qu'il avait accordé, au cours d'une escale à Hongkong, un quota exceptionnel de cinquante visas à des réfugiés de la mer vietnamiens qui en répondent pas aux critères d'accueil des autorités françaises. Ce geste est destiné à marquer le soutien de Paris envers les pays anglo-saxons qui recueillent habituellement les réfugiés originaires du nord du Vietnam venus par la mer à Hongkong. Cet exode, a-t-il noté, redouble d'intensité à l'heure actuelle : neuf cents réfugiés sont venus se joindre depuis le début de l'année aux neuf mille qui se trouvent actuellement dans des camps d'accueil de la colonie britannique.

Politique

Heurs et malheurs de la promotion républicaine

Léon Pompidou, né en 1887, ne connut pas longtemps le sort d'humble petit paysan auvergnat auquel il aurait pu être voué comme ses ancêtres. Remarqué par son instituteur, le voici bientôt boursier, élève de l'école primaire supérieure, puis instituteur lui-même. On sait ce qu'il advint de son fils Georges : la rue d'Ulm, Matignon, l'Elysée. Un chapitre exemplaire et maximaliste, il est vrai — du roman vrai de la promotion républicaine, version III[e] République.

D'un autre côté, on connaît les acharnements contraires, et souvent talentueux, d'un certain roman romanesque contre cette évolution, au moment même où elle s'amorçait ou se produisait. C'est le professeur Monneron, de *l'Etape* de Paul Bourget, déboussolé par une trop rapide odyssée sociale qui le mène de la glèbe aux prestiges divers. C'est, d'une autre façon, le professeur puis député Paul Bouteiller sorti de la plume du Maurice Barrès du *Roman de l'énergie nationale*.

Qu'a-t-elle donc au juste, au fil des républiques successives, cette fameuse « promotion » pour avoir suscité tant de destins, tant d'enthousiasmes ou tant de haines ? Elle est trop diverse en tout cas — les protagonistes de la journée d'études organisée à Paris par l'Association française de science politique et le Centre de l'histoire de l'Europe du vingtième siècle ont bien été contraints d'en prendre acte — pour être évoquée telle qu'en elle-même.

Y a-t-il, en effet, un fil conducteur qui mènerait du singulier penseur-précurseur de la promotion républicaine que fut Condorcet, immergé dans la grande Révolution avant d'être noyé par ses vicissitudes, aux laborieux efforts rhétoriques de notre V[e] République parvenue à maturité et qui tente de prouver contre tant d'évidences que la promotion républicaine « fonctionne » plus largement que jamais ? S'il existe, ce fil d'Ariane est bien malaisé à discerner.

Les bienfaits de la raison

Convaincu des bienfaits pour chacun d'une raison dont l'extension n'est, à ses yeux, pas douteuse, Condorcet a milité sans relâche dans ses écrits en faveur de l'égalité des chances pour chacun. Mais il récuse l'égalitarisme, assuré qu'il est de voir, comme l'a rappelé Lucien Jaume devant l'auditoire de l'Association française de science politique, cette égalité nécessaire « produire » des individus intellectuellement inégaux.

Qu'importe, affirme le savant-philosophe, pourvu que s'étende la *« classe des hommes éclairés »*. Ce qui ne saurait manquer d'arriver avec la généralisation de l'instruction que Condorcet appelle de ses vœux, tout en imaginant la création d'un fonds d'Etat propre à procurer aux enfants démunis un capital destiné à assurer leur formation.

De quoi accouchera cette Révolution qui conduit Condorcet, comme tant d'autres, à la mort et assure la périlleuse promotion de quelques-uns de ceux qu'elle fait entrer dans la carrière militaire ? D'un projet social consubstantiel à l'idée républicaine, soutient François Ewald : la solidarité, qui se déploie progressivement, au fil de la III[e] République, à travers le développement des pratiques d'assurance sociale.

Un *« imaginaire social républicain (...) totalement inscrit dans cet espace »* solidariste, une société devenant tout entière (lentement, dans les faits) *« une vaste assurance »* : telle serait la toile de fond de cette III[e] République, marquée par *« l'obsession de fonder une morale sans Dieu »*.

Cette philosophie républicaine en croise d'autres : celle (Jules Ferry) qui prête un *« rôle fondamental à l'école obligatoire gratuite et laïque »* (Serge Bernstein). Ce vivier de la promotion républicaine ira prospérant pendant que se déploie l'autre grande idée de la III[e] : *« l'extension à tous de la propriété et la disparition progressive du salariat »*.

Idéologie et pratiques

Peut-on parler, comme Serge Bernstein, d'une *« relative réussite du projet social républicain »* ? Ou bien faut-il voir, comme François Ewald, dans le ratage de cet objectif (une France de petits propriétaires) l'explication du développement de l'autre promotion, indirecte, minimale et collective, celle de l'assurance sociale généralisée ?

Il n'est même pas sûr, en fait, a soupçonné Serge Bernstein, que l'on parle de la même chose en évoquant ces différents aspects. Discours disparates pour une réalité qui ne l'est pas moins, au point de faire *« se pulvériser »*, dans les années 30, le modèle républicain.

La IV[e], puis la V[e] République pourront bien tenter — M. Michel Debré est venu en porter témoignage en tant que premier premier ministre de cette dernière — de réassurer, sur des bases renouvelées (promotion sociale, formation permanente et, timidement, enseignement technique), la promotion républicaine.

Les castes (notamment la haute fonction publique, étudiées par Jean-Luc Bodiguel) demeurent ce qu'elles sont quand elles ne se renforcent pas. L'armée, décrite par Raoul Girardet, joue plutôt moins bien qu'auparavant son rôle de machine à fabriquer de la promotion. Et *« la boutique »*, si l'on en croit Nonna Mayer, n'assure qu'une promotion sociale limitée et parfois assez précaire.

En sorte qu'on ne peut s'empêcher d'en revenir toujours à cette école de la III[e] République, évoquée aussi par Jean-François Sirinelli. Quels sont le pourquoi et le comment de cet heureux moment, de ce terrain incontestablement fertile de promotion républicaine (même s'il ne faut pas en exagérer jusqu'au mythe l'ampleur ?) Probablement l'adéquation efficace, a suggéré Jean-François Sirinelli, entre un discours, une idéologie et des pratiques également « productifs ». Ce n'est pas si fréquent.

MICHEL KAJMAN.

Les relations entre la majorité et le Front national

M. Le Pen juge que M. Chirac « a fait un pas dans le bon sens »

Le Front national a réagi en deux temps aux propos tenus dimanche par M. Chirac au « Forum RMC-FR3 » le concernant. Le premier ministre avait, pour la première fois, couvert les accords locaux et régionaux conclus entre la majorité et l'extrême droite, tout en continuant de refuser la perspective d'une alliance au niveau national.

Premier temps : *« C'est de la bouillie pour les chats »*, a estimé à La Baule, le lundi 3 août, M. Le Pen, pour qui M. Chirac *« n'a pas l'esprit clair »*. Au même moment, M. Bruno Mégret, directeur de la campagne de M. Le Pen, a affirmé à Paris que le premier ministre s'est montré *« fidèle à son tempérament radical-socialiste en cautionnant aussi bien ceux qui jettent l'anathème contre le Front national que ceux qui veulent une entente »*.

Deuxième temps : M. Chirac *« a fait un pas dans le bon sens »*. Ce jugement est aussi celui de M. Le Pen, qui a alors préféré mettre l'accent sur l'approbation par le Premier ministre des alliances locales.

Si bien que, pour le président du Front national, M. Chirac *« prépare son opinion à une révision déchirante »*. Le chef de file de l'extrême droite a ajouté : *« Il y a un commencement à tout, et je serai indulgent avec ceux qui ne sont pas rapides à comprendre. Evidemment, Jacques Chirac se retrouve un peu dans la situation du patron obligé de faire appel à un partenaire ayant de l'argent frais, et ça lui fait mal au cœur de partager sa voiture de fonctions et son bureau de direction, mais il y viendra, parce que, bien entendu, si j'apporte mon capital d'électeurs, je veux des places au conseil d'administration. »*

De leur côté, les membres de la majorité qui avaient récemment exclu tout accord avec M. Le Pen à quelque niveau que ce soit, tels MM. Noir, Malhuret, Barrot ou Stasi, n'ont pas fait connaître leurs réactions aux propos du premier ministre sur ce sujet, qui peuvent s'interpréter à leur égard comme une fin de non-recevoir.

En Martinique, l'UDF et le RPR opposés à un accord avec le Front national

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

L'unité des formations de la majorité semble exemplaire en Martinique : toute alliance avec M. Le Pen, même partielle et circonstancielle, est en effet exclue. *« Ce problème ne se pose pas une fraction de seconde. Débat sans objet ici, même si se produisait une sorte d'entente au niveau national »*, nous a déclaré le délégué UDF M. Miguel Laventure. *« Si surgissait une telle alliance au niveau national — hypothèse folle — nous resterions intransigeants »*, surenchérit le responsable RPR, M. Yann Monplaisir. *« J'aimerais mieux perdre mes mandats »*, ajoute le chef de file des départementalistes noninscrits, M. Yves Juston.

Tous ces responsables semblent considérer le danger du Front national comme négligeable localement. Cela peut-être une erreur d'appréciation, dans la mesure où le national-populisme de M. Le Pen peut séduire autant sinon plus qu'en France métropolitaine ces nationalistes passionnés que sont facilement les Français « périphériques ».

Une deuxième raison pousse à l'union : les différences entre UDF et RPR sont moindres qu'en métropole et les « départementalistes noninscrits » sont aussi proches de l'une ou l'autre de ces deux formations, sans renier leur autonomie. Les traces du vieil état d'esprit qui se résumait en *« Rester Français, le reste importe peu »* demeurent visibles.

Enfin, l'UDF n'est pas en Martinique un conglomérat de partis mais un bloc où dominent les adhérents directs et où ceux qui adhèrent par l'intermédiaire de l'une des formations sont rapidement absorbés. Si bien que vue de l'élection présidentielle, un pacte de non-agression, a déjà été conclu, qui a toutes chances d'être respecté.

Seule ombre au tableau, cette question : que fera le député RPR M. Michel Renard, en rupture de ban avec son parti et auteur d'accusations graves (paresse, insouciance, esprit de profit) contre des amis politiques ? *« Michel Renard peut-être réintégré dans la force électorale majoritaire, éventuellement, et bien qu'il soit plus un chef de bande qu'un chef de parti »*, nous a dit le D[r] Pierre Petit, l'une des têtes pensantes du RPR.

M. Renard est un homme habile que les scrupules n'embarrasseront pas quand lui paraissent menacés son propre prestige et le maintien du cap intégrationniste. Sa présence sur l'échiquier politique local suffit à perturber tout le jeu malgré son échec dans une tentative de création d'un RPR dissident dénommé « Gaullistes Martiniquais de progrès ».

E. M.

La ponction fiscale en 1988

L'impôt sur le revenu sera allégé de 8 milliards de francs
indique M. Juppé

« Nous aurons réalisé plus de 100 milliards d'économies sur 1987 et 1988. Sur ce total, plus de 40 milliards ont permis de réduire le déficit : les 60 autres milliards correspondent aux baisses d'impôt 1987-1988. Aucun autre grand pays n'a réalisé un tel effort », déclare M. Juppé, ministre chargé du budget, dans une interview que publie le quotidien *les Echos* du mardi 4 août.

Le ministre explique ainsi l'origine des économies réalisées : *« Sur les frais de fonctionnement, nous avons vraiment serré la vis. Les dépenses de fonctionnement n'augmentent la plupart du temps que de 1 % : nous supprimons 20 000 postes dans la fonction publique, et 21 000 si l'on y inclut les établissements publics. Il s'agit naturellement de postes vacants : il n'y a aucun licenciement. En outre, les crédits de bonification d'intérêts sont sensiblement réduits, et l'industrie fait un énorme effort de maîtrise de ses dépenses. Là nous touchons les bénéfices de décisions courageuses prises sur certains secteurs en difficulté comme la construction navale. »*

Après avoir précisé que le pouvoir d'achat serait maintenu — y compris pour les fonctionnaires, — M. Juppé donne le détail des 60 milliards de francs de baisses d'impôts prévues pour cette année et l'année prochaine : *« Pour 1988, 17,1 milliards sont déjà acquis avec notamment le lissage de la taxe professionnelle (2 milliards), l'assujettissement des télécommunications à la TVA (6 milliards) et la suppression totale de la taxe sur les frais généraux. Ce qui fait au total, sur 1987 et 1988, 52 milliards. Nous allons y ajouter une dizaine de milliards d'allégements supplémentaires l'an prochain. »*

La répartition de ces 10 milliards se fera en trois paquets de mesures. Le premier sera, *« comme l'ont annoncé le premier ministre et M. Balladur, un allégement d'environ 8 milliards de l'impôt sur le revenu, portant essentiellement sur les tranches moyennes, allant par exemple de 10% à 40% ou de 15% à 50%. Soit une réduction moyenne de 4%. Les tranches supérieures bénéficieront, elles aussi, d'une réduction, mais plus faible »*.

» La deuxième mesure nouvelle consistera à augmenter de 500 millions les moyens affectés au crédit d'impôt recherche. Enfin, nous ferons un premier pas dans la voie de l'harmonisation européenne. Sera notamment amélioré le régime de déductibilité de la TVA sur le gazole payé par les transporteurs routiers. »

M. Juppé confirme par ailleurs qu'il envisage de « publier à titre informatif un barème en taux moyen qui permettra à chaque contribuable de connaître directement son taux moyen d'imposition. »

En Nouvelle-Calédonie

M. Bernard Pons annonce une aide exceptionnelle

Une aide financière exceptionnelle de 2,5 milliards de francs CFP (137,5 millions de francs) sera attribuée en 1988 à la Nouvelle-Calédonie, a annoncé, le lundi 3 août, M. Bernard Pons lors du troisième jour de son séjour d'une semaine sur le territoire. Au cours de sa visite à Poindimié, commune située à 300 kilomètres au nord de Nouméa sur la côte est, le ministre des DOM-TOM a expliqué que cette somme sera versée dans le cadre du fonds exceptionnel d'aide et de développement, institué pour dix-huit mois en juillet 1986, afin de relancer l'économie de l'archipel, sinistrée lors des troubles de 1984 et 1985. Cette somme s'ajoutera aux 5,5 milliards de francs CFP (302,5 millions de francs) déjà octroyée par le biais de ce fonds qui est reconduit pour un an. *« Malgré la rigueur budgétaire, la Nouvelle-Calédonie, au sein de toutes les priorités de l'outre-mer, reste la priorité des priorités »*, a affirmé M. Pons.

En outre, à l'issue d'une réunion de travail à la mairie de Poindimié, le ministre des DOM-TOM a annoncé la création d'un véritable centre urbain dans cette municipalité, avec la construction d'un hôpital, d'un port de plaisance et d'un hôtel, le développement de l'habitat social et la décentralisation de certains services administratifs.

Au cours de son périple en hélicoptère sur la côte est, M. Pons, qui s'est arrêté dans deux tribus près de Hienghène et de Ponérihouen, a invité les Néo-Calédoniens à voter *« massivement »* lors du référendum d'autodétermination fixé au 13 septembre. Les indépendantistes, qui appellent à un boycottage de la consultation, portent une *« atteinte directe à la dignité de chaque Calédonien »* a estimé M. Pons qui a mis en garde contre les *« pressions physiques ou morales »* qui pourraient s'exercer sur certains électeurs.

Lors d'un entretien accordé à une radio locale, le ministre des DOM-TOM a affirmé que les indépendantistes *« sont en déconfiture totale »* et *« ont peur que* [celle-ci] *apparaisse dans les résultats du scrutin »*. La majorité qui sortira des urnes *« se dégagera non pas pour huit jours, non pas pour quinze jours »*, mais *« pour des années »*, a-t-il poursuivi, en soulignant que *« s'il y a une alternance politique* [au niveau national], *le nouveau gouvernement (...) ne pourra pas ne pas tenir compte (...) du résultat du référendum »*.

Enfin, M. Pons a rendu hommage à un détachement de cinq cents hommes du 6[e] régiment de parachutistes d'infanterie de marine, en affirmant que l'armée est *« un des piliers de la République, qui a eu, ces derniers temps, un rôle capital »*.

Sous l'œil attentif de M. Edgar Faure

Yves Mourousi veut célébrer la Révolution

M. Edgar Faure, président de la Mission de commémoration du bicentenaire de la Révolution française, a demandé le 30 juillet, par lettre, au journaliste et conseiller à la présidence de TF 1, Yves Mourousi, de lui communiquer avant le 15 octobre *« l'ensemble des projets des manifestations de prestige »* qu'il aura élaborés.

Yves Mourousi, qui s'est intéressé dès l'origine à la préparation de la célébration du bicentenaire de la Révolution, à l'époque où Michel Baroin, aujourd'hui disparu, en était le responsable, réfléchit en effet à la mise en place d'une série de manifestations de prestige entièrement « autofinancées » qui se dérouleraient, nous a-t-il précisé, *« parallèlement »* à la célébration, *« sans empiéter sur la Mission et sous son contrôle »*.

L'animateur de TF 1 a rendu public, entre autres projets, celui de *« lancer un appel d'offres aux télévisions étrangères pour qu'elles viennent installer un pavillon sur le Champ-de-Mars »*, afin d'offrir au public *« une vitrine des grandes télévisions libres du monde »*, et un large écho à la célébration hors des frontières de l'Hexagone.

On rappelait le lundi 3 août, dans l'entourage d'Edgar Faure, que ces projets, s'ils sont acceptés, ne sauraient se confondre avec d'autres déjà lancés ni les mettre en question.

C'est le cas de la fête du 14 juillet 1989, dont la conception a été confiée au musicien Jean-Michel Jarre, ainsi que la création de l'organisation d'un spectacle télévisé qui en permettrait une large retransmission.

هكذا من الأصل

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

Radiographie de la descendance

Des chercheurs ont suivi à la trace l'histoire de trois mille familles. C'est tout un pan de la société française qui se révèle.

QUE sont les enfants des Trabut, Travers et Tramcourt devenus ? *Ils étaient*, à l'aube du dix-neuvième siècle, sept mille cinq cents garçons au patronyme commençant par les lettres « Tra » à convoler en justes noces. Sans savoir que leurs descendants seraient les témoins ou les acteurs des bouleversements sans précédent qui ont fait de la France paysanne et traditionnelle d'alors le pays urbain, industriel et mobile d'aujourd'hui.

Sans savoir non plus que dix-huit décennies plus tard, des chercheurs du laboratoire de démographie historique de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS) suivraient pas à pas les traces de leur lignée pour mener leur « *enquête sur la mobilité géographique et sociale en France au dix-neuvième et au vingtième siècles* ». Car les « Tra » — qui comptent parmi leurs illustres membres une sainte Marie Trapadou et Ludovic Trarieux, fondateur de la Ligue des droits de l'homme — ont surtout cet avantage d'être présents dans tous les départements, dans toutes les ethnies, et de n'être pas trop nombreux.

Malgré tout, pour retrouver la trace des sept mille cinq cents couples qui se sont formés entre 1803 et 1832 et pour reconstituer leurs lignées, il a fallu consulter 1,1 million de tables décennales de l'état civil établies dans chaque commune française depuis la Révolution. La petite équipe dirigée par M. Jacques Dupâquier et les moyens que lui a accordés le CNRS n'auraient pas suffi à la tâche si deux cents généalogistes et une trentaine de cadres retraités ne lui avaient bénévolement apporté leur concours.

Mais le « corpus » des « Tra » était encore trop gros. Une fois les tables décennales dépouillées et les naissances, mariages et décès introduits dans l'ordinateur — ce qui est achevé depuis 1985, — il a encore fallu analyser tous les actes de mariage. Afin d'établir des tables de descendance où figurent, pour chaque couple, les prénoms de leurs enfants, leurs date et lieu de naissance, leurs date et lieu de mariage, les nom et prénom de leur conjoint. Travail énorme qui n'est fait que sur *trois mille familles*, lesquelles forment toutefois un échantillon suffisamment représentatif du point de vue géographique et social pour que leur histoire puisse être considérée comme celle du peuple français tout entier.

Une histoire fort mal connue, en réalité. « *Les historiens*, souligne M. Dupâquier, *ont consacré tous leurs efforts à la « lutte des classes » ; ils restent incapables d'expliquer avec précision d'où est sortie la classe ouvrière, comment se sont constituées les classes moyennes, s'il y a eu ou non renouvellement des élites.* » Bref, ils ne disent pas « *si nous vivons dans une société « ouverte » où la chance et le mérite individuel permettraient de brillantes réussites, ou dans une société bloquée où le destin de chaque enfant serait prédestiné par son milieu d'origine.* »

A priori, tout laisse penser que la mobilité sociale des Français n'est pas totale et que notre société serait plutôt « *visqueuse* », selon le terme de M. Dupâquier. Sur ce point important, *l'« enquête des 3 000 familles »* devrait apporter quelques éclaircissements.

La femme du boulanger

Les actes de mariage fourniront là une très riche moisson d'informations puisqu'ils ne mentionnent pas seulement le nom et le prénom des époux et de leurs parents mais aussi leur âge, leur profession et leur lieu de résidence. C'est dire qu'ils permettront d'analyser, pour chaque période, dans chaque région et pour chaque groupe socioprofessionnel, les relations entre mari et femme, parents et enfants. Et de savoir si les fils des boulangers du siècle dernier épousaient de préférence une fille de commerçants ou de paysans, s'ils prenaient femme dans leur commune ou ailleurs. De suivre aussi les migrations géographiques des enfants d'artisans ou de notaires à travers le pays et de repérer leur influence sur l'ascension — ou l'échec — sociale. De repérer encore le parcours, tant dans l'espace que dans l'échelle sociale, de ces nombreux fils de paysans qui, sous les pressions économiques, ont dû quitter la terre de leurs ancêtres.

Tous ces facteurs se sont en effet imbriqués pour transformer le visage social de la France. Tous ont joué leur rôle. Les contraintes technologiques et économiques, qui ont contribué aux migrations. Les changements de lieu de résidence, qui ont à leur tour influencé la mobilité sociale dans la mesure où, précise M. Dupâquier, « *hors des villes, l'ascension sociale ne se faisait généralement pas sur place* ». Quant aux différences de fécondité observées entre les groupes socioprofessionnels, elles ont également favorisé le passage des individus d'une classe sociale à l'autre. « *La France mobile, industrielle et urbaine, n'a survécu qu'alimentée par les excédents* (au sens social du terme) *de la France rurale, gardienne des traditions et très féconde* », estime M. Dupâquier. La crise démographique du vingtième siècle ne serait-elle pas la conséquence de la première guerre mondiale, qui a « *tari le réservoir de la France rurale* » ?

Une hypothèse qui, comme bien d'autres, devra être vérifiée à mesure qu'avancera l'étude des actes du dix-neuvième siècle puis l'examen, pour le vingtième siècle, du répertoire national d'identification des personnes physiques de l'INSEE.

Touche par touche sera ainsi brossé le tableau de l'évolution sociale à travers les « Tra ». Mais il ne serait pas complet si l'on s'arrêtait là, car compte tenu des nombreuses « branches mortes » que renferment les lignées — 2 000 des 3 000 familles « Tra » existant en 1803 s'étaient éteintes du point de vue patronymique à l'aube du vingtième siècle, — les Français d'aujourd'hui descendent en fait d'une minorité des Français d'autrefois. N'en déplaise à certains, beaucoup de nos compatriotes ont eu des ancêtres naturalisés. Plusieurs centaines de dossiers de naturalisation seront donc aussi dépouillés, qui devraient permettre de voir comment les descendants de ces gens venus d'ailleurs se sont fondus dans la population française.

Ce n'est pas tout. Les 3 000 familles font aussi l'objet d'une étude sur les patrimoines des Français, menée par le Centre d'étude et de recherche sur l'épargne, le patrimoine et les inégalités, sous la direction de M. Denis Kessler. Ainsi devrait-on bientôt tout savoir — ou presque — sur l'histoire sociale de nos compatriotes mais aussi sur l'histoire de leurs fortunes. Mais que les lointains et proches héritiers des Travers et des Tranchant se rassurent : les informations resteront confidentielles !

ELISABETH GORDON.



Au temps des Jules

AU dix-neuvième siècle, les « Jules » étaient en vogue. Ce prénom avait déjà connu son petit succès dans l'aristocratie italienne de la Renaissance mais, dénoncé par l'Eglise comme étant trop païen, il avait ensuite presque complètement disparu. Or voici qu'il resurgit vers le milieu du siècle et fait fureur pendant une trentaine d'années. Il était passé de mode.

Destin exemplaire que celui de ce prénom, qui a donné son titre à l'ouvrage, *le Temps des Jules* (1), de Jacques Dupâquier (de l'EHESS), Jean-Pierre Pélissier (de l'INRA) et Danièle Rébaudo (du CNRS). Dans le cadre de leur enquête sur les *« trois mille familles »*, au cours de laquelle ils ont dépouillé quatre-vingt-douze mille mentions d'actes de naissance, ces chercheurs ont eu l'idée d'étudier l'évolution des prénoms donnés aux nouveau-nés au siècle dernier.

C'est à partir de 1840 qu'apparaissent soudain de nombreux Jules, mais aussi des Edouard, des Léon ou des Emile, et bien d'autres encore, qui marquent l'émergence d'un nouveau phénomène : celui de la mode. Certes, la référence aux saints du calendrier fait encore recette, et les Jean, Pierre et Louis, ou les Marie, Jeanne ou Louise restent en tête du peloton. Mais le prénom leader masculin recule d'une décennie à l'autre, sa fréquence relative passant de 24,7 % à 8,8 %, du début à la fin du siècle. Si Suzanne, René et André sont sauvés *in extremis* par la mode, si Joseph, Jean-Baptiste ou Jean-Marie connaissent un engouement plus ou moins passager, la plupart des prénoms traditionnels cèdent du terrain. Ces chercheurs y voient *« l'indice d'une montée de l'individualisme »*.

Nos ancêtres font d'ailleurs preuve de fantaisie et de verve créatrice et n'hésitent pas à donner à leurs enfants des noms rares, ne respectant pas toujours les règles de l'orthographe. Et surgissent des Onésiphore ou des Népomucène chez les garçons ou des Ermerentine et des Fulcrande chez les filles. On assiste aussi à un élargissement de l'éventail des prénoms. Entre 1810 et 1819, 64,9 % des garçons et 63,7 % des filles reçoivent l'un des dix prénoms les plus fréquents ; à la fin du siècle, ils ne sont plus, respectivement, que 39,1 % et 44,4 %. Les prénoms ont, en tout cas, une durée de vie de plus en plus courte.

Sur l'origine de ces modes, les chercheurs restent prudents. Sans doute la gloire de Chateaubriand explique-t-elle les succès de René, de 1810 à 1829, et ce n'est sûrement pas un hasard si Victor culmine en 1860 et 1869. Mais que dire du recul de ce prénom quelques années plus tard, alors que Hugo était encore vivant ? Que dire aussi de la fortune d'Eugénie, qui, certes, commence avec le Second Empire, mais ne culmine que vers 1880 ? Il reste dans le choix des parents *un « zeste de gratuité »*, tant *« la mode est un pied de nez que l'Histoire fait aux historiens »*.

E. G.

(1) Editions Christian, Paris. 200 p., 135 F.

SIDA : la menace démographique

Le préservatif condamne les couples à une stérilité de fait. Il y a une autre solution : la responsabilité sexuelle.

par le professeur GEORGES DAVID, *président-fondateur des Centres d'études et de conservation du sperme (CECOS).*

IL est difficile de mesurer pour le moment toutes les conséquences qu'aura le SIDA sur nos comportements sociaux et culturels. Cette épidémie, par sa soudaineté, sa gravité et la rapidité de son extension, est en passe de supplanter les grandes frayeurs qu'ont soulevées, il n'y a pas si longtemps, les manipulations atomiques puis génétiques. Notre espèce se trouve brusquement confrontée à un fléau dont elle cherche anxieusement la parade. Dans l'attente d'une éventuelle vaccination, on en est réduit aux seules mesures de protection à l'égard du risque de transmission. On a fort heureusement démontré que les seuls « vecteurs » sont le sang et le sperme, ce qui élimine l'isolement des sujets porteurs de virus, solution à laquelle seuls des raisonnements aussi simplistes qu'alarmistes voudraient nous conduire.

Sang et sperme sont donc les seuls vecteurs à contrôler. C'est relativement facile pour le sang, dont les échanges sont, à l'échelle d'une population, relativement limités et, en tous les cas, sous complet contrôle médical. La situation est évidemment tout autre pour le sperme, qui, en même temps qu'il constitue le plus « banal » des échanges tissulaires interindividuels, échappe aussi à tout contrôle. Le risque de transmission est, de nos temps, d'autant plus grand que les comportements sexuels ont depuis quelques décennies conduit à un multipartenariat simultané ou successif ; une telle attitude ayant encore été facilitée par la généralisation de la contraception. La conséquence en a été une recrudescence des maladies sexuellement transmissibles, et les médecins, confrontés au problème de la stérilité, séquelle fréquente de ces maladies, ont été les premiers à ressentir les dangers, sur le plan de la santé publique, de ces comportements nouveaux et les inconvénients d'une contraception mal adaptée. La parade, on la connaît : à la pilule, qui ne réalise qu'une contraception, il faut substituer le préservatif, qui, lui seul, réalise une « contraception-contrinfection ». On a mis longtemps, en France, à prendre conscience du danger des maladies sexuellement transmissibles, et c'est récemment seulement que les pouvoirs publics se sont engagés dans de vigoureuses actions en faveur des préservatifs. On peut s'interroger sur l'écho qu'auraient eu ces campagnes et sur le délai qu'il aurait fallu pour généraliser chez les jeunes l'utilisation des préservatifs si n'était arrivée la grande peur du SIDA. Désormais, la croisade pour le préservatif est lancée, et nul ne s'aviserait d'y faire obstacle ; les quelques réserves de l'Eglise catholique ne sont-elles pas accueillies parfois avec une certaine réprobation ?

Il est vrai que la généralisation de l'utilisation du préservatif permettra de limiter l'extension non seulement du SIDA mais également des autres maladies sexuellement transmissibles, et, de ce dernier point de vue, c'est une mesure préventive contre la stérilité dont on peut se réjouir. Toutefois, à prendre un peu de recul en la matière, n'y a-t-il pas du Gribouille à prôner le préservatif comme moyen de fertilité ? On rétorquera que le préservatif n'est pas une stérilisation et que, le jour où une grossesse est désirée, rien ne l'empêche. C'est vrai pour les maladies sexuellement transmissibles habituelles. Ce n'est plus entièrement vrai pour le SIDA : tant que le sujet n'est pas contaminé, il y a réversibilité, mais, lorsque le sujet est devenu séropositif, tout rapport doit être protégé, et cela — en l'état actuel des choses — de manière irréversible. C'est-à-dire qu'un tel sujet est condamné à une stérilité définitive.

Curieuse maladie que le SIDA, qui, tout en n'affectant pas directement la fertilité, conduit par mesure de protection à un état de fait de stérilité. C'est une dimension dont nous n'avons pas encore pris conscience, obnubilés que nous sommes par le risque immédiat, vital, de la maladie. En fait, cette stérilité indirectement induite par mesure de protection constitue une menace démographique probablement encore plus importante que la mortalité directe qu'entraînera l'épidémie. On en prendra grossièrement mesure en appliquant le raisonnement aux deux millions de sujets séropositifs dont font état certaines prévisions pour la France, dans un délai de quatre ans. Le coût pour la natalité pèsera d'autant plus que les sujets contaminés se recrutent dans les classes d'âge où l'on procrée. Certes, pour atténuer ce point de vue, on objectera que bon nombre de sujets contaminés sont des homosexuels ayant déjà fait le sacrifice d'une progéniture. Mais, outre que pour beaucoup la situation n'est pas aussi tranchée du fait d'une bisexualité et que, pour d'autres, elle est réversible, il faut tenir compte des constatations épidémiologiques récentes marquées par une progression du virus dans les populations hétérosexuelles.

(Lire la suite page 10.)

es relations entre la majorité et le Fron

.I. Le Pen juge que M. Chirac a fait un pas dans le bon sens

En Martinique, l'UDF et le RPR posés à un accord avec le Front nation

Sous l'œil attentif de M. Edg

Yves Mourousi veut célébrer la Révolution

Adolescentes enceintes

Ces futures mères, trop jeunes, rencontrent mille difficultés. Un centre multidisciplinaire va s'ouvrir à Paris pour les assister.

CHAQUE année, plus de 3 000 Françaises de moins de seize ans sont enceintes. Or une grossesse chez ces femmes immatures n'est pas exempte de risques physiques, tant pour elles-mêmes que pour l'enfant à naître, sans compter les conséquences psychologiques qu'entraîne une telle situation.

Le comité français pour l'adolescence (CFA) ouvrira prochainement un centre d'accueil et de soins pour ces adolescentes enceintes (1), où travailleront ensemble gynécologues, psychologues, nutritionnistes, assistantes sociales et médecins d'adolescents. Il dépendra du service du professeur Frydman à l'hôpital Béclère, et permettra de venir en aide à cette population vulnérable.

Une étude menée dans ce service montre qu'une majorité de jeunes filles révèlent tardivement leur grossesse (50 % après la 20e semaine), ce qui compromet la prévention et certains traitements. Encore dans une période de croissance, elles manquent souvent de protéines, et sont donc davantage exposées à une toxémie gravidique, caractérisée par une hypertension artérielle et un œdème des membres inférieurs. On s'aperçoit que le nombre de bébés de petit poids est plus élevé dans cette catégorie, tout comme celui des prématurés, ce qui augmente les cas de mortalité périnatale. Davantage d'enfants naissent aussi avec des malformations (rein, système nerveux, conduit auditif). En revanche, contrairement à une idée communément répandue, on constate moins de cas de césarienne que chez leurs aînées.

L'impact psychologique de telles grossesses est considérable, quoique moins connu, faute d'études sérieuses dans ce domaine. La jeune mère se retrouve en effet souvent seule. Pour la société, le problème disparaît avec l'avortement, l'abandon ou la garde de l'enfant. Quant à la famille, elle n'est pas toujours apte à apporter son soutien.

L'adolescente enceinte a généralement été mise au monde par une autre mère adolescente. Elle est issue d'un milieu familial rigide et économiquement défavorisé. Une récente enquête de la SOFRES montrait que 42 % des jeunes filles n'utilisaient aucun contraceptif lors de leur premier rapport sexuel. Quatre fois sur dix, elles utilisent la pilule de façon fantaisiste.

Mais, comme le souligne le docteur Boukris, président du CFA, les grossesses d'adolescentes ne sont pas toutes des « accidents ». *« Certaines veulent vérifier qu'elles sont déjà « femmes » et peuvent avoir un enfant. Des jeunes filles vivant dans un climat de carence affective pensent pouvoir retrouver un peu de chaleur. D'autres recherchent une grossesse pour échapper à une famille où règne la mésentente ou bien pour se révolter contre un cadre familial trop rigide. »*

La désillusion ne tarde pas à venir. Obligée bien souvent d'interrompre ses études, la jeune mère se heurte à de graves problèmes financiers et pratiques. Quand ses parents acceptent de l'aider, les rapports deviennent compliqués, notamment avec la mère, cette dernière cherchant involontairement à se subsituer à sa fille qu'elle juge inapte à éduquer l'enfant. Parfois, l'adolescente se marie, mais la plupart de ces mariages très précoces se terminent par une rapide séparation. Un grand nombre de ces enfants d'adolescentes (près de la moitié selon le professeur Frydman) sont finalement confiés à la DASS dans les trois à quatre ans qui suivent leur naissance. Ils ne pourront bien sûr pas être adoptés (sauf cas exceptionnels), contrairement aux 8 % de bébés confiés par leur mère dès leur naissance en vue d'une adoption. Les adolescentes sont soixante-dix fois plus nombreuses que leurs aînées à abandonner l'enfant dès la naissance. La solitude de ces jeunes femmes est d'autant plus grande qu'on ne parle pas d'un abandon d'enfant à son entourage quand on est adolescente, pas plus qu'on ne parle d'une IVG d'ailleurs... Une naissance est déjà tellement difficile à avouer! Mais les mêmes causes auront les mêmes effets : selon le docteur Boukris, 10 % de toutes ces adolescentes se retrouveront à nouveau enceintes dans les deux ans qui suivent leur première grossesse et 95 % dans les cinq ans.

Ces chiffres montrent à quel point une meilleure éducation et une bonne information sur la contraception s'imposent auprès de ces jeunes. Selon le docteur Sarfaty, directeur du centre de régulation des naissances de l'hôpital Saint-Louis, la pilule est de loin la meilleure contraception pour les adolescentes, encore faut-il bien expliquer son utilisation, vaincre les préjugés et adapter celle-ci à la personnalité de son utilisatrice.

C'est la meilleure contraception pour cette population, dont la fertilité est très élevée.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) CFA. 33, rue de la Chapelle, 75018 Paris.

A partir de 12 ans

En 1984, la France a enregistré 759 939 naissances, ainsi réparties chez les jeunes : mères de 12 ans révolus, 7; 13 ans, 74; 14 ans, 395; 15 ans, 1 407; 16 ans, 4 124; 17 ans, 9 361 ; 18 ans, 19 620; 19 ans, 33 955.

L'année précédente, le nombre total d'interruptions volontaires de grossesse s'élevait à 182 862. La répartition était la suivante chez les adolescentes : 13 ans révolus, 35; 14 ans, 267; 15 ans, 945; 16 ans, 2 199; 17 ans, 3 741; 18 ans, 5 766; 19 ans, 8 013 (source INSEE).

Quant aux IVG de mineures à l'étranger, elles étaient évaluées à 320 par le Planning familial.

Demain

MARSEILLE-AJACCIO PAR FIBRE OPTIQUE

Le câble sous-marin en fibre optique le plus long du monde – 390 kilomètres – exploité commercialement vient d'être posé, pour le compte des PTT, entre Marseille et Ajaccio. Sa capacité d'acheminement, – 7 860 voies téléphoniques – est trois fois supérieure à celle des deux câbles coaxiaux actuellement en service. Ce nouveau câble va permettre de faire face à l'augmentation du trafic téléphonique. Il pourra aussi amener jusqu'en Corse les services numériques professionnels à haut débit, et acheminer plusieurs chaînes de télévision. L'ensemble du système a été fourni par SUBMARCOM, division commune des Câbles de Lyon et de CIT. Alcatel. Ce câble sera ultérieurement prolongé jusqu'en Sicile, en Grèce, en Turquie et en Israël, pour être intégré à partir de 1990 au futur réseau optique de la Méditerranée orientale.

LE GENOU EN TROIS DIMENSIONS

Les traumatismes fréquents de la vie active et la pratique du sport entraînent des lésions au genou souvent difficiles à préciser. Mis au point par un orthopédiste et un informaticien, à mi-chemin entre l'ordinateur et le robot, le Genucom permet de mesurer les paramètres de l'articulation et d'établir un diagnostic précis de toutes les lésions. L'appareil comprend un fauteuil, un micro-ordinateur et un électro-goniomètre articulé à six rotules. Le principe du système repose sur la localisation dans l'espace et la numérisation en trois dimensions des points de repère anatomiques du genou, puis sur la réalisation d'une série de tests d'évaluation. Une imprimante fournit un résultat graphique de l'examen.

★ Prothaid, 18, rue Guersant, 75017 Paris.

GRAVER DES TRAITS D'UN DEMI-MICRON

Pour dessiner les circuits intégrés ultra-miniaturisés de demain, comportant plus de cent mille transistors, ou capables de stocker 16 millions de bits en mémoire, il faudra pouvoir graver dans la matière des traits dont la largeur n'excède pas 0,5 micron (0,5 millième de millimètre). Actuellement, dans l'industrie, on ne fait guère mieux qu'un micron. Une des techniques utilisées, et qui commence tout juste à être maîtrisée, est la microlithographie par rayons X. Mais il faut pour cela des rayons X de « bonne qualité ». Aussi, les spécialistes font-ils appel depuis peu à des machines produisant une lumière un peu particulière, les synchrotrons, employées jusqu'à présent par les chercheurs pour leurs investigations scientifiques. Les résultats obtenus se sont révélés satisfaisants. Dans le but de passer à la phase industrielle, l'Allemagne fédérale, le Japon et les Etats-Unis ont lancé, ou sont sur le point de le faire, des projets de synchrotrons compacts, destinés exclusivement à la microlithographie par rayons X.

DES CAMIONS ÉQUIPÉS DE TÉLEX

Vers le 15 août commenceront des essais de communication télex entre un semi-remorque frigorifique de la société de transport international TAF (Trans-Artois-Frigo) et son siège social implanté à Aix-Noulette, (Pas-de-Calais). Les transmissions transiteront par un satellite de télécommunications européen Marecs et la station au sol de l'Agence spatiale européenne (ESA), installée à Villafranca en Espagne. En octobre, cinq autres camions de l'entreprise seront équipés d'un terminal télex miniaturisé. Les promoteurs de ce système espèrent ainsi remédier à une partie des problèmes auxquels se trouve confronté un transporteur international circulant dans toute l'Europe : changements de destination ou de chargement, incidents de circulation, problèmes aux frontières. Son intérêt est de permettre une communication immédiate.

L'expérience, d'une durée de un an, coûtera 1,97 million de francs. Elle est financée par l'Etat, l'ESA, la région Nord-Pas-de-Calais et l'association Urba 2000, qui en assure la coordination.

★ Urba 2000 : 8, rue Bellini, 75116 Paris. Tél. : (1) 47-27-71-00.

Du gaz au fond de la mine

Une expérience de gazéification du charbon à grande profondeur ouvre des perspectives énergétiques intéressantes.

LA gazéification du charbon dans l'endroit même où il s'est formé *(in situ)* a-t-elle encore un sens comme source abondante d'énergie? La question peut paraître paradoxale à une époque où le prix particulièrement bas des produits pétroliers justifie mal le développement d'une technique qui s'est révélée beaucoup plus difficile à mettre au point qu'on ne le pensait voici encore dix ans. Mais une expérience récente de combustion réalisée à Thulin, dans une mine belge, par 860 mètres de profondeur, permet de relancer le débat. Pendant cent soixante-huit jours, en effet, une veine de charbon de 2 mètres d'épaisseur a brûlé et produit un gaz de qualité variable, mais doté, à plusieurs reprises, d'une bonne qualité calorifique.

Lorsque le charbon (du carbone, pour l'essentiel, et aussi un peu d'hydrogène) brûle sous forte pression et en présence d'eau (toujours abondante dans les mines), les gaz de combustion sont constitués d'un mélange de gaz carbonique (CO_2), de monoxyde de carbone (CO), de méthane (CH_4), d'hydrogène (H_2) et de vapeur d'eau (H_2O). Le gaz carbonique, qui est de beaucoup le plus abondant (50 % à 60 % du mélange) certes, ne brûle pas. Mais il est le véhicule et l'antidétonant des autres gaz qui, à l'exception de la vapeur d'eau, sont tous combustibles, mais qui pourraient exploser à leur arrivée à l'air libre.

La combustion *in situ* suppose le forage de deux puits voisins : par le premier, on injecte (sous la pression de 150 à 250 bars) de l'air éventuellement enrichi d'oxygène; par le second, on récupère les produits de combustion. Encore faut-il que le fond des deux puits communique.

Lors d'expériences menées antérieurement, notamment en France, on a essayé d'ouvrir une communication en fracturant le charbon par injection d'eau sous forte pression, selon la technique couramment employée par les pétroliers qui veulent améliorer le débit de leurs puits. Mais à grande profondeur, donc à forte pression, le charbon commence à fluer : toute fissure a tendance à se refermer.

L'Institution pour le développement de la gazéification souterraine (IDGS), qui a en charge l'expérience menée à Thulin, a imaginé une technique originale pour établir et maintenir la communication entre le fond des deux puits. Le puits d'injection a été dévié jusqu'à l'horizontale (ce qui se fait depuis plusieurs années dans l'industrie pétrolière), mais avec un rayon de courbure de 13 mètres (ce qui n'avait jamais été réalisé). Le segment horizontal, creusé non sans mal sur une longueur de 27 mètres, est arrivé à une quinzaine de mètres du fond du second puits. De l'eau sous pression a été injectée par le premier puits et a fracturé le charbon; la communication a été conservée, malgré quelques incidents, en maintenant la pression nécessaire. La mise à feu a été réalisée en injectant de l'oxygène et du propane : le charbon s'est enflammé spontanément.

Après divers incidents dus à la fermeture des fractures du charbon, la communication a été rétablie en augmentant jusqu'à 200 bars la pression de l'air (additionné ou non d'oxygène) injecté et en lui mélangeant de l'eau mousseuse. L'« incendie » a pu se propager dans la veine de charbon en direction du second puits par où sortaient les gaz de combustion.

Bien évidemment, personne ne peut aller voir ce qui se passe au fond, ni même prélever des échantillons de la veine de charbon en feu. Mais la chimie du charbon est suffisamment bien connue pour que l'on ait une bonne idée des réactions qui se produisent dans cet environnement « infernal ».

Sous l'effet de la chaleur, une partie des éléments volatils du charbon s'échappent et brûlent; il reste le coke qui, lui-même, brûle. De plus, l'eau présente dans le gisement est surchauffée et réagit avec les gaz de combustion et le coke. Le résultat de toutes ces réactions est le mélange dont nous avons parlé plus haut.

Le mélange n'est pas constant : la proportion des gaz qui le constituent varie en fonction de la quantité et de la pression de l'air injecté, de la géométrie évolutive de la chambre de combustion et surtout de la température régnant dans cette chambre.

Malheureusement, on ne peut mesurer directement cette température. Il faut recourir à des méthodes indirectes. Les unes sont fondées sur les lois de la thermodynamique, selon lesquelles, notamment, la proportion de CO, par rapport au CO_2, augmente avec la température pour une pression donnée.

Les autres reposent sur le fait que la composition isotopique du carbone, de l'oxygène et de l'hydrogène entrant dans la composition des produits de combustion varie en fonction de la température.

1000 milliards de tonnes

Ainsi, des chercheurs du laboratoire de géologie dynamique de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI) ont utilisé cette propriété pour estimer les températures. Si la combustion a lieu à 600°C, la différence de teneur en carbone 13 dans le carbone entrant dans la composition du gaz carbonique et du méthane est de 0,143 %; à 800°C, elle n'est plus que de 0,140 %. Des différences analogues existent pour les teneurs en hydrogène lourd (deutérium) contenu dans l'hydrogène de l'eau et du méthane.

Avec la baisse des prix du pétrole, la gazéification *in situ* du charbon a perdu son caractère d'urgence. Toutefois, il ne faut pas oublier que les réserves de charbon sont beaucoup plus importantes que les réserves d'hydrocarbures. Or une bonne partie des réserves de charbon sont inexploitables, par les méthodes minières classiques, pour des raisons de profondeur et aussi de température. Ces réserves sont colossales : dans la seule Europe du Nord, on estime à 1000 milliards de tonnes les réserves de charbon profond (à plus de 1000 mètres sous la surface). Par comparaison, rappelons que la production charbonnière annuelle de l'Europe occidentale est de l'ordre de 200 millions à 250 millions de tonnes. Enfin, rappelons aussi que les produits énergétiques gazeux sont plus aisément transportables que les produits solides.

La gazéification *in situ* du charbon est une technique plus difficile à mettre au point qu'on ne l'imaginait il y a dix ans. Mais on en aura sûrement besoin à longue échéance. C'est pourquoi la Belgique (40 %), l'Allemagne fédérale (30 %), les Communautés européennes (30 %), se sont associées depuis 1979 au sein de l'IDGS, pour mener à bien l'expérience de Thulin, à laquelle a été consacré 1,2 milliard de francs belges (192 millions de francs français). L'expérience devrait s'achever à la fin de cette année. Mais le directeur de l'IDGS, M. Jacques Patigny, professeur à l'université de Louvain-la-Neuve, voudrait la continuer en 1988 : il pense, en effet, que des études complémentaires, faites en particulier par des forages multiples, permettraient d'obtenir beaucoup d'informations directes et inédites sur la combustion *in situ* du charbon.

YVONNE REBEYROL.

● ERRATUM. – Dans le reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur la demeure hellénistique d'Irak-El-Emir qui vient d'être restaurée près d'Amman (« le Monde sciences et médecine » du 29 juillet), il fallait lire que la Jordanie contemporaine a « des adversaires arabes et israéliens » (et non pas israélites).

SIDA : la menace démographique

(Suite de la page 9.)

Ainsi devons-nous dès maintenant intégrer dans nos esprits cette nouvelle dimension d'un mal empreint d'une particulière perversité, puisqu'il implique que la protection des individus passe par une stérilisation qui, sur le plan collectif, démographique, est une menace tout aussi grave, quoique différée.

Partenaire unique

Ces remarques ne visent nullement à mettre en cause les campagnes en faveur d'une utilisation le plus large possible du préservatif. Mais prenons parallèlement conscience du caractère pernicieux à long terme de cette mesure. Nous n'avons pas le choix, dira-t-on – voire! De ce point de vue, il n'est pas inutile de mentionner ici l'expérience concrète que nous offre l'insémination artificielle avec donneur (IAD). Fondée, comme l'indique sa dénomination, sur le transfert chez la femme de sperme provenant d'un donneur, elle n'échappe pas au risque de transmission du virus du SIDA. De fait, un tel accident s'est produit en 1984 en Australie : l'utilisation d'un donneur qui s'est révélé séropositif secondairement (à l'époque aucun contrôle n'était pratiqué) a entraîné la contamination de quatre femmes. Bien entendu, la connaissance d'un tel risque a déclenché des mesures de contrôle et de sécurité; et en premier lieu une recherche sérologique chez tout donneur. Toutefois, cette mesure, pour différentes raisons, est maintenant estimée insuffisante, et les autorités médicales australiennes viennent d'insister sur l'intérêt de recourir à des donneurs monogames.

Cette mesure d'application récente et encore loin d'être généralisée à l'étranger est en fait de règle depuis longtemps en France, puisque dès leur création, en 1973, les CECOS (centres d'étude et de conservation du sperme) décidaient de ne recourir qu'à des donneurs mariés. Bien entendu, le SIDA, encore inconnu, n'y était pour rien; mais quelles qu'aient été les motivations de l'époque – bien inutiles à rappeler ici – les CECOS ont toujours appliqué cette mesure. Cela explique probablement qu'aucune contamination n'ait été constatée aussi bien prospectivement sur les candidats donneurs testés depuis août 1985, date d'introduction des tests sérologiques dans les CECOS comme dans les centres de transfusion, que rétrospectivement sur les femmes inséminées antérieurement qui ont été recontrôlées. Comme quoi, s'il est des comportements sexuels qui augmentent les risques, il est clair à l'inverse que le partenaire unique les minimise, voire les annule.

L'expérience acquise dans le cadre de l'IAD et des CECOS n'a pas valeur que pour ce seul domaine. Elle a valeur générale, et c'est à partir d'elle que nous tenons à souligner qu'il n'y a pas que le préservatif pour préserver du SIDA. Exprimer une telle opinion, et donc mettre indirectement en cause certains comportements sexuels actuels, ne va pas manquer de soulever une vague d'indignation. Mais pourquoi pourrait-on mettre en cause, comme on le fait maintenant, les consommations excessives de tabac ou d'alcool et pas certains comportements sexuels ? Ces trois situations n'ont-elles pas en commun de constituer un risque pour le sujet, mais également pour autrui ?

Le pavé est lancé; puissent les remous qu'il va provoquer faire prendre conscience des conséquences de certains comportements sexuels sur lesquels une société, sous le coup depuis deux décennies de l'interdit d'interdire, n'ose porter jugement. Comme pour l'alcool, comme pour le tabac, il appartient aux médecins les plus concernés de dire les risques et les enjeux, afin que les pouvoirs publics reconnaissent les limites voire les contradictions des mesures actuelles, et que la population s'ouvre à la notion nouvelle d'une responsabilité sexuelle.

GEORGES DAVID.

Société

Un réformé en détention préventive depuis trois mois

Refus de chanter

Depuis trois mois, un jeune Martiniquais, Manuel Norvat, se trouve en détention préventive à Fresnes pour avoir, en 1986, refusé, notamment, de chanter *C'est nous les Africains*, lors de son service militaire. Poursuivi pour « refus d'obéissance » Manuel Norvat est l'un des vingt-deux mille détenus qui, sans avoir été jugés, contribuent à la « surpopulation carcérale » (1).

Il y a un an exactement, le 5 août 1986, le jeune homme, étudiant en droit à l'université de Nanterre, rejoint le régiment d'infanterie de Semoutiers (Haute-Marne) pour y effectuer son service militaire national. L'appelé Norvat a vingt-deux ans et n'a vécu que quelques années en Martinique.

Il n'en juge pas moins indigne du sympathisant indépendantiste qu'il est de reprendre avec la troupe l'hymne du corps expéditionnaire français en Italie, en 1943, beaucoup entendu par la suite sur les barricades d'Alger. Il refuse aussi de prendre connaissance d'un document concernant le matériel de l'armée et de signer un engagement à respecter le secret-défense y afférant. Et en fin de compte, il refuse de rejoindre sa section d'instruction.

Les autorités militaires doivent faire appel aux gendarmes. Selon son avocat, Mᵉ Salah Djemai, Manuel Norvat se soumet alors à la force publique et accepte de chanter, de signer et de réintégrer son unité. Mais, trop abattu, il est interné le 14 août dans le service psychiatrique de l'hôpital de Dijon avant d'être définitivement réformé une semaine plus tard.

Si Manuel Norvat en a terminé avec l'armée, les autorités militaires n'entendent pas négliger un délit qui a été consommé. Inculpé de « refus d'obéissance » au terme de l'article 447 du code de justice militaire, le jeune Martiniquais est appelé à comparaître le 16 janvier 1987 devant le tribunal correctionnel de Dijon. L'attestation de son casier judiciaire — vierge — n'étant pas parvenue aux magistrats, il ne peut être jugé ce jour-là et son dossier est transmis à Paris, où il réside.

Manuel Norvat, qui risque deux ans de prison, reprend donc sa deuxième année à Nanterre en attendant une nouvelle citation à comparaître. Mais, le 28 avril, ce sont les gendarmes qui se présentent à son domicile, munis d'un mandat d'amener délivré par le juge d'instruction parisien, M. Jean-Louis Beauguitte, qui a hérité du dossier. L'ancien appelé est écroué à Fresnes, plus de huit mois après les faits.

La justice cherche-t-elle à donner une leçon à une jeune indépendantiste quelque peu *« exalté en paroles »*, comme le décrit une de ses amies ? A *« faire un exemple »*, comme le pense son avocat ? le 31 juillet, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris rejette, pour le deuxième fois, la demande de mise en liberté provisoire présentée par Mᵉ Djemai. Elle considère que *« les faits imputés à Manuel Norvat ont perturbé l'ordre public et que ce trouble subsiste malgré la réforme de l'intéressé »*. Comme dans une immense majorité des cas, la chambre d'accusation confirme donc la décision du magistrat instructeur.

La mère de Manuel Norvat, cuisinière dans une cantine, se plaint de n'avoir pas pu voir son fils depuis trois mois, le magistrat dispensateur des autorisations de visites ne l'ayant, affirme-t-elle, jamais reçue. Ombrageux à son retour de vacances, le lundi 3 août, M. Beauguitte ne trouvait d'autre réponse aux questions sur la détention de Manuel Norvat que de raccrocher au nez de son interlocuteur. Secret-défense de l'instruction.

C. L.

(1) Il y avait, au 1ᵉʳ juillet, cinquante mille six cent soixante et un détenus en métropole, dont 44 % en attente d'un jugement définitif.

REPÈRES

Catholiques

Mgr Delorme, chargé des œuvres missionnaires

Mgr Maurice Delorme, soixante-sept ans, évêque auxiliaire de Lyon, a été nommé directeur national en France des Œuvres pontificales missionnaires. Il présidera également les deux conseils de cet organisme à Paris et à Lyon et sera directeur national en France de la Quête pontificale de l'Epiphanie pour l'évangélisation de l'Afrique. Ces fonctions étaient occupées jusqu'à présent par quatre personnes différentes. Le regroupement intervient alors que les évêques de France préparent un *« plan de solidarité »* avec les autres Eglises.

Enseignants

Trop peu de candidats dans le secondaire

Le nombre des candidats reçus au concours de recrutement d'enseignants de second degré (agrégation, CAPES, CAPET, et CAPEPS) est nettement inférieur à celui des postes offerts cette année par le ministère de l'éducation nationale. 27 % des postes n'ont pas été pourvus par les concours externes du CAPES et du CAPEPS (éducation physique et sportive), alors que ce chiffre atteignait à peine 17 % l'année dernière. Dans le technique (CAPET), près d'un poste sur deux reste sans titulaire, et 15 % des postes offerts aux agrégés seront vacants.

Espace

La navette Discovery réactivée

La Nasa a « réveillé », le lundi 3 août, la navette spatiale américaine Discovery dont le prochain tir est toujours prévu pour le 2 juin 1988. A cette occasion, tout le système électrique de l'engin, qui a fait l'objet de nombreuses modifications, a été remis en marche pour une période d'essais de cinq semaines destinée à vérifier si les améliorations qui lui ont été apportées fonctionnent correctement. Pour la Nasa, cette étape vise aussi à redonner bon moral aux techniciens et aux ingénieurs. L'agence spatiale américaine vient de passer un contrat de 1,3 milliard de dollars avec la firme Rockwell International pour la construction d'une nouvelle navette destinée à remplacer Challenger et livrable au plus tard dans quarante-cinq mois.

Médecine

Mort d'un pionnier de la léprologie

Le dermatologue français René Rollier est mort le dimanche 2 août à Casablanca. Il était l'un des grands spécialistes de la léprologie.

[Né à Allanche (Cantal) en 1917, René Rollier a fait ses études à Clermond-Ferrand et à Paris avant de s'établir en 1947 au Maroc où il s'est consacré à la lutte contre la lèpre. Titulaire de plusieurs distinctions marocaines et françaises et auteur de nombreuses publications spécialisées, il avait notamment organisé le cinquième Congrès international francophone de léprologie à Casablanca en 1981. Il était professeur de dermatologie à la faculté de médecine de Casablanca depuis sa création.]

Forêts

Les « casques verts » contestés

Depuis le 1er juillet dernier, vingt-sept motards équipés de jumelles et de poste de radio patrouillent dans le massif des Maures (Var) tandis que onze cyclistes en font autant sur l'île de Porquerolles. Les « casques verts » sont épaulés par deux véhicules tout terrain et un atelier mobile d'entretien. Leur mission est de prévenir toute imprudence, décourager les pyromanes, repérer les débuts d'incendie et les signaler aussitôt. Coût de l'opération : 3 millions de francs pour l'été. La charge est supportée par le ministère de l'intérieur et six sociétés privées qui font ainsi du mécénat « vert ». Mais l'opération est vivement contestée par les huit communes du massif des Maures. *« Nous n'avons même pas été consultés,* disent les maires, *les « casques verts », sont inefficaces parce qu'ils n'ont ni formation ni aptitude, et le PC de l'opération a été confié à une entreprise privée. »* — (Corresp.)

Un livre d'Hélène Mathieu

Prisons de femmes

« La prison, c'est comme une huître »..., me dira un directeur d'établissement pénitentiaire en fermant ses deux mains en coque, « transparente à l'intérieur, opaque pour l'extérieur ». J'ai visité quatre huîtres, dont j'ai parfois eu du mal à percer les coquilles », explique Hélène Mathieu, dans la préface de son livre, *Prisons de femmes* (1).

Journaliste, rédactrice en chef adjointe du magazine *Marie-Claire*, elle a visité deux maisons d'arrêt (Fleury-Mérogis et Versailles), un quartier de femmes dans une prison d'hommes (les Baumettes à Marseille) et un centre de détention pour longues peines à Rennes, le seul existant en France pour les femmes. Elle en a rapporté une gerbe de témoignages, qu'elle a rassemblés dans un livre écrit avec honnêteté, sans recherche du sensationnel et qui, finalement, fait découvrir une vérité tout aussi dure que la fiction.

Dans les prisons françaises — qu'elles soient pour hommes ou pour femmes — on trouve toujours les mêmes constantes : la surpopulation, la violence physique et, plus souvent qu'on ne le croit, morale, ainsi que l'insalubrité (tout particulièrement dans les « mitards » où sont placées les fortes têtes : cellules sans fenêtre, sans chauffage, avec un matelas en mousse posé à même le sol, tout près d'un WC à la turque...).

Pour désengorger la Santé, à Paris, on a construit, en 1973, Fleury-Mérogis et on a réaménagé, en 1985, Versailles. Résultat : *« Aujourd'hui,* explique Hélène Mathieu, *la Santé est surpeuplée, Fleury et Versailles aussi »*. Fleury a été prévue pour deux cent vingt personnes et elle en accueillait, en mars 1987, cinq cent vingt. La capacité de Versailles est de soixante-treize places ; à cette même époque, il y avait quatre-vingt-une femmes et souvent leur nombre monte jusqu'à quatre-vingt-dix-huit !

Les maisons d'arrêt ne devraient théoriquement accueillir que les prévenues (en attente d'un jugement définitif) et les condamnées à moins de un an. En fait, il n'est pas rare d'y rencontrer des condamnées à trois ans d'emprisonnement. Les longues peines doivent avoir leur cellule personnelle mais, comme le centre de Rennes qui est censé les abriter n'est pas extensible, on demande aux maisons d'arrêt pour femmes d'absorber le trop-plein.

Ce n'est là qu'une des causes de la surpopulation. Responsables pénitentiaires et travailleurs sociaux se plaignent de la facilité avec laquelle on emprisonne les femmes en France : *« Si en prison il n'y avait que des délinquants, il n'y aurait aucun problème,* affirme le directeur des Baumettes. *Mais il y a des gens pas assez malades pour aller à l'hôpital et trop en marge pour rester dans la société. »* Beaucoup regrettent aussi la trop grande sévérité des peines.

Une sage-femme de Fleury raconte : *« J'ai connu une détenue accusée de vol. Elle était mère de huit enfants et avait volé du beurre pour les nourrir... L'autre jour, une autre femme, enceinte de son quatrième enfant, est venue me voir. Elle est là pour vol. Elle a volé deux fois dans sa vie et les deux fois elle était enceinte. Quand on est sage-femme, on sait que cela peut être un trouble de comportement de la femme enceinte. »* Et puis il y a aussi toutes celles qui attendent plusieurs mois ou même plusieurs années leur jugement.

Promiscuité et fouilles-surprises

Les conséquences de ce surpeuplement sont évidentes. D'abord matérielles — cela passe pour un luxe, parfois, de bénéficier d'une douche par semaine, — mais aussi psychologiques. Imaginez la vie dans une pièce plus petite que les normes exigées par les HLM, où sont entassées trois filles, parfois quatre, avec des lits superposés, matelas au sol, une armoire, une table, un lavabo et un WC... Un WC à peine isolé car la gardienne doit pouvoir à tout moment, vérifier la présence de chacune. Impossible donc de préserver un minimum d'intimité. Une impossibilité due à la promiscuité et accentuée par le règlement, qui prévoit des rondes régulières et des fouilles-surprises.

En prison, la vie obéit à un rythme régulier. Chaque jour ressemble, à peu de chose près, au précédent : lever à 7 heures ; petit déjeuner à 7 h 45 ; déjeuner à 11 h 30, dîner à 17 h 30 ; extinction des radios collectives à minuit. Seul piment : le carnet de cantine, qu'une fois par semaine une surveillante glisse sous la porte. Celui-ci permet d'acheter le tabac, les extras (beurre, fruits, pâtisserie, journaux), qui aident à mieux supporter la vie en cellule. *« On a tout intérêt à être riche en prison, et les importantes disparités de ressources pèsent sur la détention. Quand, dans une cellule de trois, une seule a de quoi cantiner, si la solidarité ne joue pas, c'est dur. »*

Théoriquement, toute condamnée à de longues peines doivent travailler : mais le chômage touche aussi les prisons. A Rennes, comme dans les maisons d'arrêt des femmes, celles qui travaillent sont des privilégiées, malgré les rémunérations scandaleusement basses. Celles qui le désirent peuvent aussi s'inscrire à des cours ou participer à des activités sportives ou éducatives. Peu, semble-t-il, en profitent.

Dans cette vie dramatiquement vide et monotone, les visites et le courrier sont attendus avec avidité. Ce dernier est distribué le soir, sauf quand il apporte une mauvaise nouvelle ; dans ce cas, on le donne le matin, par crainte d'un acte de désespoir.

Le suicide est une hantise dans les prisons de femmes. Alors que les hommes ne songent qu'à s'évader, les femmes retournent leur violence contre elles-mêmes. Elles se mutilent atrocement. Depuis l'introduction, par M. Robert Badinter, quand il était garde des sceaux, de la télévision dans les cellules, on constate une diminution de ces actes de désespoir. Mais ils continuent à être fréquents. Il y a aussi celles qui décident de se laisser aller et deviennent, petit à petit, grabataires.

La femme en prison souffre beaucoup plus de la séparation d'avec ses enfants que du manque de relations sexuelles. Les moments les plus pénibles sont les anniversaires, le leur, celui d'un fils, d'une fille, et Noël... L'homosexualité existe, bien sûr, mais pas autant qu'on l'imagine. De nombreuses amitiés se nouent, des amitiés à fleur de peau. Le cœur à nu, les prisonnières cherchent à assouvir un immense besoin d'affection. Cela se traduit souvent par des querelles et des jalousies.

De la promiscuité naît parfois une solidarité mais aussi un enfer, surtout quand une compagne de cellule ou la caïd de la prison décide de jouer au dictateur et d'opprimer ses compagnes. Invariablement, les infanticides deviennent la cible de toutes les agressions. On ne pardonne pas à une mère d'avoir tué son enfant et, punie par la société, celle-ci est également punie par les autres prisonnières.

Les femmes représentent 4 % de la population carcérale.
En mars 1987, on en comptait 2 071 pour 48 171 hommes. 1 395 étaient des prévenues, 770 des condamnées. En moyenne, elles sont plus âgées (trente-deux ans contre moins de trente ans chez les hommes) et leur niveau d'instruction est plus bas (17 % d'illetrées, 62,6 % avec un niveau d'instruction primaire).

Elles sont deux fois plus nombreuses que les hommes à être accusées d'atteintes aux personnes : meurtre du mari, d'enfant et coups à enfant. Mais, bien qu'on signale une augmentation des délits ayant trait au grand banditisme ou au terrorisme, ce sont surtout des « voleuses de poules ». Parmi ces dernières, il y a surtout les droguées ; elles représentent à présent 60 % des détenues (70 % à Fleury-Mérogis) et posent d'énormes problèmes.

Le cauchemar des permissionnaires

« Les toxicomanes sont marginalisées dehors et marginalisées en prison », explique à Hélène Mathieu un psychologue. Bien sûr, la plupart cessent de se droguer une fois incarcérées. Parce qu'elles veulent sincèrement arrêter ou, tout simplement, parce qu'elles ne veulent pas rester indéfiniment dans une cellule. Mais arrive le jour de la sortie. *« Le problème, c'est que j'ai trouvé un équilibre en prison que je n'arrive plus à trouver dehors »*, explique l'une de celles qui désiraient rompre avec la drogue. *« J'ai attendu le jour de ma libération pour replonger ; je l'ai fêté en étant défoncée toute la journée »*, avoue une autre ; 90 % à 95 % des toxicomanes rechutent en sortant de prison.

Ce qui frappe surtout dans le livre d'Hélène Mathieu, c'est le processus d'infantilisation qui règne dans les prisons françaises. Une détenue explique : *« Une fois que tu es en prison, tu n'as plus le choix ; c'est pas la peine de piquer ta crise. Si tu tapes dans ta porte, tu risques d'aller au mitard ou d'avoir des jours de grâce en moins. Alors, pour tenir, tu prends des calmants. »*

Le mitard, c'est l'extrême. Il y a aussi les brimades et abus de pouvoir : réveil avant l'heure ou ouverture des cellules avec retard. Cette dépendance amène très souvent une régression. Comme le reconnaît un des responsables de la maison d'arrêt des femmes à Fleury, si, dans les prisons françaises, *« la fonction de sécurité est facilement définie, celle de la réinsertion sociale reste floue »*.

La réinsertion figure pourtant parmi les objectifs de la prison. Pour beaucoup de ces femmes, le jour de la première permission se transforme en cauchemar. *« Tu as tellement été prise en charge que tu ne sais pas gérer ton argent. Et puis tu ne sais même pas te faire à manger »*, explique une « ancienne ». Sans argent, sans formation, sans emploi, sans logement, bien souvent sans famille, plus d'une se met à regretter la prison... Qui savait qu'il existe des cellules pour les libérées qui demandent que leur sortie soit retardée ?

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Editions Marabout. Collection Actualité. 224 pages, 50 francs

Querelle sur l'attribution des chantiers des nouvelles prisons

Trente-trois entreprises ont déposé leur candidature pour la construction de quinze mille nouvelles places de prison prévues par M. Albin Chalandon, garde des sceaux, indiquent les services du ministère de la justice.

Un jury composé de dix-sept personnes (notamment des architectes, des ingénieurs et des responsables de l'administration pénitentiaire), chargé par le ministère de formuler un avis sur les offres présentées pour la construction des établissements répartis dans quatre zones géographiques, rendra son choix public courant septembre (*le Monde* du 25 juillet).

La date-limite de dépôt de ces candidatures, initialement fixée au 27 juillet avait été reportée au 3 août. La Fédération nationale du bâtiment (FNB) avait protesté contre les conditions d'appel d'offres, estimant que les délais de remise de candidatures étaient trop courts et *« rendaient impossible la constitution de groupements de PME et de concepteurs locaux »*.

Cependant douze petites et moyennes entreprises (Paris, région parisienne, Isère et Nord), qui se sont partagé la conception architecturale, la conception hôtelière, la construction, la gestion et le fonctionnement, ont indiqué le lundi 3 août dans un communiqué qu'elles *« avaient décidé de s'unir « pour relever le gant » et ainsi faire preuve de créativité, de combativité et de bonne santé économique »*.

Le Syndicat de l'architecture a lui-même protesté il y a quelques jours contre l'attribution *« prévisible »* des chantiers à quatre grands groupes déjà constitués *« au moment du projet avorté de prisons privées »*, cela *« sans concurrence réelle »*

ENVIRONNEMENT

Un entretien avec M. Alain Carignon

(Suite de la première page.)

Toutefois, je suis persuadé qu'il faudrait, tous les quarts de siècle, s'interroger sur l'opportunité de les corriger, mais toujours dans la perspective d'une extension et non d'une restriction. Pour l'instant, compte tenu de la pression qui s'exerce sur les parcs, je préfère que soit maintenue l'intangibilité de leurs limites.

— Dans quelles conditions pourraient être envisagées par votre ministère les modifications de frontières des parcs ?

— Il s'agit d'une procédure extrêmement lourde, semblable à celle qui présida à leur création. Toute transformation de leurs limites devrait apporter à la protection de la nature des avantages significatifs, certains, durables et garantis. La protection de la nature est un domaine extrêmement sensible et dont les enjeux nous engagent à long terme. C'est un défi considérable d'assurer la conservation des espaces naturels et des espèces. Cela réclame de ma personne une rigueur absolue.

— Vous avez été sollicité par plusieurs communes, notamment Bonneval-sur-Arc (Savoie), pour pénétrer dans le parc national de la Vanoise ?

— J'ai été amené à refuser récemment la requête faite par cette commune qui souhaitait installer deux remontées mécaniques dans le parc de la Vanoise, ce qui aurait eu pour conséquence de le couper en deux. Bonneval proposait en échange un territoire soixante fois plus vaste, le cirque des Evettes, mais déjà protégé. J'ai estimé que cela ne pouvait pas constituer une véritable compensation.

» J'ai opposé le même refus pour le parc national des Pyrénées. Pour enrayer la dépopulation de la vallée d'Aspe, les élus voulaient équiper le col du Somport de remontées mécaniques, créer deux mille lits et relier le tout à la station espagnole de Candantchu. Il aurait alors fallu occuper 200 hectares à l'intérieur du parc national. Les compensations proposées ont été insuffisantes. En conséquence, j'ai autorisé seulement certains équipements de ski de fond et la construction d'un centre de jour de 600 mètres carrés. En contrepartie, les communes de la vallée d'Aspe se sont engagées à prendre des mesures pour la protection des sites pyrénéens.

— Les communes sont, grâce aux lois de décentralisation, dotées depuis 1982 de très larges pouvoirs en matière d'urbanisme et de protection. N'y a-t-il pas des risques pour l'environnement ?

— Depuis 1982, les élus locaux sont souverains dans l'établissement des plans d'occupation des sols (POS). Ce sont eux qui décident ce qui sera ou non protégé. Les maires estiment parfois qu'ils ont, dans ce domaine, tous les pouvoirs. Mais les lois de décentralisation n'ont en aucune façon dessaisi l'Etat de son rôle de protecteur de l'environnement. Il est le seul à pouvoir préserver les grands équilibres ou les intérêts collectifs qui dépassent le cadre d'une seule commune. Il est erroné d'affirmer que les POS, révisables tous les cinq ans, peuvent assurer la protection définitive des zones sensibles. Une protection inscrite au POS n'est pas à la même échelle de temps que celle que peut décider mon ministère. Cela nécessite une longue et large concertation d'égal à égal entre les communes et l'Etat, qui seul dispose d'un pouvoir de protection absolu. C'est ainsi que dans la vallée de Chamonix j'entends classer le plateau de Carlaveyron qui fait face au mont Blanc. Le classement de ce vaste territoire doit intervenir en compensation de l'autorisation donnée en 1982 de construire des remontées mécaniques aux Grands-Montets dans le site classé du Mont-Blanc. Dans le département de l'Isère, un grand aménagement touristique est en cours de réalisation près de l'Alpe-d'Huez, sur la commune de Vaujany. Parallèlement, j'ai décidé de classer un belvédère exceptionnel qui fait face à la Meije : le plateau d'Emparis. Ainsi, d'un côté on aménage lourdement tandis que de l'autre on protège définitivement.

— En 1992, la Savoie accueillera les Jeux olympiques d'hiver. Craignez-vous des débordements sur l'environnement lors des grands travaux qui vont être réalisés dans la vallée — la Tarentaise — déjà très aménagée et qui borde le parc national de la Vanoise ?

— La pression sera en effet très forte. Mais, pour la première fois, l'Etat et le département de la Savoie ont conclu un accord pour prendre en compte, dans tous les grands travaux qui seront réalisés, la protection de l'environnement. Nous pourrons ainsi mieux contenir la pression qui va s'exercer sur ce département. Nous mettons à la disposition de la Savoie des sommes importantes. D'autre part, un fonctionnaire du ministère de l'environnement est installé dans le département depuis le 1er janvier pour rappeler la nécessité de protéger la nature lors de la mise en chantier de tout les équipements. »

Propos recueillis par
CLAUDE FRANCILLON.

Culture

CINÉMA

« Pakeezah, cœur pur », de Kamal Amrohi

Emouvoir, séduire, éblouir

Rêves et mésaventures d'une danseuse au cœur enfiévré. Des paysages époustouflants. Une histoire extravagante.

Une nuit, un train. Un ingénieur des eaux et forêts aperçoit, sortant d'une couverture, le pied potelé d'une jeune femme endormie. Entre ses orteils et sans la réveiller, il glisse un billet sur lequel il a écrit, à peu près, votre pied est beau, ne le laissez pas fouler le sol, il se souillerait. Seulement, la jeune femme est danseuse. Elle danse pour de l'argent devant des hommes, elle est considérée comme une prostituée. Elle a été recueillie par sa tante car sa mère, qui exerçait le même métier, s'est laissée mourir de chagrin dans un cimetière, après avoir été repoussée par le père de son amant qui se trouve être l'oncle de l'ingénieur...

Les péripéties du film de Kamal Amrohi, *Pakeezah, cœur pur*, feraient pâlir les scénaristes des *soaps* les plus extravagants. Leur enchaînement ne relève d'aucune autre logique que celle du romanesque. Il s'agit, sans laisser le temps de respirer, d'émouvoir, de séduire, d'éblouir dans des paysages époustouflants mis en valeur par le cinémascope et dans des rues de carton pâte où les figurants – fort nombreux – déambulent, comme au beau temps des opérettes, sans même le clin d'œil au réalisme des comédies musicales américaines pour leurs décors d'extérieur. Quant aux intérieurs, ils sont luxueusement kitsch, tout marbre et jets d'eau, divans soyeux, lanternes scintillantes, tapis précieux, dorures... L'or est partout, sur les vêtements brodés qui étincellent de mille parcelles de miroirs éclatés, sur les innombrables bijoux ouvragés, anneaux, pendentifs, bracelets qui enserrent chevilles et bras...

Tout cet or, et puis le henné, qui dessine des tatouages sur les paumes, les doigts, le front, nous paraissent moins exotiques encore que le luxe de cette production, le soin de sa réalisation. On a l'habitude de regarder ce genre d'histoire dans des feuilletons tournés à la va-vite ou avec une distance plus ou moins ironique. Cela fait parti du genre, mais là c'est différent. Les trains dans la nuit, les attaques d'éléphants, les torrents, la perruque et la barbe jupitériennes du patriarche ennemi des danseuses et les danses elles-mêmes, si simples et si chastes, les paroles répétitives des chansons, les ciels, les orages, les symboles météorologiques et autres, sont traités par une sublimation du chromo qui atteint une poésie concertée, pas du tout naïve en tout cas.

Le plus grand étonnement vient de la star, de son physique : on voit toujours les Indiennes commes des lianes, des tanagras aux yeux immenses. Meena Kumari, qui a été, dit-on, l'une des plus célèbres actrices de toute l'Asie, est plutôt râblée, avec des cuisses courtes et solides, un visage lunaire. En fait, elle est morte alcoolique peu de temps après la sortie du film en 1972. Cette fin, digne des héroïnes qu'elle a interprétées, fait de son film un document. A ce détail près, le Louxor à Barbès présentait des films du même style. Il est vrai que le Louxor n'existe plus. L'art et essai a prix le relais.

COLETTE GODARD.

Luigi Comencini tourne « la Bohème »

Un décor état d'âme

Pour tourner la Bohème, de Puccini, Comencini a fait sortir de l'oubli un îlot du vieux Paris et lui a donné les couleurs de l'hiver.

La cité Dupetit-Thouars, près du carreau du Temple, est un îlot insalubre encore occupé par quelques habitants. En plein mois de juillet, la neige et le brouillard lui donnaient un air fantomatique. Le café des *Trois Sergents*, avec des soldats peints sur la façade, une boutique de vêtements, une boutique de vannerie, une charrette de laitier près de la fontaine (défense de laver dans la cour) ramenaient la cité à une animation qu'elle ne connaissait plus. C'est que Luigi Comencini tournait, là, le troisième acte de l'opéra de Puccini, *la Bohème*, l'acte dit de « la barrière d'Enfer ». Mais on avait changé de lieu et d'époque.

La Bohème, filmée par Comencini, se situe en effet vers 1910, et les rapins, amis du poète Rodolphe, se réclament des « Montparnos » et de la peinture cubiste. Pourtant, la calèche attelée d'un cheval noir, dans laquelle Musette, après sa dispute avec Marcel, va monter pour chercher fortune, a encore un air de dix-neuvième siècle. Il n'est pas nécessaire pour Luigi Comencini de s'appliquer à reconstituer l'époque de Mürger pour réaliser un mélodrame romantique. Il lui suffit d'un décor état d'âme, d'une stylisation dans le réalisme que donnent les costumes et les accessoires. Il lui suffit de veiller à la qualité émotionnelle de l'image pour faire revivre le duo douloureux de Mimi et de Rodolphe. En contrepoint, le duo Marcel-Musette est, malgré les disputes, le reflet frivole de cet amour qui consume Mimi autant que la maladie.



JACQUES SARRAT/ERATO

Luca Canonici

C'est au Festival de Cannes 1986 que Daniel Toscan du Plantier annonça qu'il allait produire *la Bohème*, film-opéra que tournerait Luigi Comencini. Le département cinéma de la firme de disques Erato s'est associé, pour la circonstance, à la maison de production italienne de Comencini et sa fille Paola, et à la RAI. Début juillet, le réalisateur et son équipe technique se sont installés à Paris. Le décor de l'acte III était planté en plein air, cité Dupetit-Thouars. Ceux de l'acte I et de l'acte IV ont été construits sur le grand plateau de la Société française de production (SFP) à Bry-sur-Marne. Mais, après le 20 août, le tournage se terminera à Cinecitta avec l'acte II en studio. Paola Comencini a conçu les décors, exécutés à Paris par Georges Blond et l'équipe de la SFP.

L'opéra a été enregistré au mois de mai avec Barbara Hendricks (Mimi), José Carreras (Rodolphe), Angela-Maria Blasi (Musette), Gian Quilico (Marcel). Le chef d'orchestre américain James Conlon a dirigé l'Orchestre national de France, formation de Radio France, qui a fourni la maîtrise et les chœurs. Et le tournage a commencé avec les chanteurs et la méthode du « play-back ». Une semaine plus tard, José Carreras, malade, devait être hospitalisé à Barcelone. Daniel Toscan du Plantier a fait venir par avion, d'un peu partout, des chanteurs capables de le remplacer.

C'était un dimanche et, le lendemain, un ténor italien inconnu, Luca Canonici, était choisi aux essais. Il a vingt-quatre ans, chante depuis trois ans seulement, n'a jamais joué Rodolphe sur scène. A l'écran, il aura la voix de José Carreras. N'aurait-il pas mieux valu prendre un comédien qui ne se serait pas senti frustré ? Non, disent Luigi Comencini et Daniel Toscan du Plantier, car un chanteur n'articule pas, ne respire pas comme un comédien et cela aurait pu nuire au synchronisme son-image. Erato fera enregistrer à Luca Canonici des extraits d'opéra.

Il a fallu recommencer les scènes tournées avec José Carreras. Barbara Hendricks a souffert, à nouveau, les tourments de Mimi dans le froid et la neige. Avec cet autre Rodolphe, elle est la même Mimi, gracile, habitée par la passion – Comencini n'en a pas fait une innocente.

Autour de la cité Dupetit-Thouars, les gens du quartier commentaient l'action. *La Bohème* est un opéra populaire : qu'il soit chanté en italien ne gêne pas. Un homme âgé, très digne, très distingué, élégamment vêtu de noir, emmène Musette. Ce personnage, inventé pour le film (le procédé avait déjà été utilisé par Joseph Losey dans *Don Giovanni*), est Massimo Girotti, l'interprète de Visconti, Camerini, Blasetti, de Santis, Zampa, Antonioni, Pasolini. En 1951, il jouait dans *Volets clos*, de Luigi Comencini, qui lui rend hommage.

JACQUES SICLIER.

CORRESPONDANCE

A propos des professionnels du théâtre

L'ignorance, le mépris et le ressentiment

A la suite de la chronique de Colette Godard, « les Professionnels » (le Monde *du 21 juillet) portant sur les revendications du SYNDEAC – Syndicat national des directeurs d'établissements artistiques et culturels, – son président, Denis Guénoun, également directeur du Centre dramatique de Reims, nous a envoyé une réponse.*

● Le coût du théâtre est en augmentation constante : chaque année, il est un peu plus cher que l'année précédente de faire un spectacle. C'est une tendance *longue* – on peut l'observer sur plus de vingt ans, – *lourde* – elle est globalement indépendante des choix – et *internationale*. Il en résulte que tout maintien des ressources du théâtre aboutit à une réduction de sa capacité de produire.

Les hommes de théâtre sentent quotidiennement cette tendance diffuse, générale. Ils protestent, refusent de gérer, au nom d'une rigueur financière, le creusement continu de ce déficit artistique. Ce faisant, ils défendent l'art du théâtre. Ils auraient besoin d'être soutenus, leur démarche veut être accompagnée, expliquée à l'opinion, car tout cela n'est pas évident : c'est ce que *le Monde*, pour sa part, n'a cessé de faire pendant des années.

On est stupéfait de voir aujourd'hui ce journal sermonner les artistes au nom de l'idéologie du théâtre pauvre, qu'on croyait rangée depuis des lustres dans le placard aux vieux accessoires pour ministres incompétents.

● Un spectacle professionnel moyen coûte environ 1,5 million de francs (salaires des comédiens et des techniciens, réalisation des décors et costumes, son, lumière, etc.). C'est peu : *le Mariage de Figaro*, le triomphe de la saison dernière, a coûté quatre fois plus. Un centre dramatique produit des spectacles selon ses moyens : deux ou trois par an. Il y a une démagogie singulièrement perverse à faire miroiter aux compagnies indépendantes, dont la plupart vivent dans une incroyable misère, la perspective de fractionner cette somme en trois ou quatre « coproductions » à 400 000 F chacune. Cela veut dire, à terme, une médiocrisation généralisée des conditions de vie et de travail des artistes.

On est confondu de voir *le Monde*, au lieu de ces choses fort simples, décréter de façon paternaliste et méprisante que *« les jeunes générations n'ont pas forcément envie de suivre le chemin des aînés »*, ce qui revient à bénir la pénurie actuelle en déniant aux jeunes générations le droit à des conditions de travail *normales*.

J'ai depuis quelques mois la chance d'être à la tête d'un théâtre. Je connais des dizaines de jeunes metteurs en scène qui veulent un lieu pour travailler et des moyens pour produire : ils ont raison. Lorsqu'un centre dramatique vient à être disponible, c'est parmi eux qu'il faut choisir le nouveau directeur.

● 80 % – au moins – des théâtres en France sont dirigés – souvent fort bien – par des gens qui ne sont ni acteurs, ni metteurs en scène, ni auteurs. Personne ne prétend les déloger. Il se trouve qu'il existe un territoire – minoritaire, limité – d'une vingtaine de centres dramatiques nationaux dont l'originalité et la mission sont de confier à des artistes la maîtrise complète d'un projet. Pourquoi ce ressentiment, cette vindicte contre ceux-là, et ceux-là seulement ?

Il y a des réformes à faire, là comme ailleurs. Nous les souhaitons, nous les demandons. On voudrait rénover, aérer, ouvrir ; les carcans réglementaires n'ont pas notre faveur.

Nous protestons parce que ce territoire est aujourd'hui amputé, parce qu'on chasse un metteur en scène et qu'on met à sa place un technicien de la gestion. Cela n'a rien à voir avec les personnes, contrairement à ce que vous insinuez méchamment. Pour être clair, ce gestionnaire-là est considéré par nombre d'entre nous comme un excellent professionnel. Pourquoi ne pas lui confier un établissement expérimental, à créer, d'un type nouveau ?

Pas un centre dramatique. Les centres dramatiques sont un peu la maison des artistes, le seul lieu totalement identifié par une équipe artistique, par un projet de théâtre, par le devenir d'une œuvre. Ces établissements sont pleins de défauts, ils dérangent. Mais c'est une sorte d'honneur de la décentralisation française que de les avoir inventés : la volonté artistique y est au poste de commandement. Et puisque la nomination de Grenoble a été annoncée comme expérimentale, nous croyons être fondés à y voir le risque d'un avant-goût de normalisation des théâtres au nom de l'argent.

Ne croyez pas, c'est aller vite en besogne, que les dizaines d'hommes de théâtre, des plus prestigieux aux nouveaux venus, qui signent aujourd'hui notre lettre soient frappés d'immobilisme. C'est d'amour du théâtre qu'il s'agit. L'aimez-vous toujours autant ?

[Le 21 septembre 1986, *le Monde* a publié une page sur la disparition de la Gaîté-Lyrique et le problème des salles de théâtre ; les 18 novembre, puis les 12, 19 et 20 décembre, des informations et des analyses sur les difficultés des compagnies dramatiques indépendantes ; enfin le 5 avril dernier, une enquête d'une page sur « Le théâtre public à l'épreuve du libéralisme ». M. Denis Guénoun ne semble pas en avoir pris connaissance. L'ignorance, le mépris et le ressentiment ne sont pas de mon fait. – C. G.]

EN BREF

● **« Voyage au bout de l'aquarelle ».** – Nul n'est tenu de savoir peindre pour adopter l'art et la manière d'un peintre de paysage, J.-C. Chaillou. Au cours d'une journée d'été, en pleine nature, il enseigne sa technique de l'aquarelle et fait partager son approche de la nature.

★ Renseignements concernant le déroulement du stage (transport, hébergement et matériel) : Marie Chaillou, (1) 34-67-15-20, à Maudétour-en-Vexin.

● **Mort du producteur Joseph E. Levine.** – Le producteur Joseph E. Levine est mort le vendredi 31 juillet, à l'hôpital de Greenwich (Connecticut). Né dans un quartier pauvre de Boston en 1905, Joseph E. Levine avait produit près de cinq cents films en moins de trente ans. Parmi ses plus grands succès : *les Producteurs*, de Mel Brooks, et *le Lauréat*, de Mike Nichols, qui révéla Dustin Hoffman en 1967 et rapporta à l'époque plus de 100 millions de dollars.

● **Picasso sauvé.** – Une gravure de Picasso a été retrouvée à Orlando (Floride) parmi des objets saisis ou volés et voués au bûcher en raison de leur caractère pornographique. Dûment authentifiée comme une eau-forte de la série de cinquante « Modèle posant et Peintre » (1965), la gravure, estimée entre 12 000 francs et 60 000 francs, va maintenant être exposée.

MUSIQUES

Télématique et composition

L'harmonie par-delà les frontières

Comment, grâce à quelques minitels améliorés musiciens et programmeurs composent et enregistrent d'un bout du monde à l'autre.

Midi à Paris, 3 heures à Santa-Barbara, Californie, 21 heures à Tokyo. La séance d'enregistrement a débuté il y a plus de vingt minutes. Une séance d'un nouveau genre, où compositeur, musicien et programmeur sont éloignés de quelques milliers de kilomètres.

Synthétiseur, séquencer, table de mixage, enregistreur sont reliés de part et d'autre via un système de communication informatique, un réseau spécialisé dans la transmission de données musicales. Au bout de chaque ligne, un micro-ordinateur et un « modem », boîtier chargé d'émettre et de recevoir les informations échangées entre chaque musicien. Ce boîtier est simplement relié à une prise de téléphone et donne accès au réseau professionnel de transmission informatique Transpac.

L'écran du Mac-Intosh affiche la partition de la séquence rythmique jouée par le batteur californien. Une pression sur la souris et le menu affiche aussitôt la gamme de sonorités disponibles dans la mémoire du synthétiseur. Quelques secondes plus tard, c'est au tour de l'arrangeur japonais, depuis l'un des studios de la NHK, de proposer une base harmonique sur la mélodie en provenance de Paris.

Séance de studio à distance, banque de données sonores, bourse d'échanges de logiciels, boîte aux lettres électronique, l'informatique musicale s'apprête à franchir une nouvelle étape avec l'apparition de plusieurs réseaux spécialisés, destinés selon les cas aux amateurs, semi-professionnels ou professionnels.

Au cœur de ces réseaux, des centres serveurs, des banques de données, s'enrichissant sans cesse au fur et à mesure des échanges réalisés entre les utilisateurs. Synth-Net, PAN (Performing Arts Network), sont parmi les centres serveurs consacrés à la musique les plus importants actuellement.

PAN, réseau réservé aux professionnels et basé aux Etats-Unis, ne connaît pas de frontières. Il les franchit via le système de transmission Transpac et à une poignée de satellites géostationnaires. La tête du réseau français PAN est à Paris, animée par Philippe Chatilliez.

Seuls quelques musiciens spécialisés dans le rock et la variété se sont jusqu'à présent intéressés à ce type de prestations et le démarrage paraît difficile malgré l'attrait que représente pour un compositeur ou un studio d'enregistrement français l'accès à un réseau où adhèrent des personnalités aussi diverses que Herbie Hancock, Michel Colombier, Frank Zappa ou le département musique informatique de l'université de Berkeley.

Les services proposés sont de deux ordres. Le premier permet d'échanger des informations dédiées à des programmes. Sons de synthétiseurs, sons naturels échantillonnés, séquences, logiciels d'application, transitent sous forme numérique. Ces programmes sont accessibles à tous et s'accumulent dans la mémoire de l'ordinateur central du centre serveur. Le téléchargement dans le micro-ordinateur de l'adhérent de Singapour, Londres ou Sydney s'effectue en quelques secondes ou quelques minutes au cours d'un simple appel téléphonique.

Interdit de s'isoler

La seconde application regroupe des activités plus proches de l'échange d'informations entre membres d'un même club. Ces informations circulent sous forme de textes affichés à l'écran, que l'on consulte comme un minitel. Ainsi, PAN donne accès à des articles parus dans la presse musicale, au Billboard (le hit-parade de l'industrie du disque américaine), à des petites annonces, à un service d'informations juridiques spécialisé dans les droits d'auteur, à des cours de programmation sur différents synthétiseurs, boîtes à rythme, etc. Deux options au « menu » de PAN retiennent plus particulièrement l'attention. « Conference » permet à chaque adhérent de participer environ deux fois par mois à des exposés techniques avec possibilité d'intervenir via le clavier de son Mac-Intosh, Atari ou IBM PC. Ces exposés portent aussi bien sur le développement d'un nouveau logiciel chez Yamaha que sur l'art du contrepoint. Enfin « Forum » offre la possibilité de dialoguer avec toutes les personnes connectées sur le réseau à un moment précis.

Comme l'affirme le fondateur (en 1981) de PAN, Perry Leopold, *« le but poursuivi n'est pas uniquement de vendre une prestation à des musiciens. Ce type de réseaux peut être comparé à une avenue où la circulation est à double sens. Tout le monde doit contribuer et apporter sa propre expérience, ses idées, ses informations. C'est à cette condition que nous pourrons développer une réelle communauté regroupant les acteurs de l'industrie musicale ».*

C'est ainsi que s'isoler durant un mois du réseau, c'est-à-dire ne participer à aucune des activités proposées, est facturé une dizaine de dollars à l'adhérent fautif !

Le prix de l'abonnement à PAN est d'environ 150 dollars par an auquel il convient d'ajouter un abonnement au réseau Transpac ainsi qu'une facturation Télécom se situant aux environs d'un franc par minute de connection. Sans compter le micro-ordinateur et le modem (coût d'investissement moyen : de 15 000 F à 40 000 F).

L'adhésion s'effectue après parrainage, le seul moyen d'éviter l'encombrement des lignes et l'éventuel pillage de la banque de données par des amateurs éclairés et indiscrets. Il est en effet relativement facile de « pirater » ce type de réseaux. Malgré les précautions, il n'est pas rare de voir pénétrer un intrus dans tel ou tel fichier plus ou moins confidentiel.

D'autres réseaux, aux capacités plus modestes, se sont mis progressivement en place depuis deux ans. La France n'est pas en reste avec le mini centre serveur MVS lancé par le magazine spécialisé *Music Vidéo Systèmes*. Ce dernier est accessible via un très banal minitel et une interface supplémentaire, Miditel.

Midi-Net, MVS, Midi-Connection, Music-Net, et prochainement CalvaCom, sont, contrairement à PAN ou Synth-Net, résolument tournés vers les musiciens amateurs et semi-professionnels. On y échange des programmes, on y « télé-charge » des algorithmes de sons (principalement sur des synthétiseurs FM Yamaha), ainsi que diverses informations pratiques (bourses aux équipements, conseils, etc).

Le succès de ces réseaux grand public montre à l'évidence les progrès de la micro-informatique depuis cinq ans. Prochaine étape : l'accès, grâce aux centres serveurs, à des calculateurs complémentaires de haute capacité capables de multiplier par cent la puissance de votre synthétiseur et à des programmes d'intelligence (musicale) artificielle.

DENIS FORTIER.

★ PAN, à Paris, tél. : 42-23-08-08 ; Magazine MVS, tél. : 46-07-01-97 ; Miditel MVS, tél. : 69-41-22-47 ; Synth-Net, à New-York, tél. : 212-564-17-56 ; Music-Net, à New-York, tél. : 914-724-36-68.

…tat d'âme

… par-delà les frontières

Culture

Les prévisions budgétaires du ministère

Optimisme rue de Valois

Le budget 1988 de la culture sera vraisemblablement augmenté par rapport celui de l'année en cours. La rue de Valois pavoise.

Les collaborateurs de M. Léotard bombent le torse. Le budget de la culture et de la communication pour 1988 échappera à la stagnation générale. Comme d'habitude, ce qui appartient en propre à la culture est soigneusement distingué de ce qui ressortit au « grands travaux », en dépit de cloisons souvent peu étanches. Ces derniers, il est vrai, sont fort avancés. Leur enveloppe tend ainsi à se dégonfler t amoindrit l'ensemble.

Le musée d'Orsay, la Cité des sciences sont inaugurés. les autorisations de programme de la Cité de la musique et celles de la première tranche du parc de La Villette ont été soldées en 1987. Bernard Tschumi, l'auteur du parc, devra attendre une bonne année avant que l'on songe à achever la seconde partie de son projet. Il manque en effet 400 à 500 millions de francs. Pour l'instant, trois « folies » rouge vif, bel hommage aux constructivistes russes des années 20, se détachent sur le vert cru des pelouses. Cinq autres sont en cours de construction.

L'Opéra Bastille disposera en 1988 de 250 millions de francs : 50 millions directement financés par l'Etat et 200 millions par la voie d'un emprunt lancé par l'Etablissement public de l'Opéra Bastille. Cet emprunt sera remboursé grâce à la revente de terrains appartenant à l'Opéra : l'espace prévu par Carlos Ott pour ses ateliers de décor ou celui du boulevard Berthier (40 000 m²) dépendant du Palais Garnier. Ce dossier, qui concerne également le sort de la salle modulable, est entre les mains de M. Chirac. Actuellement, le premier ministre « consulte » le maire de Paris, tout en écoutant les conseils prodigués par le président du RPR. Sa décision devrait être connue vers la mi-août.

Le Grand Louvre pourra entamer la deuxième tranche de son programme avec près de 300 millions de francs. Ce chiffre est atteint grâce à des autorisations de programme relevant de la première tranche (125 millions) et jusqu'alors gelées. Une autre partie (30 millions) sera acquise grâce au patrimoine.

Des passerelles existent donc bien entre les « grands travaux » et le budget de la culture hors « projets présidentiels ». Ce dernier augmentera d'environ 7 %. Les dépenses ordinaires passeront de 5 476 millions à 5 716 millions de francs, soit + 4,5 %, et les autorisations de programme (les engagements que l'Etat peut entreprendre en matière d'équipement) de 1 567 millions à 1 807 millions, soit + 16 %.

Bien sûr, les priorités de ce budget sont très marquées. Le Patrimoine se taille la part du lion : 1988 sera la première année d'application de la fameuse loi-programme que le Parlement doit voter dès l'automne. Le secteur des musées est lui aussi largement en expansion : + 14,6 %. Il est vrai que le hall Napoléon – le sous-sol de la pyramide – ouvrira ses portes vers avril ou mai. Mais les établissements de province ne seront pas oubliés non plus.

Les moyens consacrés à la création auront une croissance moindre : + 5,6 % pour les spectacles vivants (théâtre, musique, danse, art lyrique, avec 2 206 millions de francs au lieu de 2 083 millions ; + 4,6 % pour les arts plastiques. Mais ces sommes semblent inclure les nouveaux enseignements artistiques, autre cheval de bataille de M. Léotard.

L'aide au cinéma augmente aussi, grâce à un de ces tours de passe-passe dont les comptables du Trésor ont le secret. Les crédits budgétaires de ce secteur sont en effet réduits de 90 millions de francs, mais le compte du soutien au cinéma se gonfle de l'augmentation de ses ressources propres (taxes sur la publicité télévisée notamment), qui doit théoriquement atteindre 150 millions de francs. Ce qui confirme le désengagement de l'Etat dans ce domaines.

Enfin, le nombre des fonctionnaires relevant de la rue de Valois va s'accroître modestement : + 2 % – 170 emplois seront supprimés, mais 400 nouveaux seront créés, dont 300 liés à l'ouverture du hall Napoléon. Le détail de ce budget sera connu en septembre. Les véritables orientations se dessineront alors.

EMMANUEL DE ROUX.

« Statu quo » pour l'audiovisuel public

Maintien de la redevance à son niveau actuel et *statu quo* sur les recettes publicitaires des chaînes publiques : tels sont les deux axes du budget de l'audiovisuel (10,7 milliards de francs, hors Société française de production) dont les détails seront connus ultérieurement. Le gouvernement a refusé de céder aux ministres libéraux qui proposaient une nouvelle baisse, même symbolique, de la redevance, comme aux pressions de M. Francis Bouygues, PDG de TF 1, qui réclamait la réduction des ressources publicitaires d'Antenne 2 et de FR 3.

En revanche, le ministère du budget demande aux sociétés publiques une sensible réduction de leurs effectifs : environ 210 emplois, soit, théoriquement, 1,5 % des effectifs de chaque société. Les chaînes voient leurs moyens financiers renforcés. La chaîne culturelle (SEPT) reçoit une dotation de 300 millions de francs, Antenne 2 et FR 3 toucheront, par le biais d'une dotation en capital, la plus grande partie des 10 % du produit de la vente de TF 1. Cette somme (450 millions) destinée à soutenir la création audiovisuelle, ira donc essentiellement à la production publique. Une décision qui devrait susciter de vives réactions des producteurs privés, déjà irrités par les ponctions faites sur le compte de soutien.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

A la recherche de Winnie the Pooh

1 *Le gâteau à la banane*

Depuis des années, je me demandais d'où venait Winnie l'Ourson, qui en était l'inventeur. La semaine dernière, je profitai des vacances d'une de mes filles pour aller visiter sa bibliothèque sans être dans l'obligation de lui rendre des comptes. Les étagères de son meuble en bois blanc me parurent dépeuplées. Cette enfant quoique analphabète a pris l'habitude – de qui la tient-elle ? – d'emporter dans ses déplacements une tonne d'affaires qui ne lui servent à rien. Je finis par dénicher un malheureux *Winnie* (à partir de trois ans) qui ne m'apprit pas grand-chose. C'était très Walt Disney et ne s'en cachait pas. Il y avait une lettre pour Porcinet qui, ce matin-là, était de méchante humeur parce que c'était son anniversaire et qu'il n'avait pas reçu de cartes de vœux. Tigrou, Bourriquet, Grand Gourou, Maître Hibou et bien sûr Winnie se mettaient en cinq pour qu'il eût du courrier.

Dans ce même mensuel, il y avait d'autres histoires, des jeux, de la poésie, des cartes postales et une recette de cuisine qui pique ma curiosité ! Il m'intéressait de savoir si ce que l'on proposait à des enfants de l'âge de la maternelle était plus facile à réaliser que les plats pour adultes. La recette en question était un gâteau à la banane en sept points, avec des illustrations. Le premier commandement : *« Tu éplucheras 7 bananes et tu les écraseras avec une fourchette »* ne me parut pas au-dessus de mes forces ni les six autres qui suivaient. Je me serais bien préparé ce gâteau pour moi tout seul, mais les 7 bananes, le beurre fondu, les 20 grammes de farine, le demi-verre de raisins secs, les 2 œufs du quatrième commandement : *« Avec l'aide d'une grande personne 2 œufs tu ajouteras ! »,* le papier frotté d'huile, les 4 cuillerées à soupe de sucre, les 2 cuillerées à café de cannelle me dissuadèrent de passer de la rêverie gourmande à l'exécution. Avec ce jeu d'enfant bourré de calories il y avait de quoi prendre 3 kilos, et les exigences de ma croissance ne méritaient plus un tel traitement !

Après avoir jeté un coup d'œil sur les *101 Dalmatiens,* m'être intéressé aux aventures de Hiawatha, le petit Indien, je suivais à la trace Winnie perdu dans la forêt mais qui finit par retrouver sa maison et son gâteau de miel. Pourtant, j'en étais pour mes frais : il n'y avait toujours pas d'indication d'auteur, ni dans les marges, ni au début, ni à la fin de l'histoire. Winnie, avec le temps était devenu un ourson standard. Il rapportait sans doute des fortunes à un trust international, à moins qu'il ne fût tombé dans le domaine public.

Il ne me restait qu'à remettre *Winnie* là où je l'avais trouvé pour m'éviter toute histoire et à lire avant de m'endormir l'un des « Masque » qu'une amie, critique littéraire dans un journal de médecins, avait eu la bonté de m'offrir. Jamais content, je remarquai que les services de presse ne m'envoyaient pas ces romans-là, ou, quand ils le faisaient, c'était des policiers prétentieux, de la « vraie » littérature. Comme si ce n'était pas à moi de juger ce qui était littéraire ou pas. Les « Masque » ont ma préférence : on n'en attend rien, on les mastique comme du chewing-gum. Le « Masque » a cet avantage de ne pas vous contaminer. Je veux dire par là que dans les policiers troubles, les noirs, les blêmes, les psychologiques, si l'on n'a pas affaire à un maître du genre, on se retrouve en médiocre compagnie. Rien de plus déprimant que d'habiter le je, la conscience d'un assassin sans envergure pendant 200 pages. Dans une journée, on charrie soi-même assez de scories sans s'embarrasser des réflexions d'un paumé qui de toute façon finira mal. La chute relative de la « Série noire » provient de là. Elle invitait vraiment n'importe qui. Et comme me l'a fait remarquer un lecteur, même pour un Chandler, les traductions étaient souvent scandaleuses : phrases et chapitres entiers omis.

« Le Masque », créé en 1927 (*le Meurtre de Roger Ackroyd,* d'Agatha Christie) par Albert Pigasse, excellent homme que le crime a longtemps conservé parmi nous, n'a pas connu, me semble-t-il, ces hauts et ces bas.

Même un « Masque » médiocre – et ils sont nombreuxà l'être – a son charme qui est indépendant de l'énigme et du talent de l'écrivain. Il y a des blancs dans ces romans que l'on peut combler à l' sur ce point, lui qui de sa studieuse chaise longue de Croisset multipliait les bouteilles à la Seine pour obtenir de ses amis, de ses admirateurs, un renseignement, tel livre.

2 *Le masque tombe*

Je choisis parmi les « Masque », celui où étaient écrites en caractères gras sur la quatrième de couverture ces lignes alléchantes : *« Datant de 1922, un chef-d'œuvre classé parmi les trois meilleurs romans policiers de tous les temps »,* me gardant bien d'en lire le résumé. Ce coup de clairon si peu dans les manières de feu Pigasse m'avait mis en appétit. Quels pouvaient bien être les deux autres chefs-d'œuvre ! J'aimais que ce livre fût de 1922 et que, tout chef-d'œuvre qu'il ait été, la librairie des Champs-Élysées ait attendu soixante-cinq ans avant de se décider à le traduire.

Le « Masque », comme s'il avait voulu satisfaire mes lubies, avait fait précéder *le Mystère de la maison rouge* d'une notice d'une dizaine de lignes sur son auteur Alan Alexander Milne, qui, né à Londres en 1882, avait fait ses études à Cambridge. Il avait été rédacteur en chef adjoint au *Punch.* Comme on le sait, *punch* en anglais veut dire polichinelle. Le collaborateur le plus illustre de cet hebdomadaire satirique fondé en 1841 a été Thackeray, l'auteur de *Barry Lindon.* Ce roman, depuis le film de Stanley Kubrick, est devenu plus célèbre que *la Foire aux vanités* qui jusqu'alors tenait la première place.

Sans vouloir réveiller d'obscures querelles, lasser la patience de mon lecteur, je souhaiterais que dans leur prochaine réédition, Larousse et Robert se mettent d'accord sur l'année de la mort de Thackeray. Pour Larousse, toutes couleurs confondues, c'est 1863, pour Robert, toujours optimiste, c'est 1864. Que diable ! pour des personnes dont c'est le métier, la date relativement exacte, je ne suis pas à un jour près, de la mort de Thackeray, l'un des plus grands écrivains anglais du XIXe siècle, et qui ne passa pas inaperçu de son temps, ne doit pas être une mission impossible ! Je suppose que Milne en 1914 fit sont devoir d'Anglais. Quand on a trente-deux ans, c'est le bon âge pour être soldat ! Par sa comédie, *Mr Pym' passes'bey,* qui amusa le tout Londres de 1920, Milne se retrouva auteur à succès. Ce tuyau peut servir à nos directeurs de salles de théâtre, qui sont souvent dans l'embarras. Juste avant, en 1918 – et ce détail m'inquiète sur la solidité de sa guerre, – Milne avait écrit une pièce pour enfants : *Make-Believe.* Il avait trouvé là sa vocation. C'est l'enfance qui l'attirait. Et c'est en contemplant l'ours en peluche de son fils qu'il inventa Pooh.

Ainsi ce Winnie l'Ourson qui me trottait par la tête grâce à mon roman policier, j'en découvrais l'auteur. Oui, *« ce classique anglais de la poésie pour enfants »* (pour reprendre la formule du dictionnaire des littératures de Demougin, d'une réelle utilité quand il reste à sa place de dictionnaire), *Winnie the Pooh,* qui eut un succès mondial, est de Milne. On ne s'étonnera pas que Milne soit également l'auteur du *Mystère de la maison rouge.* Il faut avoir un esprit d'enfant, une logique d'enfant pour inventer des énigmes. Et les lire sans impatience. C'est ce que ne comprennent pas les adversaire du genre qui pensent à juste titre que toutes les possibilités ont été épuisées. La répétition fait partie du plaisir. Quand nous lisons un policier à l'anglaise, comme nous les aimons, nous chaussons nos vieilles charentaises. Notre âme, notre imagination devient une vraie pantoufle ! Je me permets de signaler à M. Demougin, qui m'a tant aidé dans mes recherches, que Milne n'est pas l'auteur d'*un* roman policier : il en a écrit deux. Le second a dû avoir moins de succès. Ce n'est pas une raison pour ne pas le traduire.

3 *Un conseil*

Il n'est pas question, vous vous en doutez, que j'expédie la *Vie de Rossini* en quelques lignes. Le mois d'août, où l'actualité littéraire *fait relâche, me semble tout indiqué pour* prendre notre Stendhal en patience. Je reviendrai également sur *le Mystère de la maison rouge,* que j'ai failli abandonner au bout de quelques pages, dérouté par un paragraphe que je ne comprenais pas. Milne est mort en 1956 à Hartfield. Le seul Hartfield que j'ai pu dénicher, et ce grâce à *l'Atlas international* (Rand McNally and Company), est dans l'Etat de Virginie, face à la baie de Chesapeake. Ça m'a fait plaisir de savoir d'une façon indirecte que Milne (A.A. pour les intimes) avait vécu ces dernières années dans l'échancrure d'une côte bien abritée, pas loin d'un des plus grands ponts du monde.

En 1939, il a écrit son autobiographie sous le titre *It's too late now.* Pas trop tard cependant pour que nos éditeurs la publient. Si vous avez aimé comme moi le cardinal de Retz, ou si vous aviez envie de le lire depuis longtemps, procurez vous ses *Mémoires* dans l'excellente édition que nous propose Garnier (en deux tomes, 95 francs chacun).

Ils sont précédés de *la Conjuration du comte de Fiesque.* L'introduction, la chronologie, les notes, le glossaire et l'index sont de Simone Bertière. Nous pouvons la remercier pour son beau travail.

(1) Oui. Il a chanté dans *le Barbier de Séville.*

Communication

A FR 3-Corse

Les prud'hommes annulent la décision de mutation de M. Leccia et de Mme Jeammet

AJACCIO
de notre correspondant

Le conseil des prud'hommes de la Corse-du-Sud a annulé, le lundi 3 août, la décision de mutation prise par la direction générale de FR 3 à l'encontre de deux journalistes de la station d'Ajaccio, M. Jean-Marc Leccia et Mme Danièle Jeammet. Ces derniers auraient dû rejoindre, mercredi, Poitiers et Besançon.

Cette décision leur avait été notifiée le 22 juillet à la suite d'une inspection générale diligentée après une réunion de rédaction à laquelle les deux journalistes, tous deux délégués syndicaux – l'un du Syndicat national des journalistes (SNJ), l'autre du SNJ-CGT – avaient refusé d'assister (*le Monde* du 25 juillet). La direction générale justifiait ces mutations par l'incompatibilité d'humeur entre ces journalistes et la direction de FR 3-Corse.

Les personnels de FR 3 Corse avaient observé un mot d'ordre de grève les 29 et 30 juillet, soutenus par l'ensemble des syndicats.

M. Jean-Marc Leccia et Mme Danièle Jeammet avaient introduit, de leur côté, un référé devant le conseil des prud'hommes. L'avocat de FR 3 avait précisé au juge par télex que la mutation n'était pas une sanction *« mais une proposition qui pouvait être refusée ».* A l'audience, FR 3 n'était pas représentée en raison d'un *« empêchement »,* mais les prud'hommes ont décidé de se saisir de la plainte des deux journalistes et leur ont donné raison. FR 3 dispose d'un délai de quinze jours pour se pourvoir en cassation.

P. S.

Pour réclamer une chaîne musicale française

Plusieurs chanteurs écrivent à M. Chirac

« En l'absence de concurrence française, l'arrivée de MTV (le Monde *du 4 août) fait peser une menace très grave sur les artistes, les éditeurs, producteurs français et la chanson française en général. »* Cette lettre, destinée à M. Jacques Chirac, est signée par Jean-Jacques Goldman, Bernard Lavilliers, Niagara, Elli Medeiros, Mylène Farmer.

Les chanteurs rappellent au premier ministre son *« souhait »,* le 25 mars dernier, à « L'heure de vérité », de voir la Commission nationale de la communication et des libertés attribuer une fréquence parisienne et un canal satellite à une *chaîne musicale française.*

Depuis, la CNCL fait la sourde oreille, refusant de lancer rapidement un appel de candidatures ou de se prononcer sur la nécessité d'une télévision musicale. Et les artistes de variétés qui veulent rencontrer M. Chirac menacent : *« S'il se confirmait que votre volonté devait rester lettre morte et qu'une nécessité exprimée au niveau le plus élevé de l'Etat n'était pas suivie d'effet, nous serions amenés à nous exprimer publiquement de façon très claire à ce sujet. »*

On peut s'interroger sur les raisons qui poussent la CNCL à faire preuve d'une indépendance aussi ombrageuse sur ce dossier. Les treize « sages » ont sur leur bureau depuis plusieurs mois un projet de chaîne très œcuméniques réunissant NRJ, les principaux câblodistributeurs, les maisons de disques, les producteurs et les artistes. Tout plaide en faveur d'une décision rapide : la santé de la création phonographique française, le besoin de chaînes thématiques pour le câble, et même la nécessité d'un geste en faveur des jeunes déçus par la suppression de TV 6.

Certes, d'autres projets – non musicaux – peuvent prétendre à une fréquence parisienne, mais leur ambition publicitaire risquerait de gêner les six autres chaînes nationales. La chaîne musicale, avec ses 65 millions de francs de budget (1 % du marché de la publicité télévisée parisienne), ne devrait pas, elle, déstabiliser l'économie déjà fort malmenée de l'audiovisuel français.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

En « cassant » le prix de vente des cassettes

Les éditeurs tentent de sortir le marché de la vidéo de son marasme

Le marché français de la vidéo sort lentement de son marasme. Dopées par la suppression de la redevance, les ventes de magnétoscopes progressent de 17 % par an, et le parc d'appareils devrait atteindre les 4 millions à la fin de l'année. Un certain nombre d'éditeurs cassent aujourd'hui le prix de vente des vidéocassettes enregistrées et désengorgent ainsi le marché de la location.

Le magnétoscope n'est plus l'ennemi public numéro un. A l'aube des années 80, le gouvernement socialiste s'était inquiété du poids des importations japonaises dans le déficit du commerce extérieur. Pour couper court à l'invasion, il avait délibérément cassé le marché de la vidéo par une série de mesures réglementaires, redevance sur les magnétoscopes, contingentement des importations, blocage douanier à Poitiers, TVA à 33 % sur les cassettes. L'effet fut radical : dès 1982, les ventes plongeaient, le parc stagnait à 1,4 million de magnétoscopes. Pendant ce temps, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis connaissaient une croissance spectaculaire de la vidéo. En atteignant des chiffres d'affaires records, l'édition de films sur cassettes devenait l'une des premières sources de financement de l'industrie du cinéma.

En France, l'étroitesse du marché a considérablement handicapé le développement de l'édition. Impossible de vendre au public une cassette pré-enregistrée dont le prix atteint couramment de 800 F à 1 000 F. Le propriétaire de magnétoscope a bien une solution : se tourner vers un vidéoclub pour louer entre 20 F et 30 F un film à la journée. Encore faut-il qu'il trouve le titre de son choix et une cassette en bon état. Gênés par le prix de vente élevé des cassettes, la plupart des vidéoclubs n'achètent aux éditeurs qu'un ou deux exemplaires de chaque titre. D'autres piratent le film en reproduisant la cassette dans des conditions techniques souvent déplorables. Inutile de préciser que de telles pratiques ne font pas l'affaire des éditeurs, qui tentent de compenser le manque à gagner en augmentant le prix de vente de leurs cassettes.

L'impasse est totale. Selon une étude du Bureau d'information et de prévisions économiques (BIPE), plus de la moitié des possesseurs de magnétoscopes ne fréquentent jamais de vidéoclubs. Depuis six mois, quelques éditeurs (DEC, RCA, Proserpine) tentent de briser le cercle vicieux en baissant le prix de vente de la cassette enregistrée au-dessous du seuil psychologique de 100 F et en jouant la carte de la distribution dans les grandes surfaces.

Le pari peut sembler risqué et les grands du marché – les multinationales américaines, qui ont adopté la même stratégie aux Etats-Unis depuis deux ans – regardent la tentative avec septicisme. Mais les promoteurs de l'expérience affirment, eux, que la situation est mûre pour un bouleversement de la vidéo en France. La suppression de la redevance en 1986 a relancé les ventes de magnétoscopes d'autant plus facilement que le prix des appareils a baissé en deux ans. Les progrès techniques dans les supports magnétiques ont réduit le coût de la cassette vierge de 100 F à 50 F en moyenne. Enfin, les faillites retentissantes de quelques éditeurs ont laissé sur le marché des catalogues de films repris pour une bouchée de pain.

Les éditeurs indépendants se lancent dans la vente avec plus ou moins de bonheur. Les titres qu'ils proposent sont majoritairement de vieux films, voire des longs métrages pornographiques (30 % des ventes). Pourtant, la demande a suivi. Selon l'enquête du BIPE, il se serait vendu 850 000 cassettes l'an dernier sur un marché dominé encore à 85 % par la location, mais les prévisions sont de 3 millions de cassettes pour cette année. Si la réussite se confirme, elle peut désengorger le marché de l'édition. Confortés par la vente directe, les éditeurs pourront mener une politique plus souple à l'égard des vidéoclubs. A court terme les professionnels du secteur espèrent voir se dessiner deux marchés distincts : la location assurée par les vidéoclubs garderait sa fonction de base en permettant un accès rapide aux films récents. La vente rendrait possible la constitution à moindre frais d'un « patrimoine vidéographique » réservé aux grands classiques.

S. W.

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 15 : le Pont.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : [illegible].

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I : 20 h 15 : les Babas Cadres ; II : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.

HOTEL LUTETIA Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), Salle I, 19 h 30 : Beaudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; Salle II, 18 h 30 : Piaf toujours ; 20 h : le Petit Prince.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Éprouvette.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), 18 h 30, en anglais, 20 h 30, en français : Un jour les mains.

TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek ; lun. 22 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les cies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : F. Conners.

MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : L. [illegible].

LE MÉRIDIEN (43-45-12-45), 21 h 30 : M. Saury.

MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Trio A. Wilsch.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Brecker, dern. le 3.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : Ray Bryant ; 23 h : G. Laffitte.

LA PINTE (43-26-26-15), 22 h 30 : Ch. Desbruères.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : J.-M. [illegible].

LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

Festival estival de Paris

Mardi 4, Auditorium des Halles, 19 h : W. Banfield (Ligeti).

Mardi 4 août

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Anne de Boleyn, de E. Lubitsch
19 h, Forbidden paradise, de E. Lubitsch.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA BEAUTÉ DU PECHE (Youg. v.o.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

IRÉNA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).

LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).

CABARET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE CORBEAU (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

LA FORET D'EMERAUDE (A. v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp., 5e (43-54-42-34).

MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38). – V.f. : Bastille, 11e (42-88-64-44).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

ARMÉS POUR RÉPONDRE. Film américain de Fred Olenray, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-09) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BRUTE. Film français de Claude Guillemot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) : Marignan, 8e (43-59-92-82) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) : Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

OU EST PASSÉE JESSICA ? (*). Film américain de Carlo Vanzina, v.o. : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Images, 18e (45-22-47-94)

PAKEEZAH, CŒUR PUR. Film indien de Kamal Amrohi, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

POLICE STORY. Film britannique de Jacky Chan, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) : Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

VAMP (*). Film américain de Richard Wenk, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lyon Bastille, 11e (43-43-61-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 5 AOUT

« Les siècles se bousculent au cœur de Paris : histoire de l'île de la Cité », 15 heures, métro Cité, à l'extérieur (Monuments historiques).

« Montmartre; quartier d'artistes », 15 heures, métro Abbesses (Ch. Merle).

« Le musée Picasso en l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

« Les vitraux de la Sainte-Chapelle », 14 h 30, angle quai des Orfèvres, boulevard du Palais (Paris tous azimuts).

« Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, porte des groupes (Approche de l'art).

« Le vieux village de Saint-Germain l'Auxerrois », 15 heures, métro Pont-Neuf, sortie (Présence du passé).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Passy, le cimetière le plus chic de Paris », 15 heures, 2, avenue Paul-Doumer (Paris et son histoire).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 15 heures, métro Monge, escalator (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 19 h 30 : « La mémoire des vies antérieures » (*Loge unie des Théosophes*).

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Gnose, connaissance de soi » (AGEASAC).

Radio-télévisi

Mardi 4 août

Mercredi 5 août

Audience TV du 3 août 1987

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 4 août

TF 1

20.35 Au théâtre ce soir : le Diable en personne. Pièce de Philippe King et Falkland Cary, mise en scène de Jacques Ardouin. Avec Hélène Duc, Marc Dudicourt, Henri Courseaux, Virginie Pradal. *L'agression d'une délicieuse jeune fille fait curieusement souffler un vent de folie sensuelle sur tout le personnel de l'honorable société Chunkibix. D'après une pièce anglaise. Drôlerie.* **22.00 Documentaire : Histoires naturelles.** D'Igor Barrère et Jean-Pierre Fleury. 5. Plaidoyer pour une nature. *Chasse et préservation de la faune.* **22.55 Journal. 23.15 Série : Les envahisseurs.** Le procès.

A 2

20.30 Les dossiers de l'écran : le Tournant de la vie ■ Film américain de Herbert Ross (1976). Avec Shirley Mac Laine, Anne Bancroft, Mikhail Baryshnikov, Leslie Browne. *Deux femmes se penchent sur leur passé. L'une est une ballerine à la gloire déclinante, l'autre mariée et mère de famille regrette la carrière qu'elle a dû interrompre. Film très romanesque sur le bonheur individuel et la vocation artistique. Avec de belles scènes de ballets.* **22.30 Débat : Petits rats et danseurs étoiles.** Invités : Maurice Béjart, Roland Petit, Maïa Plissetskaïa, Claude Bessy, Patrick Dupond, Vieko Pilinger, Ghislaine Fallou (petit rat), Dominique Khalfouni. **23.35 Journal.**

FR 3

20.30 La dernière séance. 1er film : Rio Conchos ■ Film américain de Gordon Douglas (1964). Avec Richard Boone. *En 1867, au Texas, un officier de la cavalerie américaine et un ancien officier sudiste poursuivent des trafiquants d'armes. Un western à la curieuse atmosphère, mais c'est surtout à cause de l'originalité du scénario.* **22.20 Dessins animés :** Tom et Jerry, Tex Avery. **22.45 Journal.** ▶ **23.10 2e film : Dracula, prince des ténèbres** ■ Film anglais de Terence Fisher (1966). Avec Christopher Lee. *Deux ménages anglais, en excursion dans les Balkans, sont emmenés par une voiture sans conducteur dans un mystérieux château où le comte Dracula va renaître de ses cendres. Le célèbre mythe du vampire (d'après le roman de Bram Stocker) dans les émotions fortes d'un spectacle de Grand Guignol où le marquis aurait mis son grain de sel.*

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : le Pull-over rouge ■ Film français de Michel Drach (1979). Avec Serge Avedikian, Michelle Marquais, Claire Deluca, Roland Bertin. **22.25 Flash d'informations. 22.35 Cinéma : la Cage aux poules** ■ Film américain de Colin Higgins (1982). Avec Burt Reynolds, Dolly Parton, Dom De Luise, Charles Burning. **0.25 Cinéma : Paris minuit** ■ Film français de Frédéric Andrei (1985). Avec Frédéric Andrei, Gabriel Cattand, Michel Creton. **1.55 Série : Rawhide.**

LA 5

20.25 Cinéma : le Retour de Ringo □ Film italien de Duccio Tessari (1965). Avec Giuliano Gemma, Hally Hammond, Nieves Navarro. *A la fin de la guerre de Sécession, un officier nordiste trouve sa ville natale aux mains de bandits venus du Mexique. Il se déguise en Indien pour se venger. Premières aventures d'un héros de pacotille (apparu la semaine dernière !) dans les bas-fonds du western italien.* **22.05 Série : Mission impossible. 22.45 Série : Les cinq dernières minutes. 0.25 Série : Serpico. 1.15 Série : Flics à Hollywood. 2.00 Série : Mission impossible. 2.50 Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Téléfilm : Les jeunes pionniers (2e partie). De Michael O'Herlihy, avec Roger Kern et Linda Purl. *Les aventures d'un jeune couple en 1870 dans le Dakota, face aux Indiens.* **22.00 Série : Maîtres et valets.** Les deux exilés. *La vie d'une famille anglaise au début du siècle. Rapports de classe.* **22.50 Journal. 23.10 Magazine : Images et dessert. 0.00 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Maxime Rodinson. **Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Les rencontres de Pétrarque. 2. La science est-elle barbare ? **22.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Aris Christofellis, sopraniste. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (7). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert *(donné le 1er août à Londres) : Ma mère l'Oye*, de Ravel ; Prélude de l'après-midi d'un faune, de Debussy ; Concerto pour piano et orchestre n° 2 en sol mineur, op. 22, de Saint-Saëns ; Symphonie en ré majeur, op. 20, de Chausson, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. Marek Janowski. **23.05 Harmonies du soir.** Œuvres de Boulanger, Ravel, Satie, Caplet, Roussel, Duparc.

Mercredi 5 août

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. Bizarre, bizarre. **14.45 Croque-vacances.** *Calimero* ; *L'invité d'Isidore et Clémentine* ; Mme Pepperpote ; Croque-Télé ; Les Snorkys ; Alice au pays des merveilles ; Le vagabond. **16.30 Variétés : Des clips dans mon 4 heures.** Madonna, Jean-Luc Lahaye, Jackie Wilson, Cindy Lauper, Les Innocents. **17.05 Série : L'homme de Suez.** La grande peste. **18.00 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.15 Série : Mannix.** Un pas dans l'ombre. **19.10 Feuilleton : Santa-Barbara.** *19.35 Jeu : La roue de la fortune. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac.* **20.00 Journal. 20.35 Tirage du Loto. 20.40 Feuilleton : Dallas.** Bonjour... au-revoir ...bonjour. **21.30 Feuilleton : Le gerfaut.** De Marion Sarraut, d'après le roman de Juliette Benzoni. Avec Laurent Le Doyen, Marianne Anska. (5e épisode.) *Un jeune chapelier part à la recherche de sa belle dans la France du dix-huitième siècle. Cape et épée.* **22.45 Journal. 23.05 Série : Les envahisseurs.** Les spores. **23.55 Court métrage.** La femme fidèle, de Dominique Maillet.

A 2

13.45 Téléfilm : Le crime d'Ovide Plouffe (rediff., dernière partie). **15.25 Feuilleton : Rue Carnot. 15.50 Sports été.** Basket : championnat d'Europe (France-Grèce) à Athènes ; Natation : Traversée du lac Léman : Evian-Lausanne ; Sports aériens : Tour de France 1986. **18.00 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal.** ▶ **20.30 Téléfilm : Le passager du « Tassili ».** De Sarah Maldoror, d'après le roman d'Akli Tadjer, avec Lounès Tazaïrt, Anne Caudry, Souad Amidou. ▶ **21.55 Profession comique.** Emission d'André Halimi. Jean Poiret. **22.55 Documentaire : La Santé, une prison dans la ville.** *Prévue initialement le 8 juillet, cette excellente enquête sur la prison de la Santé – regard par l'extérieur, les proches, les femmes de détenus – avait été déprogrammée en raison d'un match de foot. Lire notre article dans le supplément daté 5-6 juillet.* **23.20 Journal.**

FR 3

13.25 Feuilleton : Thierry la Fronde. 14.00 En direct du Futuroscope. 15.10 Le club des stars. 15.30 Pense-bêtes. 15.45 Série : Dominique. 16.20 Tous à table. 16.30 Le ciné de l'été. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi de Disney Channel. 18.30 Série : Les papas. 18.35 Série : Les aventures du capitaine Lückner. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Variétés : Discos d'or,** sous le soleil de la Réunion. Avec Sacha Distel, Buzy, David Koven, Julie Pietri, Caroline Loeb, Gold, Hong Kong Syndicat, Zaak, Christine Roques, Ti Fok. **21.55 Magazine : Thalassa.** *Le courage des pêcheurs sur la côte sud de l'Australie face aux requins.* **22.35 Journal. 23.00 Téléfilm : N. a pris les dés.** D'Alain Robbe-Grillet, avec Catherine Jourdan, Richard Leduc, Sylvain Barthay (rediff.). *Un héros-narrateur, un seul tournage pour deux films différents, l'un destiné au grand écran, l'autre au petit. Une aventure collective. Champs et contrechamps.*

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Du sel sur la peau. *Blessé par une histoire d'amour, un célibataire timide se replie sur lui-même. Jusqu'au jour où...* **16.00 Téléfilm : La prison de l'enfer.** *Un détenu veut briser la spirale de la violence dans un quartier de haute sécurité.* **17.35 Cabou cadin. 17.55 Série : Captain Nice. 18.30 Flash d'informations. 18.32 Top 30. 19.00 Série : Larry et Balki. 19.25 Jeu : la gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.05 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : le Préféré** ■ Film français de Marc-André Grynbaum (1983). Avec Christian Clavier, Charles Denner, Rosy Varte, Michel Boujenah. *Un jeune juif du Sentier délaisse la boutique paternelle pour monter un opéra-rock biblique. Dieu, par l'entremise de l'ange Gabriel, va le rappeler à l'ordre. Un style comique basé sur le décalage temporel et les anachronismes. Sympathique mais laborieux.* **22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Splash** ■ Film américain de Ron Howard (1984). Avec Tom Hanks... **0.25 Cinéma : Tu ne m'oublieras pas** ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1978). Avec Géraldine Chaplin, Anthony Perkins, Moses Gunn, Berry Berenson. **1.55 Concert : Ricky Nelson et Fats Domino Live, à l'Universal Amphitheatre de Los Angeles.**

LA 5

13.00 Série : Flics à Hollywood. 13.45 Mission impossible. 14.35 Série : Serpico. 15.20 Les cinq dernières minutes. 16.35 Série : Les globe-trotters. 17.05 Série : Salut champion. 17.55 Le temps des copains. 18.20 Série : Happy Days. 18.45 Série : Arnold et Willy. 19.10 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.25 Téléfilm : La nuit qui terrifia l'Amérique. *1938. Une émission de radio provoque la panique. On parle d'une invasion de Martiens.* **21.55 Série : Mission impossible. 22.50 Les cinq dernières minutes. 0.05 Série : Serpico. 0.55 Série : Flics à Hollywood. 1.40 Série : Mission impossible. 2.30 Supercopter.**

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** (suite). **15.30 Clip aventure.** Sélection hebdomadaire des clips réalisés dans les plus beaux décors. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson, s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Maîtres et valets** (rediff.). **18.00 Journal. 18.15 La petite maison dans la prairie.** Le bal du printemps. **19.05 Série : Chacun chez soi.** Un piano encombrant. **19.30 Série : Starsky et Hutch.** Professeur. **20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Les bons sentiments. **21.20 Série : Falcon Crest.** Le défi. **22.10 Journal. 22.25 Téléfilm : Karateka connection.** *Les membres d'un important réseau de trafic de drogue sont exécutés les uns après les autres.* **0.00 Série : Les espions.** Lori. **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Madeleine Milhaud. **21.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Les rencontres de Pétrarque 3. Les « happy few » et tous les autres. **22.15 Soirées catalanes au Studium de musique contemporaine de Toulouse.** 1. Les instruments traditionnels occitans et la musique d'aujourd'hui. *23.50 Entretiens avec...* Marlène Dietrich (8). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 juin à Vienne) : Symphonie n° 7 en mi mineur, de G. Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, dir. Eliahu Inbal. **23.05 Programme proposé par Pierre-Antoine Huré. 0.00 Le Club du jazz :** Sur la côte ouest.

Audience TV du 3 août 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	27.7	Santa Barbara 13.1	Actual. région. 8.9	Actual. région. 2.1	Larry et Balki 1.0	Drôle de vie 2.6	Chez soi 0.0
19 h 45	30.9	Roue fortune 16.8	Bouvard 5.2	Actual. région. 3.7	Gueule emploi 2.1	Supercopter 2.6	Starsky Hutch 0.5
20 h 16	38.2	Journal 18.8	Journal 12.0	La Classe 2.6	Stalag 13 1.0	Supercopter 2.1	Starsky Hutch 1.6
20 h 55	44.0	Les Diaboliques 19.3	[illegible] 5.2	[illegible] 6.6	Xanadu 1.6	[illegible] 6.8	A la carte 6.3
22 h 08	38.3	Les Diaboliques 20.9	[illegible] 4.2	Journal 2.6	Xanadu 1.6	[illegible] 8.4	[illegible] 3.1
22 h 44	22.0	[illegible] 6.3	A la folie 1.6	[illegible] 5.2	[illegible] 1.6	[illegible] 6.8	[illegible] 0.5

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 août à 0 h TU et le mercredi 5 août à 24 h TU.

Un début d'amélioration s'amorce samedi sur l'ouest du pays. Sur l'ensemble de la France un temps variable prédominera, entrecoupé d'averses possibles dans le nord-est du pays. Une situation orageuse se développera à partir de jeudi soir des Pyrénées vers l'Auvergne.

Mercredi : nuages, éclaircies et averses alterneront sur la majeure partie de la France.

Sur la plupart des régions, la matinée s'annonce ensoleillée mais souvent brumeuse. Seules les côtes de Manche, l'Aquitaine, les Ardennes et les régions s'étendant des Pyrénées au Languedoc et aux Alpes connaîtront un temps très nuageux. Il pourrait même y avoir quelques ondées localement orageuses sur les Pyrénées, les Alpes et les Ardennes.

L'après-midi, de la Manche au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est, éclaircies et averses se succéderont. L'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, la Vendée et l'ouest de la Bretagne échapperont à la pluie mais garderont un ciel nuageux.

Sur les régions méditerranéennes, le ciel deviendra passagèrement nuageux, et l'on peut craindre de rares averses.

Le vent soufflera modérément, de secteur nord à nord-ouest. Mistral et tramontane faibliront en cours d'après-midi.

Les températures, en légère baisse, avoisineront au minimum de 9 à 13 degrés du nord au sud, 16 à 19 degrés sur les régions méridionales.

En cours d'après-midi elles atteindront au maximum de l'ordre de 16 à 20 degrés sur la moitié nord, 21 à 26 degrés sur la moitié sud, 27 à 30 degrés près de la Méditerranée.

Prévisions pour la fin de semaine :

Jeudi 6 août : développement d'une situation pluvio-orageuse des Pyrénées vers l'Auvergne et les Alpes. Sur le Midi méditerranéen, le ciel sera le plus souvent nuageux avec des ondées.

Sur le reste de la France le temps sera variable avec des averses possibles dans le Nord-Est. Les températures minimales seront de l'ordre de 8 à 12 degrés en général, de 13 à 18 degrés dans le Midi. Les températures maximales iront de 17 à 23 degrés sur la moitié nord, et de 23 à 32 degrés sur la moitié sud.

Vendredi 7 août : temps médiocre en général. Sur la moitié sud le temps sera le plus souvent voilé avec des foyers orageux plus nombreux sur le relief.

Sur la moitié nord le temps variable persistera avec quelques averses entrecoupées d'éclaircies, plus belles sur l'ouest du pays en soirée.

Les températures minimales iront de 9 à 13 degrés sur la moitié nord et de 14 à 19 degrés sur le sud.

Les températures maximales seront de 19 à 28 degrés du nord au sud.

Samedi 8 août : amélioration par l'ouest. Des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et au Jura ainsi qu'au Midi méditerranéen, le ciel sera chargé avec des foyers orageux. Partout ailleurs, le temps restera variable avec des éclaircies de plus en plus belles sur l'ouest de la France. Cependant un ciel plus nuageux persistera sur les régions du Nord et du Nord-Est.

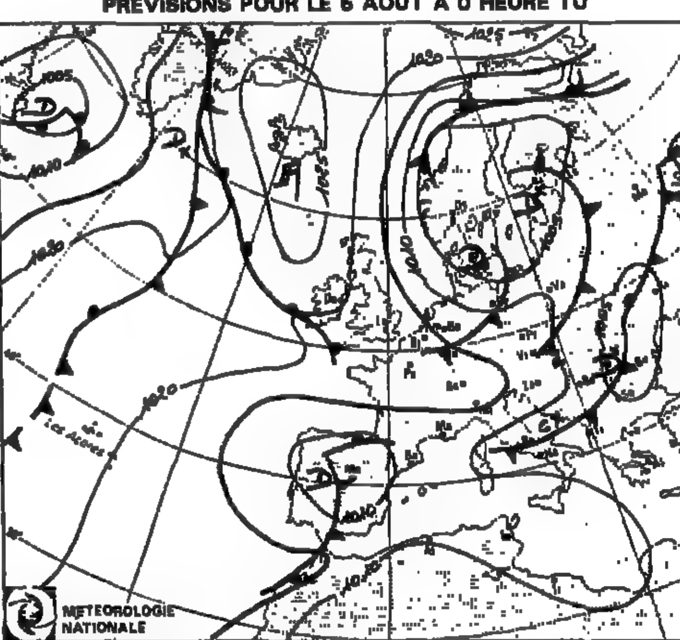
Les températures seront sans grand changement.

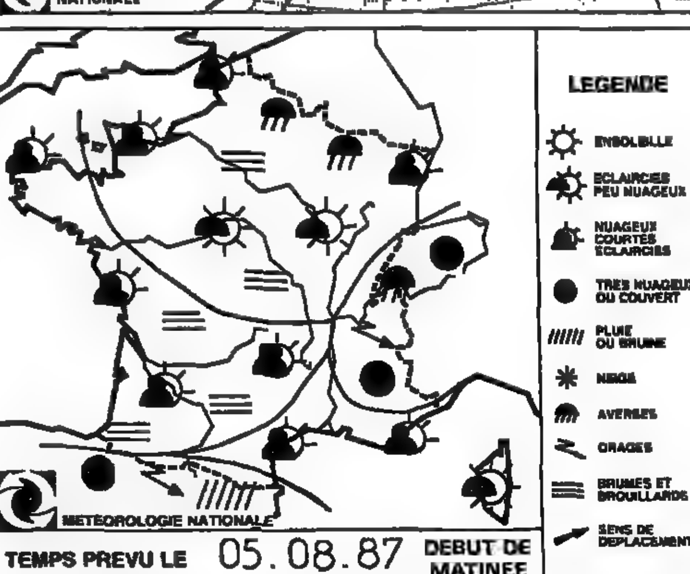
Dimanche 9 août : l'évacuation du temps pluvio-orageux sur l'extrême sud-est et la Corse. Ailleurs le soleil prédominera avec cependant quelques passages nuageux sur le Nord.

Températures en hausse de 2 à 3 degrés sur la plupart des régions : stationnaires sur le Sud-Est.

SITUATION LE 4 AOUT 1987 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 6 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 03-8 à 6 heures TU et le 04-8-1987 à 6 heures TU — le 04-8-1987

FRANCE			
AJACCIO	27	17	D
BIARRITZ	24	18	C
BORDEAUX	24	15	C
BOURGES	21	15	C
BREST	19	9	N
CAEN	19	12	C
CHERBOURG	17	13	N
CLERMONT-FERR.	28	17	N
DIJON	22	14	C
GRENOBLE St-M-H	31	14	D
LILLE	19	10	B
LIMOGES	21	14	C
LYON	27	17	P
MARSEILLE-MAR.	32	17	D
NANCY	19	15	A
NANTES	21	13	N
NICE	26	20	D
PARIS-MONTS.	22	14	N
PAU	22	14	C
PERPIGNAN	32	22	D
RENNES	24	11	N
ST-ÉTIENNE	28	17	C
STRASBOURG	20	15	A
TOURS	22	14	N
TOULOUSE	29	18	C
POINTE-A-P.	33	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	30	18	D
AMSTERDAM	18	10	D
ATHÈNES	31	20	D
BANGKOK	34	26	C
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	29	16	D
BERLIN	19	10	C
BRUXELLES	19	9	N
LE CAIRE	34	23	D
COPENHAGUE	18	9	D
DAKAR	30	25	P
DELHI	39	33	D
DJERBA	29	21	D
GENÈVE	28	16	C
HONGKONG	31	28	D
ISTANBUL	29	19	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	35	21	D
LONDRES	21	10	D
LOS ANGELES	25	17	D
LUXEMBOURG	17	10	D
MADRID	37	17	D
MARRAKECH	35	20	D
MEXICO	27	13	B
MILAN	31	20	D
MONTRÉAL	27	19	D
MOSCOU	26	16	C
NAIROBI	24	15	C
NEW-YORK	32	23	D
OSLO	21	13	P
PALMA-DE-MAJ.	29	16	D
PÉKIN	25	20	N
RIO-DE-JANEIRO	21	14	D
ROME	30	20	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	16	10	N
SYDNEY	16	12	D
TOKYO	26	22	C
TUNIS	30	19	D
VARSOVIE	18	10	N
VENISE	30	20	N
VIENNE	19	15	P

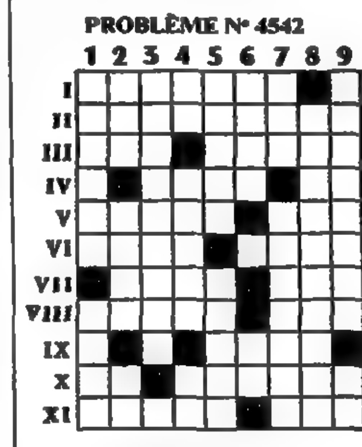
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4542



HORIZONTALEMENT

I. Propagée grâce à certaines espèces de salamandres. – II. Sont responsables d'accidents de vol. – III. Correspond à un certain type. Empêche de se débarrasser du contenu d'un bidon. – IV. On peut la faire avancer avec l'essence. Note. – V. Fut au centre d'une apparition plus ou moins lointaine. Parée de deux teintes radicalement opposées. – VI. Se sont mis à plusieurs pour nous en faire voir de toutes les couleurs. Est habitué à remuer ciel et terre. – VII. Incapable de remuer ciel et terre. Donne le meilleur de lui-même dans le spectacle ou bien n'est pas disposé à donner pour le spectacle. – VIII. N'hésite pas à engager des poursuites. Rien d'étonnant à ce qu'il soit à l'origine d'un certain manque de tenue ! – IX. Prend, à longueur de journée, des airs de princesse. – X. Dont on a pu dévorer le contenu. Narcisse ou Jacinthe. – XI. Ce n'est pas le pied quand on y met la main ! Excelle dans l'art de préparer le gratin.

VERTICALEMENT

1. Sa pointe fait de nombreuses victimes. Conçu pour rebondir. – 2. Rend service à des hommes qui, cependant, n'hésitent pas à la laisser tomber. Femme de héros. Où ceux qui cherchent finissent souvent par trouver. – 3. Va et vient dans sa cage. 4. Visible sur un écossais. On peut, paradoxalement, en tirer quelque chose. Laisse les ânes indifférents. – 5. Le meilleur est à l'intérieur. Est concernée de près par certains amendements. – 6. Fait grossir un plus petit que lui. En retard. – 7. Artère qui peut aller vers le « cœur ». Qualifie un régime continu et une alimentation stable. – 8. Excellent moyen de se remplir les « poches ». – 9. Ce n'est pas en chipotant qu'on risque de lui faire perdre contenance. Possessif.

Solution du problème n° 4541

Horizontalement

I. Tulipes. – II. Genêts. – III. Reçus. – IV. Orées. Age. – V. Lia. Iago. – VI. Innommé. – VII. Science. – VIII. N.D. Es. Aod. – IX. Novatrice. – X. Epine. Rua. – XI. En. Sue.

Verticalement

1. Tyrolienne. – 2. Erin. Dope. – 3. Céans. Vin. – 4. Igué. Océan. – 5. Pessimistes. – 6. En. Amc. – 7. Sexagénaire. – 8. Go. Cocu. – 9. Asie. Bedeau.

GUY BROUTY.

Education

De l'Université aux entreprises

Les bacheliers du technique assis entre deux chaises

Une quinzaine d'années après leur apparition, les bacheliers du technique semblent avoir acquis leurs lettres de noblesse, puisqu'ils représentent un tiers des lauréats du bac. Mais où mènent leurs diplômes ? Les bacheliers des séries F (industrie, médico-social ou artistique) G (commerce) ou H (informatique) ne trouvent vraiment leur place ni à l'Université ni dans les entreprises.

Mêlant culture générale et matières spécialisées, les classes techniques des lycées doivent préparer leurs élèves à la vie professionnelle ou à un *cursus* supérieur court. Leur diplôme en poche, une partie des bacheliers techniciens se dirigent vers la vie active. Issus de filières très variées, de la mécanique aux arts appliqués, ils ont poursuivi leurs études jusqu'au bac pour ne pas affronter le marché du travail « les mains vides », mais ne souhaitent pas se lancer dans la bataille de l'enseignement supérieur. La plupart d'entre eux estiment que leur qualification doit leur permettre d'accéder à des postes de techniciens correctement rémunérés, mais la formation qu'ils ont reçue n'est pas toujours conforme aux exigences des employeurs.

D'abord parce que certaines sections souffrent d'un problème d'identité : « *La série H, axée sur l'informatique, tombe en désuétude, car elle est mal ciblée*, remarque M. Christian Forestier, inspecteur général des sciences et techniques industrielles. *Les nouveaux emplois informatiques se créent par le haut, à un niveau supérieur à celui des bacheliers de cette filière.* »

D'autres sections sont victimes d'une image négative, qui ne facilite pas les recherches d'emplois. Les séries G 1, G 2 et G 3, orientées vers l'administration, la gestion et les techniques de commercialisation, sont souvent perçues comme des voies d'orientation par l'échec. Ces filières peuvent conduire ceux qui les ont suivies sur des chemins inattendus. « *J'ai passé un bac G 2 pour faire de la comptabilité*, explique Géraldine, une jeune Parisienne de vingt ans, *et n'ai strictement rien trouvé dans cette branche. J'ai donc atterri dans un TUC hospitalier, qui ne me convient absolument pas.* »

Ceux qui souhaitent rester dans leur spécialité se heurtent enfin à la concurrence d'autres filières techniques. Certains employeurs préfèrent ainsi recruter, pour un même poste, des titulaires d'un brevet d'enseignement professionnel (BEP) ou d'un certificat d'aptitudes professionnelles (CAP) plutôt que des bacheliers. « *Ces jeunes-là sont un peu moins avancés dans leurs études*, expliquent Mme Marie-Hélène Guinot, proviseur par intérim du lycée technique parisien Diderot, *mais ils sont plus directement préparés à la vie professionnelle* ».

Trop généralistes ou pas assez

Trop « généralistes » pour certains employeurs, les bacheliers ne le sont en revanche pas assez pour faire face à certaines études supérieures. Une partie d'entre eux choisissent pourtant de se lancer à l'assaut de cette forteresse, pour trois raisons : leur intérêt pour une spécialité donnée, leur échec sur le marché de l'emploi ou leur volonté d'accumuler des connaissances pour s'adapter aux évolutions du monde du travail.

Les instituts universitaires de technologie (IUT) sont l'une des voies les plus convoitées par les élèves de l'enseignement technique. Accessibles à des bacheliers sélectionnés sur dossier, ces IUT permettent d'acquérir en deux ans un diplôme universitaire de technologie (DUT), dont la notoriété n'est plus à faire. Ces établissements, qui pourraient constituer un débouché logique pour les élèves du technique, ne leur sont pourtant pas largement ouverts. Les bacheliers du technique représentent à peine un tiers des effectifs des IUT, qui, bien souvent, les intègrent de façon « institutionnelle », grâce à des systèmes de quotas.

Ces élèves souffrent de la concurrence des bacheliers généraux (A, B, C, D et E), qui, depuis dix ans, prennent d'assaut les IUT : moins nombreux à franchir le barrage d'entrée, les « techniciens » sont aussi plus souvent éliminés en cours d'études.

Alors qu'ils constituent un tiers des entrants en IUT, les bacheliers techniques n'empochent pas plus de 28 % des diplômes à la sortie. A l'inverse, les bacs généraux sont 56 % au départ et 60 % à l'arrivée. Comment expliquer cette différence ? « *Les bacheliers du technique ont des lacunes en culture générale*, souligne M. Claude Ben Saïd, responsable de la scolarité à l'IUT de Créteil-Evry dans la région parisienne. *L'aspect rédactionnel des travaux ainsi que les mathématiques et les langues leur posent souvent des problèmes. En fait, ces bacs ont été créés pour mener à la vie professionnelle, ce qui explique que la formation soit, par certains aspects, inadaptée à l'enseignement supérieur.* »

S'ils excellent dans les manipulations, les techniciens ont souvent besoin de cours de soutien à l'intérieur des IUT. « *Dans un cours de rattrapage d'anglais, deux tiers de mes élèves proviennent du technique* », remarque ainsi un enseignant. Ces handicaps n'empêchent pas certains élèves de s'adapter parfaitement à des filières précises. Les bacs F ont, par exemple, de très bonnes chances en chimie, en génie civil ou en génie électrique et les bacs G obtiennent d'excellents résultats en gestion des entreprises.

La voie royale

La compétition avec les bacs généraux n'en reste pas moins difficile. En 1985, l'IUT de Grenoble-I a délivré cinquante-sept DUT de génie thermique et énergie à des élèves issus de l'enseignement général, contre vingt-quatre à des candidats issus de l'enseignement technique. Les difficultés des techniciens proviennent-elles de leur inadaptation de départ ou de l'amélioration du niveau des IUT sous la pression des bacs généraux, qui utilisent cette formation comme une bonne propédeutique pour entamer des études supérieures ?

L'université peut servir de refuge aux bacheliers du technique qui n'ont pas été admis dans les IUT. Mais-là encore, les embûches sont nombreuses car une sélection « naturelle » s'effectue dès la fin de la première année dans des *cursus* qui n'ont pas été prévus pour accueillir les élèves du technique. Certains établissements, comme Grenoble-I, ont mis en place des cours de soutien spécifiques, mais cet effort demeure isolé et les échecs sont nombreux.

Restent les sections de techniciens supérieurs (STS), voie royale pour les bacheliers techniciens qui peuvent y décrocher un brevet de technicien supérieur (BTS). Installées dans les lycées techniques, ces STS ouvrent des perspectives d'embauche séduisantes. « *Notre bureau de placement reçoit plus d'offres d'emplois pour les BTS qu'il ne peut en satisfaire* », affirme M. Gérard Lelan, conseiller principal d'éducation au lycée Diderot. Mais, là non plus, tout n'est pas rose. « *Les IUT, qui avaient été créés pour remplacer les STS, leur restent bien supérieurs aux STS*, constate un ancien enseignant de l'IUT de Caen. *La formation y est plus générale et permet des choix professionnels plus larges.* »

Autre problème : les STS, qui pratiquent la sélection, ne peuvent accueillir tous les bacheliers qui désirent s'y inscrire. Le service public étant saturé, de nombreux élèves se tournent alors vers l'enseignement privé...

Cet ensemble de paramètres rend le problème des bacs de techniciens difficile à résoudre. « *On pourrait, par exemple, supprimer des classes dans le secondaire pour restreindre le nombre des jeunes qui ne savent pas où aller après un bac technique*, explique M. Forestier. *Mais on risque alors de perdre des élèves si le transfert ne s'effectue pas correctement entre les séries techniques et les séries générales.* » D'autres souhaiteraient encourager le mélange, dans les lycées, des séries générales et techniques, afin de faciliter le passage des unes aux autres, grâce à des classes passerelles. En tout état de cause, la question des contenus et des structures des classes préparatoires au bac de technicien semble loin d'être résolue.

RAPHAËL RÉROLLE.

Faits divers

Au cours d'une interpellation à Paris

Un policier est blessé par un collègue

Un inspecteur de police de la 6e DPJ (division de police judiciaire) M. Didier Rochas a été blessé d'un coup de feu tiré accidentellement par un de ses collègues, le lundi 3 août peu avant 17 heures, rue de la Gaîté à Paris (14e), lors de l'interpellation de deux hommes dans le cours d'une enquête sur une affaire d'extorsion de fonds.

Atteint d'une balle au cou, le policier a été hospitalisé à la Pitié. Selon les médecins ses jours ne semblent pas en danger. Son état était jugé sans gravité à la direction de la PJ parisienne, mardi matin.

Selon plusieurs témoignages, un groupe de policiers en civil s'approche peu avant 17 heures de deux hommes, attablés à la terrasse du café A la Belle Polonaise, rue de la Gaîté. Arrivé à la hauteur des deux hommes l'un des policiers sort son arme de service, tandis que ses collègues entourent les deux consommateurs qui provoquent une bousculade. Le policier armé, tenant son revolver à bout de bras, entoure alors le cou d'un des deux hommes. C'est à ce moment, selon les témoins, qu'il a fait feur malencontreusement avec son arme atteignant son collègue.

L'un des deux hommes interpellés, M. Moussa, est vigile dans une société de gardiennage. Il devait assurer la sécurité devant un établissement du PMU, à quelques dizaines de mètres de là, mais avait quitté son poste sans autorisation.

Un cas d'école ?

La police n'est pas une science exacte. Ceux qui exercent ce métier sont sans cesse confrontés à des cas de figure inédits, à l'incertitude et au hasard. L'enquête administrative dira si, dans l'accident de la rue de la Gaîté, à Paris, il y eut maladresse, erreur ou, plus radicalement, faute de l'inspecteur qui, dans l'action, a légèrement blessé l'un de ses collègues. Mais on aurait tort de juger des compétences professionnelles des inspecteurs de police judiciaire à partir de ce seul événement.

Car, depuis quelques années, et, notamment, depuis la création, en janvier 1982, d'une direction de la formation des personnels, l'institution policière a entamé une réflexion sur ses « techniques d'intervention ». De fait, l'étude *a posteriori* de scénarios de « bavures » montrait le rôle prédominant qu'y jouaient souvent l'inexpérience, l'incompétence, le manque de coordination, l'affolement, la sous-estimation de la situation, etc.

Dans les écoles de police, un manuel polycopié existe ainsi depuis 1983, intitulé *Situations de police et techniques d'intervention*. Developpant sous forme de scénarios illustrés seize types de « situations », il sert théoriquement de document de base, notamment dans les stages de formation continue. Les « situations » sont classées selon leur degré de dangerosité en trois catégories : vert, orange, rouge.

Voici ce que l'on peut lire dans l'introduction de ce manuel : « *Convenir toujours avant d'agir d'une stratégie commune aux intervenants. Se répartir les missions selon trois fonctions : liaison, protection, intervention. En cas de dégradation de la situation, ou d'insuffisance numérique, savoir que seules les fonctions « liaison » et « protection » sont cumulables par un seul, tout autre cumul rendant le dispositif dangereux. Avant de commencer une intervention à plusieurs policiers, s'entendre sur l'ensemble du dispositif à mettre en place (...), fixer le rôle de chacun par rapport aux autres (...). Au cours de l'action, s'en tenir aux dispositions arrêtées et ne plus changer de rôle, sauf cas de force majeure (...). Par rapport aux armes, ne jamais avoir un collègue dans sa ligne de tir ni pratiquer de coups de feu d'intimidation* ».

Si la première version des faits se confirme, l'accident de lundi, à la lecture de cet extrait, semble hélas ! un cas d'école.

E. P.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. Hugues DESTREM
et
Mme Catherine DESTREM, née Audoux,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Edouard,

le 30 juillet 1987.

– Francine et Jean-Michel
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marie,

le 31 juillet 1987.

M. et Mme TESTA,
135, avenue de la Gare,
Ercuis, 60530 Neuilly-en-Thelle.

Décès

– Lyon. Londres. Dijon. Collonges.

M. et Mme Pierre Daclin,
M. et Mme Jean Baudrand,
M. et Mme Jacques Altschul,
M. et Mme Jean-Jacques Baudrand,
ses enfants,
Marie-Noëlle, Jean-Charles, Sophie, Frédérique, Catherine, Noémie, Valérie, Marianne, Sybille, Charlotte, Bérengère, Clément, Corentine, Delphine et Maxime,
ses petits-enfants,
Rachel,
son arrière-petite-fille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean Raymond BAUDRAND-CORSIN,

survenu le 2 août 1987, dans sa soixante-quatorzième année, à Lyon.

Les obsèques auront lieu au cimetière de La Tour-de-Salvagny, le mercredi 5 août, à 10 h 30.

– Mme Fernand Bernardon,
M. et Mme Jacques Charbonnel
et leurs filles,
M. et Mme Joseph Golab
et leurs enfants,
M. et Mme Gil Thimon
et leurs fils,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand BERNARDON,
officier des Palmes académiques,
président d'honneur des PME de Paris,
conseiller auprès du maire
du 17e arrondissement,
médaillé de vermeil de la Ville de Paris,

survenu le 2 août 1987, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques religieuses auront lieu le mercredi 5 août, à 16 heures, en la chapelle du funérarium des PFG à Bayonne, 19, rue de Baltet, où l'on se réunira très fraternellement.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Cap-Breton, le même jour vers 17 h 30.

12, avenue des Acacias,
40130 Cap-Breton.

– Mme Maurice Genest,
son épouse,
M. et Mme Jean-François Genest,
M. et Mme Mathieu Bergerard,
ses enfants,
Paul et Gilles Bergerard,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Maurice GENEST,
ingénieur des Ponts et Chaussées (E.R.),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre (1939-1945),
combattant volontaire de la Résistance,

survenu à Tours, le 30 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 1er août, en l'église Notre-Dame-la-Riche, à Tours.

113, rue Victor-Hugo,
37000 Tours.
15, rue du 8-Mai-1945,
92250 La Garenne-Colombes.

– Mme Spencer Perceval Higgin,
née Jacqueline Dupuy,
M. et Mme Jean-Pierre Avot
et leurs enfants,
M. et Mme François Palaz
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Spencer Perceval HIGGIN,
O.B.E.,

survenu à Noosa (Australie), le 1er août 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Terrasses du Soleil,
route des Bréguières,
06110 Le Cannet (France).

« *La sagesse conserve la vie de celui qui la possède.* »
(Ecclésiaste, VII, 12.)

Nous avons la grande peine de faire part du décès, en sa quatre-vingt-seizième année, le 19 juillet 1987, de

Mme Louis-Paul HORST,
née Madeleine Stroh,
en exil forcé en Allemagne
de 1914 à 1918,
médaillée du Mérite social,
médaillée
de la Reconnaissance française,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
lauréate de l'Académie française,
prix de la Fondation Gœthe,
prix du Grand Bretzel d'or d'Alsace,
secrétaire générale en activité
de l'Association française
des amis d'Albert Schweitzer.

Ses belles-sœurs, neveux, petits-neveux, arrière-petits-neveux Stroh, Horst, Lobstein,
Les familles parentes et alliées,
Tous ceux, proches et lointains, qui l'ont connue, aimée et entourée dans ses derniers mois.

Une cérémonie à sa mémoire a eu lieu le 27 juillet, en l'église protestante Saint-Guillaume.

Des dons peuvent être versés au profit de l'Association des amis d'Albert Schweitzer pour l'hôpital de Lambaréné, 1 B, quai Saint-Thomas, 67000 Strasbourg.

5, rue de la Monnaie,
67000 Strasbourg.

– Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alice JUGIE,
journaliste honoraire de *Time Life*,

survenu à Paris, le 31 juillet 1987, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 6 août 1987, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 23, rue des Bernardins, Paris-5e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

77, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

– Henry et Marie-Odile KLIPFEL
Et leurs enfants,
ont la peine d'annoncer le décès de leur fils et frère

Denis,

survenu accidentellement dans sa vingtième année.

La messe d'enterrement aura lieu en l'église Sainte-Geneviève de Rosny-sous-Bois, le mercredi 5 août 1987, à 14 heures.

Une messe sera célébrée à Rosny-sous-Bois, au mois de septembre. La date sera communiquée ultérieurement.

14, rue Edouard-Beaulieu,
93110 Rosny-sous-Bois.

– On nous prie d'annoncer le décès, le 30 juillet 1987, de

Tedor OBRADOVITCH,
officier de la Légion d'honneur,
ancien correspondant
de l'Agence France-Presse à Belgrade.

De la part de son épouse Nada.

– On nous prie d'annoncer le décès survenu à Ajaccio le 2 août 1987 de

Don Camille d'ORNANO,
ministre plénipotentiaire,
ancien haut commissaire
de la République,
ancien ambassadeur,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont lieu le mardi 4 août 1987, à Sainte-Marie-Siché (Corse-du-Sud).

De la part de
Mme Camille d'Ornano,
née Marie-Antoinette Leonetti,
son épouse,
M. et Mme Yves Carsalade,
M. et Mme Jacques Flick,
ses enfants,
Pauline, Félicia et Anne-Charlotte,
Jean-Camille et Sampiero,
ses petits-enfants,

13, avenue du Général-Leclerc,
20000 Ajaccio.

[Né le 4 avril 1917 à Ajaccio (Corse), don Camille d'Ornano, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, est nommé, en 1958, directeur de cabinet de M. Jean Ramadier, haut commissaire du Cameroun, avant d'être détaché, en 1961, auprès du ministère de la coopération. De 1962 à 1967, il occupe divers postes au sein de l'administration du ministère des affaires étrangères, notamment aux affaires africaines et malgaches. Nommé consul général de France à Gênes en 1967, puis à Diégo-Suarez (Madagascar) en 1972, il devient premier conseiller à Bruxelles en 1974. Dernier haut commissaire de la République dans le territoire français des Afars et des Issas en janvier 1976, il est nommé, après l'indépendance de ce territoire, ambassadeur à Djibouti en juin 1977, avant d'être affecté au Luxembourg en mai 1978.]

– M. et Mme Gérard Stasi,
M. et Mme Bernard Stasi,
M. et Mme Mario Stasi,
ses enfants,
Jean-Charles et Corinne,
François, Olivia, Alexandre, Laetitia et Pauline,
Eric et Christophe,
Mario, Laure et Stéphane,
ses petits-enfants,
Mlle Nena Camps,
sa sœur,
Les familles Camps, Carreno, Duntze,
M. et Mme d'Authenac
Et le personnel de Pleurs,
font part du décès de

Mme veuve Mario STASI,
née Mercedes Camps,

survenu à Pleurs (Marne), le samedi 1er août 1987, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 5 août 1987, à 14 heures, en l'église Saint-Jacques de Reims (Marne), où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

167, rue des Capucins,
51100 Reims.
55, rue du Général-de-Gaulle,
Pierry 51200 Epernay.
60, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne.

Anniversaires

– Le 5 août 1985,

Marie-Christine GICQUIAU-DESORMEAUX

nous quittait.

« *Puis, un jour, elle a pris la clé des champs, en me laissant à l'âme un mal funeste.* »

– Pour ce dixième anniversaire où

Gilles-Jacques MULLIEZ

nous a quittés, à l'âge de vingt-huit ans,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

loterie nationale
TRANCHE N°78 DU SUSPENSE

TIRAGE DU LUNDI 3 AOÛT 1987

LE NUMÉRO 1 2 7 4 5 4 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 8 3 5 GAGNENT 1 500,00 F

loterie nationale
TRANCHE N°78 DU SUSPENSE

TIRAGE DU MARDI 4 AOÛT 1987

LE NUMÉRO 3 6 5 2 6 3 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 4 1 6 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN

RESULTATS COMPLETS N° 31
LOTO SPORTIF

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5 F)
16 bons résultats	—	—
15 bons résultats	21	100 480,00 F
14 bons résultats	339	6 476,00 F
13 bons résultats	2 860	776,00 F
12 bons résultats	17 415	127,00 F
11 bons résultats	73 261	22,00 F
7 Numéros de la Chance	3 125	20,00 F

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Dimanche 2 Août 1987 : 1 2 8 12 13 14 16

Le Monde CADRES

SECTEURS DE POINTE

S'unir, c'est gagner

VOTRE CHAMP D'ACTION : LE MONDE

Au tout premier rang de la compétition internationale, **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** (2500 personnes, CA 1,3 milliards de francs) conçoit et développe des systèmes de détection sous-marine.
Pour faire face à notre expansion et renforcer notre présence dans le monde, nous souhaitons intégrer un :

INGENIEUR COMMERCIAL EXPORT

BILINGUE ANGLAIS

De formation supérieure, technique et/ou commerciale, vous possédez une dizaine d'années d'expérience dans la vente export de matériels électroniques sophistiqués.

Homme de terrain au tempérament de gagnant, vous avez le goût du travail en équipe.
Vous êtes disponible pour de fréquents déplacements de courte durée, sur les destinations les plus variées, dans le monde entier. Poste basé à Brest.
Notre groupe garantit de larges perspectives d'évolution au candidat à fort potentiel que nous retiendrons.

Merci d'adresser votre CV, photo et prétentions à Rolland LE MOULLEC - **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** - route du Conquet - 29283 BREST.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

GROUPE SYSECA

TÉLÉCOMS

INGÉNIEURS D'AFFAIRES GRANDS COMPTES

Ingénieur ou commercial informatique, vous êtes motivé par la vente de solutions complexes dans les domaines des télécommunications, des grands réseaux publics ou privés à valeur ajoutée, et du génie logiciel.

Vous souhaitez travailler dans un environnement de haut niveau vous fournissant un support efficace. Notre Groupe d'ingénierie informatique (1000 personnes, CA 400 MF), partenaire d'un groupe industriel de taille internationale, attend votre candidature.

Auprès des grands comptes (DGT, Défense nationale, Administrations, secteur industriel, banques...), vous assurez vous-même votre marketing, vous élaborez vos propositions et menez les négociations jusqu'à la signature des contrats. Vous serez autonome et responsable de votre activité. Nous saurons vous y intéresser.

Merci d'écrire sous référence 275 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex.

SYSECA SELECTION

Dans le cadre d'un projet de développement rural de longue durée en Afrique francophone, nous rucherchons un :

EXPERT AGRO-STATISTICIEN

FONCTION :

Conseiller du directeur de projet, responsable de la division statistique et documentation, et chargé de l'élaboration des plannings de travail, de la coordination des tâches et de la formation de son personnel. Votre tâche est également de définir les types et les méthodes d'intervention pour les enquêtes agricoles générales de longue périodicité, d'établir une base de sondages et les échantillonnages au niveau des provinces et districts, et de concevoir, mettre en place, suivre et dépouiller des enquêtes ponctuelles en fonction des besoins en matière de politiques et stratégie agricole.

PROFIL :

★ formation :
De formation supérieure vous avez une bonne formation en statistique et de bonnes connaissances dans le domaine de la conception, de la mise en place, du suivi et du dépouillement d'enquêtes agricoles (formation agro-économique souhaitée) ;

★ expérience :
Cette formation sera obligatoirement complétée par une expérience professionnelle de plus de 5 ans en statistiques agricoles, de préférence en Afrique, et de l'utilisation des micro-ordinateurs.

Adressez lettre de candidature + C.V. + photo à GAS/GI au **MONDE PUBLICITÉ**, nº 7060, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

Une société de services jeune et dynamique voulant se diversifier, recherche pour PARIS

CONSULTANT EN RECRUTEMENT

H / F

A 30 ans environ, de formation supérieure et après quelques années d'expérience sur le terrain, vous avez l'envergure de devenir votre propre patron.
Travaillant avec une grande autonomie, vous exploiterez nos contacts et les vôtres.

Adressez votre c.v. à C. Millac, 13 rue Léopold Bellan, 75002 Paris.
Discrétion totale assurée.

Groupe industriel français recherche

LE CHEF DE SON DÉPARTEMENT AUTOMATISME

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

MISSION : *développer et animer un groupe d'études électroniques.*

PROFIL : ingénieur diplômé (Grande école - SUPELEC - I.E.G.,...) avec spécialisation en informatique en process industriel. Parlant couramment l'anglais.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :
- Familiarisé avec la micro-informatique et l'architecture hardware des systèmes.
- Connaissant l'organisation des structures de données et les programmes en langages de hauts niveaux et systèmes experts.

QUALITÉS SPÉCIFIQUES : Créatif, sens de la prévision et de l'anticipation.
Poste basé à **BORDEAUX.**

CV, lettre manuscrite, photos et prétentions à :
P.A. SERVICE sous réf. 529
9, rue Poquelin-Molière 33000 BORDEAUX

VILLE DE GUÉRANDE (44) recrute un CHARGÉ DE MISSION responsable de la mise en place en 87 d'une ÉCOLE DE MUSIQUE
Mi-temps : *professeur d'instrument.*
Mi-temps : organisation de l'école. Salaire brut : 6 170 à 8 260 F suivant ancienneté. Possibilité titularisation, c.v. détaillé avec récompenses musicales et expériences professionnelles à : Monsieur le Maire de Guérande, place du Marché-au-Bois, 44350 Guérande.

Vous êtes motivés et dynamiques. Vous cherchez à exercer un métier passionnant et rémunérateur. Le Nº 1 dans son secteur vous donne la possibilité, après un stage de formation, de devenir l'un de ses CONSEILLERS COMMERCIAUX H.F. à Paris ou région parisienne. Tél. pr r.-vs : 45-00-24-03, poste 211.

Importante société recherche URGENT proximité CLERMONT-FERRAND

CADRE responsable ADMINISTRATION (comptabilité gestion budgétaire, services généraux) et PERSONNEL (recrutement, paye, relations avec délégués du personnel).
Rémunération annuelle : 170 000 F + véhicule de fonction.

Adresser urgence dossier de candidature.

Ecrire sous le nº 7 059 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ

VILLE 150 000 HABITANTS recherche

DIRECTEUR ABATTOIR

L'équipement, dont le tonnage annuel abattu est de 16 000 tonnes, nécessite un homme expérimenté ayant des références pour ce type d'activités, ou dans le secteur agro-alimentaire.
Qualités de contact et profil technico-commercial exigés.

Ecrire sous nº 8 748 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7ᵉ

La Société d'Economie Mixte de Gestion du Parc des Expositions recrute

DIRECTEUR DU PARC DES EXPOSITIONS

- Exp. fonctions de direction.
- Large connaissance des resp. des collectivités loc. en matière de promotion économique et culturelle.
- Not. sérieuses de gestion.

Adr. avant le 15-8-87 un c.v. dét. et prétentions à Monsieur le Président du SIVOM, mairie, 56100 LORIENT

L'IMMOBILIER

appartements ventes

3ᵉ arrdt

RUE SAINTONGE
Imm. classé, 11 p. + chbre, cuis., bns, w.c., belle rénovat. style Marais. 46-34-13-18.

MARAIS 3 P.
cuis. dble, w.c. 610.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

ARTS ET MÉTIERS
Studio, douche, w.c. Exceptionnel. 172.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

4ᵉ arrdt

GUICHET PL. VOSGES
Pptaire vd 3-4 p., imm. classé. Tél. : 46-33-37-79.

12ᵉ arrdt

BASTILLE EXCEPTIONNEL
120 m² s/GDE COUR VERDOYANTE, immeuble XVIIᵉ. CALME, SOLEIL, parking. 45-46-26-25.

13ᵉ arrdt

MAISON-BLANCHE
Studio tt conf., immeuble 1930, balcon. 340.000 F. Tél. : 42-52-01-81.

15ᵉ arrdt

ÉCOLE MILITAIRE (près), gd liv. + 2 chbres, terrasse, parking. 2.250.000 F. T. 42-97-52-73.

16ᵉ arrdt

Mᵒ Pte St-Cloud, bel imm., stud., coin dche, w.c., petits travx. A saisir. 46-34-13-18.

4 pces, cuis., 2 s. de bns, tt cft. 12.000 F mensuel C.C. Tél. : 46-09-17-30.

17ᵉ arrdt

Vends XVIIᵉ, rue de Rome, 2 pièces, 50 m² environ, état imp., cuis., s. de bns, 5ᵉ ét., clair et calme.
Tél. h.b. : 40-70-29-36 ; le soir : 47-63-96-43.

19ᵉ arrdt

EXCEPTIONNEL
4 p. tt conf., 83 m² + 60 m² terrasse, jardin, box, cave, s/sol. 1.190.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

20ᵉ arrdt

PYRÉNÉES, petite maison 55 m² + jard. 70 m², voie privée verdoyante. 950.000 F. 45-46-26-25.

Province

VAUX VENDÉE
1 logem. avec ou sans conf. PENSEZ IMMO MARCADET 88, r. Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 42-52-01-82 ou 42-23-73-73.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
recherche achat APPTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL.
TÉL. : 45-62-16-40.

bureaux

Locations

Domiciliation depuis 90 F/ms, Paris 1ᵉʳ ou 8ᵉ ou 12ᵉ ou 15ᵉ. Constit. SARL 1 500 F/HT. INTER DOM - 43-40-68-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

locations non meublées offres

Région parisienne

94 SANTENY, villa gd stand., 6-7 p. sur terrain paysagé. A partir de 6.200 F mensuel. Tél. : 43-86-04-10.

Province

SOLOGNE
Anc. fermette solognotte ent. restaur. avec territoire d'un hect. env. S'adr. Mᵉ Pavy, not. à Salbris. (16) 54-97-00-28.

locations non meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus.
Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

locations meublées demandes

Paris

STÉ MONTAIGNE
rech. pour MULTINATIONALES et DIPLOMATES appts standg. Locat. ou vente. 45-00-46-10.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour ambassades et sociétés.
S'adr. SERVICE ACCUEIL. Tél. : 42-56-28-16.

propriétés

LA VARENNE MIEUX QUE NEUF
RER, 5 mn à pd, t. beau Mansart 1984, plein sud, 200 m² habit., ss/sol tot., 7 p., cuis. équipée, récept. 45 m², véranda, cheminée, alarme, s/beau jardin. 2.800.000 F.
E.C.I.
59, rue J.-Jaurès, Champigny. Tél. : 48-82-06-05.

CAUSE SUCCESSION
RER ST-MAUR à 300 m, belle MAISON bourg., ss/sol tot., chff. gaz, entrée, séj. dble, cuis. équipée, 4 ch., bureau + 1 ch. combles, 2 bns, s/400 m² clos, gar. indép. 1.480.000 F.
48-82-06-06

89 YONNE - GRANDCHAMP, région TOUCY, vue imprenable sur vallée de l'OUANNE, cadre magnifique sur 10.000 m² paysagés, jolie maison moderne, entrée, w.c., 2 s. de bains, cuis. équipée, s. à manger, salon, cheminée, 4 chbres. Dépend. aménagée, s. de bains, w.c., cuis., séj., gar.
Prix intéressant : 600.000 F.
Tél. : 16 (1) 68-21-89-72.

fonds de commerce

Ventes

A vendre bail plomberie-chauffage dans l'Essonne, 20.000 F, avec appart. 2 p. tt cft + grange attenante. Tél. : 64-57-61-70 apr. 19 h.

Mᵒ Ménilmontant, murs et fonds av. appt 3 p., tt cft, excellent plac. 46-34-13-18.

immobilier information

Recherchons acheteurs tous biens immobiliers de part. à part. en Languedoc-Roussillon. SOFIRIC Tél. 67-82-42-08.

GROUPE SYSECA

SYSECA (400 MF de CA, 1000 collaborateurs dont 85 % d'ingénieurs) est une Société de Service et d'Ingénierie en Informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Notre développement nous amène à rechercher pour notre département *Systèmes de Communication*, des

CHEFS DE PROJETS RÉSEAUX

COMMUTATION, PÉRICOMMUTATION

Vous avez acquis une solide expérience, principalement dans le domaine des télécommunications et dans la gestion de projets importants.

Nous accorderons une attention particulière aux candidats possédant la connaissance des méthodes et le sens du management.

Ces postes sont évolutifs vers des fonctions de

Directeurs de Secteurs.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 276 à SYSECA SELECTION, 315, Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

SYSECA SELECTION

DEMANDES D'EMPLOIS

Ing. Ecole Cent. de Paris, format. complémentaire I.C.G., arabe, anglais courant, français, 43 ans, exp. de généraliste dont 11 ans comme resp. coial export, 4 continents, rech. poste res. export et développement d'affaires internat. ou de resp. de filiale à l'étranger. Ecrire sous le nº 8762 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Assistant chef de publicité DUT Publicité-Marketing. Expérience en agence. Recherche poste évolutif. Disponibilité immédiate. Tél. : 47-47-12-48, poste 237.

J.F. rech. emploi administratif import export (anglais), expérience dans négociation des crédits documentaires. Ecrire sous le nº 6.955 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Jne sidérurgiste 34 a., épouse secrétaire conf., rech. gérance mais. fam. ou autre. De préf. Sud-S.-O., A. Buttgen, 32, av. de la Résistance, 57210 Maizières-lès-Metz, 87-80-34-49.

J.F. au pair s'occuperait d'un enfant pour août. NAGATY M. B.P. 14409, 75422 Cedex.

CADRE FINANCIER HAUT NIVEAU, 40 ans rompu à la gestion, expérience réussie de redressement d'entreprise, rech. contrat durée déterminée 4/6 mois. Ecrire sous nº 8 761 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

propositions diverses

Vends cotons de TULEAR pure race sans pedigree, sevrés le 28 août, parents visibles. Px 3.500 F/l'un. Tél. : (16) 44-49-10-54.

GROUPE PERFORMANT (HIGH-TECH ELECTRONIQUE), *recherche pour conforter sa structure face à son fort développement*

Directeur Technique

pour assurer la coordination de la production et de l'après-vente.
Ce poste requiert des qualités de planificateur et d'animateur. ——— réf. 07T1

Chef de Fabrication

de son unité de PRODUCTION *expérimenté en électronique de pointe, animateur et sachant relever les défis.* ——— réf. 07T2

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo en rappelant la référence du poste choisi (sur l'enveloppe) à PROJETS 12, *rue des Pyramides* 75001 PARIS *qui transmettra.*

Groupe Bancaire Alsace

recrute

- INFORMATICIENS PROJET
- ANALYSTE PROGRAMMEUR
  Niveau MIAGE – INGÉNIEUR (DÉBUTANTS ACCEPTÉS).

La candidature avec c.v. détaillé et prétentions est à adresser sous nº 8 760 M
LE MONDE PUBLICITÉ, 5, de rue Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Economie

ÉTRANGER

La VIIe CNUCED se termine mieux qu'elle n'avait commencé

L'économie l'a finalement emporté sur les problèmes politiques

GENÈVE
de notre correspondante

La septième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED VII), s'est terminée dans la soirée du 3 août avec trois jours – et trois nuits laborieuses – de retard sur le calendrier prévu. Il a fallu soixante-douze heures de travail quasi ininterrompues pour masquer les divergences apparues au cours des travaux qui ont réuni pendant trois semaines quelque deux mille participants en provenance de cent quarante et un pays, et pour parvenir à l'adoption par consensus de l'acte final de la conférence.

Cette conférence doit-elle être considérée comme un franc succès ou doit-on parler de franc soulagement devant un non-échec ? La question doit être posée, car chacun avait de bonnes raisons de redouter que la Conférence n'aboutisse à une impasse.

Cette réunion, qui regroupait les représentants de cent quarante et un pays, avait débuté dans une atmosphère qualifiée de pagailleuse par les observateurs. Deux jours avant la séance plénière de clôture, les participants tout comme les membres du secrétariat de la CNUCED étaient plongés dans un noir désespoir. Comment alors s'étonner que certains crient au miracle devant l'accord complet que représente l'Acte final, même si celui-ci a suscité des réserves qui ne figurent pas dans le texte ?

Le seul fait que la Conférence se soit conclue sous forme d'un document unique et non sous forme d'une série de projets de résolution est déjà satisfaisant. On peut se réjouir aussi que l'on n'ait pas assisté, comme lors des précédentes sessions, à un duel Nord-Sud. Tous les Etats semblent avoir pris en compte l'importance que revêt aujourd'hui l'interdépendance à tous les niveaux.

Mais on peut déplorer que beaucoup de temps et d'énergie aient été gaspillés. Il en a été ainsi lors de la dernière séance pour la discussion et l'adoption d'une résolution condamnant Israël en raison de sa politique économique dans les territoires occupés alors que ce genre de manœuvre politique a déjà sa place rituelle à l'Assemblée générale et à la Commission des droits de l'homme des Nations unies.

Le texte présenté par Cuba au nom du groupe dit des 77 a été appuyé par nombre de délégués qui ont pris la parole pour faire de la surenchère. Le représentant d'Israël s'est vu contraint de défendre son pays chiffres à l'appui, et le représentant des Etats-Unis a déclaré que cette résolution *« balayait »* les résultats positifs acquis par la Conférence. Ces deux pays ont été seuls à voter contre le texte commun. Trente-deux autres délégations, dont celles de la Communauté européenne, se sont abstenues.

Entré de plain-pied dans la politique, on n'en oublia pas moins l'apart-heid, on ignora l'Afghanistan, dont l'économie ne fonctionne pas de manière exemplaire, on passa sous silence différents conflits et diverses occupations territoriales qui constituent pourtant de terribles freins au développement. L'important est que le consensus dont a bénéficié le texte final est considéré comme un retour aux sources.

C'est seulement, en effet, à la première CNUCED, qui s'était déroulée à Genève en 1963, que la réunion était parvenue à adopter un document unique. Le monde vivait alors dans une atmosphère de prospérité et chacun se montrait généreux. Nous sommes aujourd'hui en période de crise grave, comme de nombreux orateurs l'ont rappelé. Ce qui rend d'autant plus remarquable le climat d'entente de cette année.

Un fossé béant

La prise de conscience d'un fait patent s'est produite au sein du Groupe des 77 – en fait plus d'une centaine de pays, – le fossé entre les plus pauvres et les mieux nantis va s'agrandissant. Englober des pays économiquement aussi différents que le Bangladesh et le Koweït – ou Singapour – relève d'un paradoxe qu'il était difficile de prolonger. Sans doute y a-t-il là une des raisons pour lesquelles les 77 se sont montrés particulièrement modérés par rapport à leurs interventions précédentes, notamment lors des réunions des non-alignés.

Le moins que l'on puisse dire des Etats-Unis est qu'ils n'ont pas cherché la vedette. Ayant commencé par bouder la session en y déléguant des personnalités d'un rang modeste, ils s'y sont trouvés isolés. On leur reprocha d'avoir laissé planer de vagues menaces, on leur prêta de bons mots, mal acceptés au sein de cette grand-messe que représente chaque session de la CNUCED. Les Etats-Unis laissaient entendre qu'il était question pour eux, non pas de négocier, mais d'établir une liste de convergences et de divergences, un point c'est tout.

Ils ont été surpris par l'issue de la Conférence, peut-être même, comme on dit sur les bords du Léman, « déçus en bien ». *« Nous pensons cependant*, a précisé l'ambassadeur Dennis Goodman, *que l'environnement économique international a été beaucoup plus positif qu'il n'est indiqué dans l'Acte final. »*

Les principaux bénéficiaires de l'attitude américaine ont été les pays de la CEE, lesquels n'ont pas eu à souffrir – comme cela avait été le cas au cours des précédentes sessions – des contradictions majeures qui s'étaient fait jour au sein des membres du groupe B (pays industrialisés à économie de marché). La CEE eut les coudées franches et put jouer un rôle de première importance, M. Claude Cheysson ayant eu le loisir de déployer des efforts finalement fructueux.

Même considérée comme un coup publicitaire, l'adhésion de l'URSS au Fonds commun des matières premières (*le Monde* du 15 juillet) a été un signe encourageant. Mais personne n'a assimilé ce geste à un événement fondamental. Il n'a d'ailleurs pas été sanctionné comme tel dans l'Acte final.

L'accord réalisé est également le fruit de la présence d'importantes personnalités. Le président Mitterrand a rendu un peu d'espoir aux représentants des pays les plus pauvres en proposant une réunion à Paris pour 1990, réunion qui serait consacrée à leurs problèmes. L'accord réalisé est aussi dû aux chefs d'Etat qui ne se sont pas contentés de faire des discours, mais se sont engagés sur des points concrets, aux ministres qui ont travaillé des jours entiers au sein des commissions.

La CNUCED VII a eu aussi la chance d'avoir été présidée par le ministre des finances du Zimbabwe, M. Bernard Chidzero, qui dirigea les séances avec tact et efficacité.

Tous ces atouts ont joué pour empêcher que les désaccords entre pays du Nord et du Sud sur la question du service de la dette extérieure ne prennent trop d'importance et ne conduisent à un échec. Faire admettre que les créanciers ont leur part de responsabilité dans la dégradation de la situation n'était pas une des moindres difficultés à surmonter.

Enfin, la CNUCED VII a réussi à faire en sorte que l'Acte final, nettement moins politisé que les débats, ne fasse aucune référence aux sanctions économiques inspirées par des motifs politiques. Le représentant du Nicaragua espérait pourtant une condamnation de l'embargo commercial décrété contre son pays par les Etats-Unis. De même, le document adopté est vierge de toute allusion au boycottage commercial arabe contre Israël.

ISABELLE VICHNIAC.

Une recommandation : l'allègement de la dette des plus pauvres

GENÈVE
de notre correspondante

L'acte final de la Conférence comporte une analyse de la situation économique mondiale préparée par le président de la conférence, M. Bernard Chidzero (Zimbawe), qui met avant tout l'accent sur l'interdépendance et les responsabilités des divers gouvernements.

Les pays industrialisés à économie de marché, de même que ceux de l'Est, devraient *« contribuer au renforcement des moyens de productions des pays en développement, ouvrir plus largement leurs marchés aux importations en provenance de ces pays et procéder (...) à des aménagements de structures correspondants dans l'agriculture et l'industrie »*. Ils devraient aussi *« accroître leurs apports de ressources publiques et privées et intensifier leurs activités d'assistance économique aux pays en développement, compte tenu des besoins particuliers des pays les plus pauvres – notamment des pays les moins avancés et des pays de l'Afrique subsaharienne, des pays lourdement tributaires des produits de base et des pays fortement endettés »*.

Le texte comporte quatre chapitres portant respectivement sur les ressources pour le développement, les produits de base, le commerce international et le problème des pays les moins avancés.

Ces derniers, notamment ceux qui sont situés au sud du Sahara, devraient bénéficier, sinon de l'annulation de leurs dettes, du moins d'allégements sensibles. Et surtout dans les plus brefs délais d'une aide de la part des pays développés correspondant, sans préjudice de l'aide publique globale se montant à 0,7 % de leur produit national brut, à 0,15 % de celui-ci. Cette aide serait consacrée au développement économique, notamment à la production alimentaire, ainsi qu'à la prospection et à la mise en valeur des sources d'énergie.

I. V.

La roupie indonésienne affaiblie par des rumeurs de dévaluation

La vague de spéculation qui s'est portée depuis quelques semaines sur la roupie indonésienne continue de se développer. Elle est maintenant alimentée par des rumeurs de dévaluation. Cette spéculation a contraint le gouvernement à augmenter à deux reprises, et de façon significative, les taux d'intérêt. A tel point que cette parade risque de décourager les investissements productifs et de freiner la croissance. Selon l'ancien ministre de l'économie, M. Sumitro Djojohadikusomo, le taux de croissance ne devrait guère dépasser 3 % cette année alors que les analystes fixent à 5 % le taux minimum permettant de stabiliser le chômage.

L'Indonésie doit en outre rembourser une dette importante, dont le service absorbera en 1987 plus de 40 % du revenu des exportations (provenant pour moitié du pétrole). Celles-ci sont en baisse cette année du fait de la diminution des cours du brut, qui a entraîné une chute du revenu national de 7 %.

Le prêt de 3,16 milliards de dollars consenti en juin par les pays occidentaux et les institutions internationales a toutefois permis à l'Indonésie de maintenir ses programmes de développement. Cette aide associée au raffermissement des cours du bois, du caoutchouc et du textile, tous produits dont Djakarta est exportatrice, contrecarre en partie les facteurs qui jouent contre la roupie.

Selon l'Annuaire du commerce mondial

Les exportations du tiers-monde ont reculé en 1986

Le commerce extérieur des pays du tiers-monde a enregistré en 1986 un déficit de 35,5 milliards de dollars. Ce résultat contraste avec les cinq années précédentes, marquées dans le monde en développement par des excédents commerciaux (8,6 milliards de dollars en 1985). Selon l'Annuaire du commerce mondial, élaboré par le Fonds monétaire international (FMI), la part des pays pauvres, en baisse de quatre points en 1986, ne représente plus que 24,6 % des échanges mondiaux.

Les exportations, souvent considérées comme un moyen d'alléger le fardeau de la dette, se portent mal : elles ont reculé de 5,9 % en 1986. Cette érosion s'explique en partie par la chute des cours du pétrole et par la faiblesse des prix des autres produits de base. La contraction la plus importante s'est d'ailleurs produite au Proche-Orient, où les recettes d'exportation ont baissé de 22,7 %.

Le tiers-monde est également victime des « restrictions quantitatives » aux exportations mises en place dans les pays industrialisés : le rapport annuel sur les restrictions aux échanges publié par le FMI constate l'accroissement de ces barrières, destiné à *« protéger les marchés intérieurs des Etats-Unis et de la CEE »*.

Le Fonds monétaire international constate également une nouvelle dégradation de la situation financière des pays endettés : les retards de paiement, estimés à 35 milliards de dollars en 1985, ont atteint l'année dernière 47 milliards.

REPÈRES

Argentine

Signature de l'accord sur la dette

L'Argentine et les banques commerciales signeront, le 21 août prochain à New-York, le plan de financement de 34 milliards de dollars bouclé sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI) (*le Monde* du 22 mai).

Aux termes de cet accord, l'Argentine a obtenu des banques le rééchelonnement de 30 milliards de dollars d'échéances de sa dette, le maintien de 2 milliards de crédits commerciaux et 1,85 milliard de dollars d'argent frais sous forme de ligne de trésorerie.

La dette argentine, la troisième d'Amérique latine, s'élève à 52 milliards de dollars.

Pérou

Maintien du projet de nationalisation des banques

Au Pérou, le gouvernement du président Alan Garcia a affirmé que son projet de nationalisation des banques privées respectait la Constitution. Un juge de Lima avait auparavant déclaré anticonstitutionnelles les dispositions préliminaires à la nationalisation. Un communiqué officiel, publié en début de semaine, déclare que *« le gouvernement maintiendra son plan dans l'attente d'une décision de la Cour suprême »*.

D'autre part, le président Garcia, dans un discours prononcé à Trujillo, au nord du pays, a déclaré que son gouvernement avait le devoir d'éliminer les grandes concentrations *« coûte que coûte, afin de réaliser une révolution de justice, dans la liberté et la démocratie »*.

● **La pauvreté en baisse aux Etats-Unis.** – Le nombre de pauvres aux Etats-Unis est passé de 33,4 millions à 33,1 millions en 1986, en baisse de 700 000, en raison d'une quatrième hausse consécutive des revenus, a indiqué, jeudi, le bureau des recensements.

« Le revenu médian de la famille a augmenté de 4,2 % entre 1985 et 1986, compte tenu de l'inflation. Il s'agissait de l'une des plus importantes hausses annuelles en termes de revenu réel durant les quinze dernières années », a déclaré un porte-parole du bureau.

Le taux national de pauvreté a ainsi décliné de 14 % à 13,6 %, selon la même source. En chiffres, le revenu médian des familles américaines est passé de 29 289 dollars en 1985 à 29 448 dollars en 1986. – *(AFP.)*

● **Le Sénat américain confirme la nomination de M. Greenspan à la Fed.** – La nomination de M. Alan Greenspan à la tête de la Federal Reserve Board (Fed), la banque centrale américaine, a été confirmée, comme prévu, le lundi 3 août par le Sénat. M. Alan Greenspan, un économiste new-yorkais de soixante et un ans, prendra la succession de M. Bernard Volker, dont le mandat de huit ans prenait fin cette semaine. Selon M. William Proxmire, directeur de la commission sénatoriale pour les questions financières, M. Greenspan est fermement décidé à *« poursuivre la politique monétaire anti-inflationniste du gouvernement »*.

AGRICULTURE

A Rouen

350 tonnes de sucre auraient été détournées en trois ans

Un trafic de sucre en poudre entre le port de Rouen et le Val de Loire a été découvert récemment par la police. L'affaire durait depuis trois ans et porterait sur 350 tonnes de sucre, qui, au lieu d'être exportées – auraient été détournées pour être livrées à des viticulteurs désireux d'améliorer frauduleusemen la teneur en alcool de leur production, par chaptalisation (ajout de sucre aux moûts de raisin). L'enquête pourrait aboutir dans les jours qui viennent à des inculpations. Seraient en cause à la fois le responsable des entrepôts privés (proches du port de Rouen), un transporteur de l'Eure et un habitant d'une petite commune du Loir-et-Cher, jouant le rôle de distributeur clandestin.

L'enrichissement du vin par chaptalisation, autorisé dans des limites précises pour les vins d'appellation contrôlée, est interdit pour les vins de table. Le Loir-et-Cher produit 600 000 hectolitres de vin par an, dont 250 000 de vin de table. Le président de la fédération syndicale viticole de Loir-et-Cher a déclaré, lundi 3 août, que *« la qualité des vins d'appellation contrôlée n'est pas mise en cause »* et les professionnels du Val de Loire affirment que *« les viticulteurs produisant des vins d'appellation Touraine n'ont pas trempé dans ce trafic »*, qui intéresserait seulement les producteurs de vin de table.

Il est que les 350 tonnes de sucre détournées ont bien été utilisées frauduleusement. Jusqu'ici, la police ne s'est intéressée qu'aux aspects commerciaux de ce trafic. En bonne logique, la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes devrait maintenant être saisie de l'affaire, et M. Arthuis, secrétaire d'Etat chargé auprès de M. Balladur de la concurrence et de la consommation, s'y intéresser.

J.D.

Economie

SOCIAL

Le financement de la protection sociale

Les entreprises ne pourront pas augmenter leurs contributions

affirme le président du CNPF

Lundi 3 août, à la sortie d'un entretien avec le ministre de l'économie et des finances, M. Balladur, à propos de la loi des finances de 1988 et de l'échéance européenne de 1992, M. François Périgot, président du CNPF, a expliqué : *« Nous avons commencé un rétablissement de notre compétitivité et contribué au redressement de l'économie française. Il ne faut pas compromettre ces efforts en demandant plus que nous pouvons donner. »*

La politique de libéralisation de l'économie est *« en bonne voie »*, a-t-il dit, mais elle doit *« être menée sans prudence excessive »*. Afin de ne pas *« être en infériorité avec les concurrents européens »*, la réforme fiscale doit se poursuivre en s'attaquant à la taxe professionnelle et à la TVA. M. Périgot constate avec satisfaction que les mesures qu'il avait recommandées sur les investissements publics et la recherche ont été sérieusement prises en compte. Il reconnaît l'intérêt des projets concernant les règles d'amortissement privé qui favoriseraient l'investissement privé, mais il déplore l'insuffisance de la réduction des taux d'intérêt, en particulier pour les PME.

Le président du CNPF a déclaré enfin, sous forme de mise en garde, son opposition à l'augmentation de la contribution des entreprises au financement de la protection sociale : *« Je crois qu'il est très important que l'opinion publique ne se fasse pas d'illusions sur les capacités des entreprises à augmenter leurs contributions à ces différents systèmes. »*

● **Nouvel accord pour la formation des travailleurs immigrés.** — M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a renouvelé pour une durée de deux ans l'accord passé en juillet 1986 avec le Fonds d'action sociale (FAS) pour la formation des immigrés. Ces actions seront financées par le FAS et le Fonds national de l'emploi (FNE) pour les travailleurs immigrés et leurs familles. Elles s'adresseront plus particulièrement aux salariés des entreprises en restructuration et aux chômeurs ou demandeurs d'emploi de longue durée pour leur permettre d'occuper un nouvel emploi dans une même entreprise ou dans une entreprise différente. Plusieurs milliers de personnes bénéficieront de ces formations en vue d'acquérir ou de conserver un emploi.

● **Licenciements dans le textile.** — Cent quarante des deux cent vingt-cinq salariés des Ateliers de France, à Béthune (Pas-de-Calais), spécialisés dans le prêt-à-porter de haut de gamme, vont être licenciés à la suite de la mise en règlement judiciaire de l'entreprise (mise en observation jusqu'au 1er novembre).

AFFAIRES

Après deux achats en Grande-Bretagne

Les Presses de la Cité renforcent leur coopération avec Bertelsmann

Une semaine après être passées sous le contrôle de la Compagnie générale d'électricité (CGE), les Presses de la Cité renforcent leur coopération avec le groupe ouest-allemand Bertelsmann. Le deuxième éditeur français vient en effet d'acheter à la société britannique W.H. Smith & Son 50 % du capital du club de diffusion de livres Book Club Associates. La seconde partie du capital est détenue par Doubleday, filiale américaine de Bertelsmann. En outre, les Presses de la Cité ont acheté la moitié du capital d'une autre firme britannique de diffusion de livres par la formule club, Leisure Circle. Celle-ci était déjà la propriété de Bertelsmann. Le gérant ouest-allemand de la communication conserve d'ailleurs la moitié du capital.

Book Club Associates et Leisure Circle ont deux millions d'adhérents en Grande-Bretagne et dans des pays africains et asiatiques anglophones. Cette double opération d'achat qui représente pour les Presses de la Cité un investissement de 590 millions de francs est qualifiée de *« majeure »* par M. Bruno Rohmer, PDG de la maison d'édition, qui indique que c'est *« le plus gros investissement fait à l'étranger par un éditeur français »*.

Grâce à cette double opération, les Presses de la Cité se retrouvent, avec leur partenaire ouest-allemand, au premier rang de la diffusion de livres en Grande-Bretagne. Elle leur ouvre aussi le marché du livre en langue anglaise en Europe (en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, en Suède, etc), mais aussi en Afrique et en Asie. Partageant le capital de France-Loisirs avec le groupe Bertelsmann (50 % chacun), les Presses de la Cité étaient déjà en première position sur le marché du livre en langue française. France-Loisirs possède en effet 4,5 millions d'adhérents, diffuse 24 millions de livres par an et la firme dispose de filiales au Québec, en Suisse et en Belgique.

Les Presses de la Cité confirment ainsi leur objectif de développement international et d'abord européen, *« conformément à la stratégie de leur principal actionnaire, la Générale occidentale »* contrôlée depuis peu par la CGE, après la vente de la majeure partie de ses actions par M. Jimmy Goldsmith.

En ce qui concerne le groupe L'Express, lié aux Presses de la Cité au sein de la Générale occidentale, M. Bruno Rohmer attend pour entrer dans ses fonctions de PDG de L'Express une délibération du conseil d'administration. Celle-ci devrait avoir lieu vers la mi-août. Le nouveau PDG de L'Express expliquera ensuite sa stratégie aux rédactions du groupe de presse.

YVES-MARIE LABÉ.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

British Gas achète la compagnie canadienne Bow Valley

British Gas, la compagnie de gaz britannique privatisée l'an passé, va prendre le contrôle d'une des plus importantes entreprises canadiennes d'exploration gazière et pétrolière, Bow Valley Industries. La transaction, qui se déroulera en deux temps, lui coûtera environ 1 milliard de dollars en trois ans.

La compagnie britannique va d'abord prendre une participation de 33,3 % dans Bow Valley, assortie d'une option pour la porter à 51 % dans un délai de trois ans. Bow Valley dispose d'intérêts pétroliers et gaziers au Canada et en Indonésie, ainsi que dans le gisement de Brae, en mer du Nord.

L'opération, qui reste soumise à l'approbation des actionnaires de Bow Valley et des autorités canadiennes, constitue la première acquisition importante faite par la compagnie britannique depuis sa privatisation en décembre dernier.

McDonald's prochainement à Moscou

Signe des temps, le célèbre chaîne de restauration rapide McDonald's pourrait ouvrir prochainement trois restaurants à Moscou : un protocole d'accord préliminaire a été signé il y a plusieurs semaines en ce sens et une étude de faisabilité est actuellement en cours afin d'assurer les conditions pour que les Mc Do et autres Big Mag aient le même goût en Union soviétique que dans n'importe quel autre pays. L'information a été divulguée par les *Nouvelles de Moscou*, ce qui constitue, selon les responsables de la chaîne, un signe de plus de l'intérêt des Soviétiques pour cette opération. La firme américaine connaît déjà les pays d'Europe de l'Est, puisqu'elle a ouvert des restaurants en Hongrie et en Yougoslavie.

Fermenta cède sa filiale française à Squibb

La firme suédoise de produits pharmaceutiques Fermenta a décidé de céder sa filiale française, Fermenta SA, à la société américaine de bio-technologie ER Squibb Corp. Fermenta SA, située à Epernon (Eure-et-Loir), emploie cinquante salariés et a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. Il s'agit d'un retour de cette société dans le giron de Squibb, qui l'avait cédée il y a un peu plus de trois ans à Fermenta.

La Chine vue par des hommes d'affaires

Pas si avantageuse que ça...

PÉKIN
de notre correspondant

Plusieurs années d'expérience confirment qu'il n'est pas facile d'investir en Chine. Cela en dépit desnombreuses mesures prises par Pékin pour attirer les capitaux étrangers.

Des rapports présentés récemment à une conférence organisée par le centre des Nations unies pour les transnationales et le ministère chinois du commerce extérieur font crûment état des difficultés rencontrées. Le rapport rédigé par ce centre parle de *« sérieux obstacles »* et de *« doutes sur la stabilité à long terme de la Chine qui, à tort ou à raison, ont récemment refait surface »*. Celui de deux experts américains, MM. Jérôme Alan Cohen et Stuart J. Valentine, dresse la liste des problèmes rencontrés. Il y a là un changement important dans le mentalité des investisseurs étrangers en Chine — en particulier américains — qui, jusqu'à présent, se montraient très réticents lorsqu'il s'agissait d'étaler en public leurs frustrations (*le Monde* du 11 octobre 1986).

Après avoir exactement chiffré les sociétés conjointes créées au 1er janvier 1987 — trois mille deux cent vingt-trois, pour un capital de 6,2 milliards de dollars, dont 2,9 effectivement déboursés, — les auteurs estiment que la réduction de moitié des contrats conclus en 1986 est un *« avertissement »* pour Pékin. Le problème le plus récent concerne la stabilité politique qui, en dépit des multiples déclarations officielles, *n'est plus aussi évidente* aujourd'hui qu'en 1986, après le limogeage inattendu du secrétaire général du PC, M. Hu Yaobang.

Hausses de prix injustifiées

Vient ensuite la pénurie des devises étrangères qui *« empêche une grande partie des sociétés conjointes de couvrir les achats à l'étranger prévus dans leur contrat »*. Les autorités chinoises se montrent réticentes quand il s'agit d'accepter des projets de substitution d'importations, étant surtout intéressées par l'exportation qui fournit de précieuses devises. Les investisseurs sont *« généralement incapables d'obtenir la garantie qu'ils pourront récupérer leur mise et exporter leurs bénéfices »*.

Le coût d'un investissement en Chine est souvent plus élevé que dans l'un des nouveaux pays industrialisés d'Asie. Les Chinois réalisent mal qu'ils sont très concurrencés par d'autres nations. *« Beaucoup d'investisseurs se plaignent d'être partout bombardés de hausses de prix injustifiées. Les coûts n'ont souvent aucun rapport avec la qualité des produits et services ou avec le prix payé par les Chinois. Beaucoup se plaignent d'être consciencieusement et systématiquement l'objet de discrimination dans leur vie quotidienne en tant qu'étrangers. »* L'imprévisibilité du poids des impôts est parfois *« la goutte d'eau qui fait déborder le vase et pousse certains à prendre le premier avion »*.

S'ajoutent à cela les *« coûts cachés »* que la partie chinoise dissimule parfois jusqu'après la signature du contrat et qui peuvent remettre en cause l'équilibre financier du projet. Par exemple, on refuse souvent de donner le coût réel des salariés, sous prétexte qu'ils se trouvent dans des *« documents internes »* confidentiels. L'exigence souvent formulée de payer un salaire égal aux responsables étrangers et chinois apparaît exorbitante, ces derniers n'en touchant qu'une fraction minime et étant la plupart du temps sous-qualifiés.

Négociations sans fin

La *« productivité est faible »*, les loyers très élevés, le coût des matières premières facturées souvent exagéré. Ainsi, un investisseur a-t-il découvert que les oranges chinoises étaient les plus chères du monde. Le coût des négociations, qui se déroulent la plupart du temps à Pékin et qui peuvent durer des années, comme ce fut le cas pour Framatome avec la centrale nucléaire de Daya Bay, est très élevé.

Cette attitude inquiète beaucoup les auteurs du rapport. Pendant la négociation, les Chinois *« ont coutume de faire des propositions en termes vagues quand les intérêts de la partie étrangère sont concernés (...) sous prétexte qu'on est entre vieux amis »*. En revanche, les Chinois mettent beaucoup de zèle pour protéger leurs propres intérêts. Quant aux *« autorités supérieures »*, elles remettent parfois en cause par de nouvelles exigences des accords laborieusement conclus.

Une fois passés ces *« obstacles bureaucratiques »*, les autorités *« s'ingèrent parfois directement dans les contrats, imposant de nouvelles règles affectant le profit de l'opération. L'aspect peut-être le plus surprenant et irritant est la fréquence avec laquelle les Chinois insistent pour renégocier des contrats signés (...) C'est pourquoi on dit souvent qu'en Chine la négociation d'un contrat ne finit jamais. Cette réputation en a découragé plus d'un »*. Les Chinois jugent d'ailleurs *inamicale* toute proposition tendant à régler les différends par arbitrage et menacent dans ce cas de cesser toute coopération ! A plusieurs reprises, Pékin a reconnu l'existence de difficultés en particulier M. Deng Xiaoping et le conseiller d'Etat Gu Mu. Le problème porte plus sur la nécessité d'un changement d'attitude des autorités, ou sur l'application stricte et sincère des textes existants, que sur l'adoption de nouvelles règles. Dans un environnement de forte concurrence et parce que son marché demeure toujours largement fermé, la Chine risque d'être de moins en moins intéressante par rapport aux pays voisins. Elle est déjà trop chère pour la plupart des petites et moyennes industries.

La persévérance recommandée par les autorités, qui rejetent souvent qu'une *telle vertu sera un jour récompensée*.. risque d'être insuffisante pour retenir les investisseurs étrangers.

PATRICE DE BEER

● **Une usine de pains surgelés au Gabon.** — La société gabonaise Panigel (Société de panification surgelée de Libreville) va construire dans la capitale gabonaise une usine de pain précuit surgelé et de viennoiseries crues. La capacité de production annuelle devrait être de 8,8 millions de baguettes et de 3,2 millions de pièces de viennoiseries, commercialisées dans trente boutiques de Libreville. Le coût total du projet s'élève à 17 millions de francs et sera financé à hauteur de près de 5 millions de francs par un prêt de 720 000 ECU consenti par la Sifida (Société internationale financière pour les investissements et le développement en Afrique), ainsi que par Paribas Gabon et la Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG).

● **Le port de Fort-de-France bloqué par une grève.** — Depuis le 30 juillet, l'activité du port de Fort-de-France a été perturbée puis immobilisée par une grève des dockers, également suivie par les « portiqueurs » (spécialistes de la conduite des portiques de chargement des conteneurs). Le navire *Fort-Saint-Charles* de la Compagnie générale maritime a repris la mer le samedi 1er août en laissant à quai 150 tonnes de citrons verts et d'avocats et 1 500 tonnes de bananes. Cette quantité représente 20 % de la production bananière prévue pour le mois d'août. Les groupements de producteurs estiment à 6 millions de francs la perte subie par leurs adhérents. — *(Corresp.)*

● **Le pétrolier ravitailleur d'escadre de La Seyne a trouvé preneur.** — Le pétrolier ravitailleur d'escadre (PRE) dont la construction avait été lancée il y a trois ans au chantier naval de La Seyne (Var) sans qu'il existât de client sera finalement acquis par le ministère de la défense. Le ministère de l'industrie, qui a assuré le financement de ce navire, n'a pu trouver *« aucun débouché satisfaisant à l'exportation »*. Ce PRE — dernier bateau en chantier à La Seyne (*le Monde* du 8 juin) — sera achevé à l'été 1988. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Economie

AFFAIRES

Un sondage IPSOS-« le Monde » sur les nouveaux actionnaires

Français moyen cherche privatisée

(Suite de la première page.)

La plupart (76 %) sont restés les deux pieds dans le même bas de laine. Jouer au mieux avec son épargne ou spéculer n'est entré dans les mœurs que d'une petite minorité.

Les nouveaux actionnaires des privatisées font, eux, partie de ces modernes avertis qui ont modifié leur portefeuille (58 % d'entre eux l'ont fait). Comment ? 41 % ont acheté des titres de Paribas ou de ses consœurs en *« épargnant plus que d'habitude, en reportant ou en annulant certaines dépenses »* (Adieu à certains loisirs), mais aussi, pour 35 %, *« en prenant de l'argent sur leur CODEVI ou leur compte épargne-logement »* (à plus tard l'appartement convoité).

Une petite moitié contrainte de se serrer la ceinture : c'est qu'ils ne sont pas tous riches (36 %) ; plus d'un tiers des foyers acquéreurs ont des revenus inférieurs à 12 000 F par mois. Les Français les plus riches ne semblent d'ailleurs pas les plus intéressés : le taux de participation aux opérations de privatisation baisserait à partir d'un revenu mensuel du foyer de 25 000 F. Le faible nombre d'actions distribuées par personne (souvent moins de dix titres) a en effet considérablement réduit le gain potentiel. Avec un gros revenu, il y a mieux à faire.

Le profil détaillé de ces capitalistes à la mode Balladur n'est pas sans surprise : 50 % ont moins de quarante-cinq ans, et 10 % moins de vingt-quatre ans ; il y a même des « jeunes boursiers ». Les plus de soixante ans ne sont que 22 %. Si les retraités et inactifs forment 35 % du total, une même proportion est issue des techniciens, cadres moyens et employés, et 22 % des cadres supérieurs et professions indépendantes. Ces nouveaux actionnaires ne sont en revanche ni ouvriers (seuls 6 % le sont) ni agriculteurs (2 %). Ils vivent, bien sûr, à Paris (23 %) et dans les villes de plus de 100 000 habitants (26 %), mais 30 % (près du tiers), proviennent de villes de 2 000 à 20 000 âmes. La France des bourgs est de la partie.

Deux enseignements encore méritent d'être soulignés : d'abord le fait que l'appartenance politique joue assez peu. Un petit tiers (30 %) de nouveaux actionnaires se disent de *« proximité »* socialiste. Etre proche d'un parti qui dénonce le *« gaspillage »* de l'opération de privatisation n'est donc pas toujours un frein à l'actionnariat.

Ensuite, et de façon surprenante, les Français réclament *« une pause des privatisations »*. Une majorité de Français sont pour, seuls 26 % pensent que *« le gouvernement n'aurait pas dû se lancer dans un programme de privatisation »*. Mais seuls 21 % estiment que *« le gouvernement doit poursuivre sans interruption son programme »* : une forte majorité (59 %) est donc pour la pause, y compris parmi les actionnaires (56 %).

Un nouvel actionnariat

Une réponse inattendue qui peut s'expliquer de trois façons. Première hypothèse : les candidats ont vidé leur tirelire et ne peuvent plus s'offrir de nouveaux titres. Deuxième hypothèse : ces actionnaires néophytes ont compris que, le climat boursier n'étant plus florissant, de nouvelles ventes publiques massives risquaient de le tirer vers la baisse. Ils seraient devenus des boursiers informés. Dernière hypothèse : ils ne souhaitent pas être mis devant l'obligation d'arbitrer — faut-il vendre du Paribas pour acheter du Suez (privatisé en octobre) ? — et espèrent conserver leurs titres pour profiter par exemple des actions gratuites. Les nouveaux actionnaires ne seraient alors pas très « boursicoteurs », refusant de sauter d'une action à l'autre. En tout cas, cette demande de pause va à l'encontre des projets gouvernementaux.

Un nouvel actionnariat est né à l'occasion des privatisations, différent de l'image que l'on pouvait donner de lui, celle des vieux rentiers parisiens. Plutôt stable, touchant la France profonde de la petite bourgeoisie de province et la France active des cadres. Pas vraiment « populaire », donc, mais « popularisé », atteignant une partie des classes moyennes M. Balladur peut être satisfait. Mais la demande de pause et surtout le fait que le plein serait fait devraient le faire réfléchir.

ÉRIC LE BOUCHER.

Des jeunes et des actifs

Profil des actionnaires d'entreprises privatisées	ENSEMBLE %
Sexe	
Hommes	52
Femmes	48
	100
Age	
18/24 ans	10
25/34 ans	19
35/44 ans	21
45/59 ans	28
60/69 ans	11
70 ans et plus	11
	100
Profession de la personne interrogée	
Indépendant, cadre supérieur	22
Technicien, cadre moyen, employé	35
Ouvrier	6
Agriculteur	2
Inactif, retraité	35
	100
Habitat	
Communes rurales	8
Communes péri-urbaines et villes de 2 000 à 20 000 habitants	30
20 000 à 100 000 habitants	13
100 000 habitants et plus	26
Agglomération parisienne	23
	100
Revenus mensuels du foyer déclarés	
Moins de 6 000 F	7
6 000 à 12 000 F	29
12 000 à 18 000 F	23
Plus de 18 000 F	21
Refusent de déclarer leurs revenus	20
	100
Proximité politique	
Parti communiste	2
Parti socialiste	30
UDF	15
RPR	27
Front national	7
Sans réponse/aucun parti	19
	100

Taux de participation aux privatisations selon les revenus mensuels des foyers

La Bourse intéresse 13 % des Français

« Pour chacune des possibilités d'épargner ou de placer de l'argent...

	... l'avez-vous utilisé depuis l'été dernier ?	... pensez-vous l'utiliser dans l'année à venir ?
Livret de Caisse d'épargne :		
Oui	51	47
Non	48	49
Ne se prononcent pas	1	4
Plan ou compte d'épargne logement :		
Oui	22	20
Non	77	76
Ne se prononcent pas	1	4
Actions :		
Oui	13	14
Non	86	81
Ne se prononcent pas	1	5

Les privatisations : une bonne chose mais maintenant la pause

« Avec laquelle des trois affirmations suivantes êtes-vous le plus d'accord ?

	ENSEMBLE %
Le gouvernement n'aurait pas dû se lancer dans un programme de privatisations	26
Les privatisations qui ont eu lieu depuis six mois sont une bonne chose, mais le gouvernement devrait maintenant faire une pause	33
Le gouvernement doit poursuivre sans interruption son programme de privatisations	21
Ne se prononcent pas	20
	100

Les traditions d'épargne sont solides

« On entend dire parfois que l'attitude des Français à l'égard de l'argent, de l'épargne, des placements a changé au cours des dernières années. Vous-même, avez-vous, ou non, modifié votre manière d'épargner ou de placer de l'argent ? »

	ENSEMBLE %
Oui	19
Non	76
Ne se prononcent pas	5
	100

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez LEMONDE

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Le Monde PUBLICITE
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE GOUBIN
COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE SAULNES

Le groupe Goubin, dont le siège social est à Plouguenast 22 (Côtes-du-Nord), est une entreprise performante, spécialisée dans le domaine de l'aviculture (sélection et accouvage).

Il produit poussins, pintadeaux, dindonneaux, canetons et oisons, et a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 230 millions de francs. Il vient d'ouvrir son capital à la Compagnie industrielle et financière de Saulnes, qui a pris une participation minoritaire importante.

Le groupe Goubin souhaite, par cette association avec un partenaire financier, poursuivre et accentuer son développement en France et à l'étranger, et préparer une éventuelle introduction au second marché boursier.

Marchés financiers

PARIS, 3 août ⬇

Repli

Les événements sanglants de La Mecque ont sérieusement inquiété la Bourse de Paris. Lundi les cours se sont passablement alourdis. Dans la matinée, déjà, le marché n'avait pas manifesté une très grande forme. La séance principale n'allait pas se révéler très bonne. Néanmoins la résistance s'est organisée et, à la clôture, l'indicateur instantané, après avoir accusé un repli de 0,8 %, ne s'établissait plus qu'à 0,72 % en dessous de son niveau précédent.

Par réflexe naturel, comme chaque fois que des bruits de bottes se font entendre dans cette partie du monde, toutes les valeurs pétrolières se sont redressées d'un seul bloc, comme Total, Esso, Elf et même les actions des compagnies minières, telle Penarroya, voire des entreprises de recherche sismique (Géophysique). Les professionnels faisaient néanmoins remarquer que, avec la faiblesse des échanges, la tendance a perdu une partie de sa signification. Sauf exception, il convient de remarquer que les grandes valeurs ont, pour la plupart, fait relativement bonne contenance. Lafarge, L'Oréal, CSF, et même Peugeot, se sont maintenus au voisinage de leurs niveaux précédents.

Au premier étage, en revanche, la tendance était assez lourde. Sur le MATIF, le contrat à septembre 1987 se traitait à 102, contre 102,50 vendredi. De l'avis des spécialistes, sauf imprévu, le marché des obligations, au comptant comme à terme, va continuer inexorablement de s'enfoncer si rien n'est fait pour lui venir en aide.

Vive remontée de l'or, avec le lingot à 93 550 F (+ 1 900 F) et le napoléon à 549 F (+ 17 F).

NEW-YORK, 3 août ⬇

Repli

Inévitable : les craintes suscitées par la montée des tensions au Proche-Orient ont provoqué, lundi, un repli des cours à Wall Street. Cependant, le marché new-yorkais est parvenu à regagner une partie du terrain perdu. Tombé un moment à 2 536,67, l'indice des industrielles est remonté à 2 547,83, pour s'établir finalement à 2 557,08 (– 14,98 points). Le bilan de la journée a été, lui, très négatif. Sur 1 992 valeurs traitées, 1 005 ont baissé, 612 ont monté et 375 n'ont pas varié.

De l'avis général, la Bourse américaine a conservé son sang-froid. Ce qui a surpris nombre d'observateurs dans la mesure où l'aggravation de la situation dans le Golfe relance les craintes inflationnistes et, par la même, la possibilité d'une hausse des taux d'intérêt.

En fait, le marché a été protégé par le haut niveau de liquidités qui, ces derniers temps, ont alimenté son ascension. En outre, la hausse du prix du pétrole a, bien sûr, favorisé les valeurs concernées, qui, pratiquement toutes, ont allègrement monté.

L'activité a porté sur 207,84 millions de titres, contre 181,87 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 31 juillet	Cours du 3 août
Alcoa	63 5/8	63 1/2
Allegis (ex-UAL)	94 3/8	93 3/4
A.T.T.	32 1/8	31 7/8
Boeing	53	52 1/2
Chase Manhattan Bank	41	40 3/4
Du Pont de Nemours	124 7/8	127 1/2
Eastman Kodak	93 7/8	92 7/8
Exxon	94 1/4	97 1/2
Ford	101 1/2	101 7/8
General Electric	58 1/4	58 1/2
General Motors	88 7/8	87 3/4
Goodyear	75 7/8	74 1/2
I.B.M.	161	159 1/4
I.T.T.	63	62 7/8
Mobil Oil	52 1/2	54 5/8
Pfizer	73 7/8	73 1/2
Schlumberger	49 1/2	50 7/8
Texaco	46 3/8	46 3/4
Union Carbide	28 3/8	28 1/8
U.S.X.	38 1/2	38 3/8
Westinghouse	69 1/4	67 1/4
Xerox Corp.	73 3/4	73 1/8

CHANGES

Dollar : 6,23 F ⬆

Le dollar a repris sa progression sur toutes les places, en l'accélérant, pour sortir même de la fourchette des variations fixées dans l'accord du Louvre. Le billet vert a ainsi valu 6,2325 F (contre 6,1890 F). Les échanges n'ont pas été très étoffés. Mais les marchés ont été nerveux à l'idée d'une intervention des banques centrales.

FRANCFORT	3 août	4 août
Dollar (en DM)	1,8682	1,8740
TOKYO	**3 août**	**4 août**
Dollar (en yens)	150,15	151,40

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 août)	7 5/8-7 11/16 %
New-York (3 août)	6 13/16 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	31 juillet	3 août
Valeurs françaises	103,7	
Valeurs étrangères	133,9	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	31 juillet	3 août
Indice général	414,78	414

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	31 juillet	3 août
Industrielles	2572,06	2557,08

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	31 juillet	3 août
Industrielles	1 852,50	1 815,30
Mines d'or	472,80	489,60
Fonds d'Etat	87,66	87,32

TOKYO

	3 août	4 août
Nikkei Dow Jones	24483,22	
Indice général	2018,09	

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 3 août
Nombre de contrats : 33 008

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	101,85	101,65	101,60	101,60
Précédent	102,35	102,20	102,15	102

LA VIE DE LA COTE

GOODYEAR : 30 % DE BÉNÉFICE EN PLUS. — Le numéro un mondial du pneumatique annonce, pour le deuxième trimestre, un bénéfice net de 141 millions de dollars, en hausse de 30,5 % par rapport à celui dégagé en 1986 à pareille époque. Pour le premier semestre, le résultat du groupe atteint 425,2 millions de dollars, contre seulement 54,6 millions l'an passé, en raison des amortissements importants réalisés sur des réserves de gaz. Le chiffre d'affaires est de 4,85 milliards de dollars (+ 9,7 %).

SINGER DÉFICITAIRE. — La compagnie électronique américaine annonce, pour le deuxième trimestre, un déficit de 20,20 millions de dollars, contre un bénéfice net de 21,8 millions. Pour les six premiers mois, le résultat est aussi négatif, avec une perte de 5,4 millions de dollars, contre un bénéfice de 33,5 millions de dollars. Le chiffre d'affaires atteint 871,6 millions de dollars (+ 9,4 %).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,2375	6,2395	+ 38	+ 53	+ 65	+ 90	+ 240	+ 330
$ can.	4,7111	4,7144	– 71	– 52	– 132	– 103	– 349	– 264
Yen (100)	4,1144	4,1185	+ 145	+ 161	+ 256	+ 278	+ 823	+ 896
DM	3,3267	3,3295	+ 107	+ 125	+ 206	+ 229	+ 677	+ 745
Florin	2,9548	2,9571	+ 68	+ 78	+ 114	+ 130	+ 400	+ 451
F.B. (100)	16,0430	16,0564	+ 170	+ 240	+ 333	+ 449	+ 1012	+ 1412
F.S.	4,0113	4,0151	+ 149	+ 166	+ 260	+ 295	+ 882	+ 958
L (1 000)	4,5898	4,5980	– 191	– 130	– 321	– 254	– 794	– 667
£	9,8553	9,8646	– 127	– 91	– 272	– 208	– 729	– 532

TAUX DES EUROMONNAIES

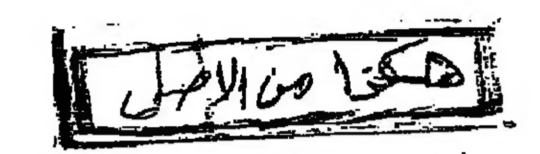
$ E.-U.	6 5/8	6 7/8	6 3/4	6 7/8	7	7 1/8	7 1/4	7 3/8
DM	3 1/2	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6	6 1/2	6 1/4	6 9/16	6 5/16	6 5/8	6 3/4	7 1/16
F.S.	2 1/4	2 1/2	3 3/8	3 1/2	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	10	11	10 7/8	11 3/8	11	11 1/2	11 1/8	11 1/2
£	8	8 1/4	8 15/16	9 1/16	9 1/4	9 3/8	9 11/16	9 13/16
F. franç.	7 1/2	7 3/4	7 5/8	7 7/8	7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DE PARIS

Comptant

Second marché



Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 3 AOUT

Cours relevés à 17 h 32

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Second marché (sélection)

Hors-cote

SICAV (sélection) 3/8

c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel 36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 171	6 189	5 930	6 430
ECU	6 900	6 906	....	....
Allemagne (100 DM)	332 620	332 740	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 047	16 052	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 510	295 650	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	87 670	87 720	84	91
Norvège (100 k)	90 950	91 150	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 834	9 868	9 550	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 410	4 412	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 593	4 593	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 480	401 810	389 500	409 500
Suède (100 krs)	95 390	95 420	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	47 305	47 324	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 882	4 901	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 251	4 257	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 646	4 665	4 480	4 900
Japon (100 yens)	4 131	4 126	3 980	4 180

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	91500	93400
Or fin (en lingot)	91650	93550
Pièce française (20 fr)	532	549
Pièce française (10 fr)	378	.....
Pièce suisse (20 fr)	615	620
Pièce latine (20 fr)	531	549
Souverain	659	670
Pièce de 20 dollars	3065	3105
Pièce de 10 dollars	1505	1480
Pièce de 5 dollars	970	.....
Pièce de 50 pesos	3445	3495
Pièce de 10 florins	550	560
Or Londres	464 25	473 25
Or Zurich	463 65	472 50
Or Hongkong	462 05	470 25
Argent Londres	8 32	8 32

Le Monde

Les Soviétiques sont prêts à étudier un compromis sur la question des Pershing-1A

M. Oboukhov, chef adjoint de la délégation soviétique pour les négociations sur le désarmement à Genève, n'a pas exclu, le dimanche 2 août, dans un entretien accordé à la chaîne de télévision américaine NBC, un éventuel compromis sur la question des Pershing-1A, qui reste le principal obstacle à un accord américano-soviétique sur l'élimination des missiles nucléaires à portée intermédiaire (INF). Ces armes ouest-allemandes, dont les têtes nucléaires sont américaines, devraient, selon Moscou, être inclues dans l'accord, ce à quoi s'opposent les Américains et les Allemands de l'Ouest.

M. Oboukhov a laissé entendre que ces soixante-douze Pershing-1A – des armes vieillissantes qui seront obsolètes en 1991 – pourraient rester en place si Moscou avait la garantie qu'ils ne seront pas remplacés par de nouvelles armes américaines à l'expiration de leur durée de vie. M. Oboukhov a précisé que les Américains n'avaient pas, jusqu'à présent, formulé une proposition de cette nature, mais que s'ils le faisaient, elle serait examinée. *« Nous verrons ce que proposera M. Kampelman* (le chef de la délégation américaine à Genève), *nous l'étudierons et nous donnerons notre réponse »*, a-t-il déclaré.

Interrogé dans la même émission, M. Kampelman n'a pas précisé quelle était la position des Etats-Unis ni celle de la RFA sur cet éventuel compromis, mais il ne l'a pas exclu. *« Tout ce que je peux dire, c'est que c'est évidemment une option dont nous avons déjà discuté avec les Soviétiques »*, a dit M. Kampelman.

Le président Reagan a redit récemment que ces armes *« ne font pas, n'ont jamais fait et ne feront pas partie »* de la négociation avec Moscou. Cela les écarte d'un éventuel traité INF – en vertu du principe, défendu par les Américains mais aussi par la Grande-Bretagne et la France, selon lequel aucun système « coopératif » entre alliés ne doit être inclus dans un tel accord américano-soviétique, – mais n'exclut pas un compromis qu'endosserait le gouvernement ouest-allemand.

A Bonn, le gouvernement fédéral a démenti, lundi, envisager des négociations directes avec l'URSS sur l'élimination des Pershing 1A, en échange de l'élimination par l'URSS d'un nombre équivalent de systèmes tactiques SCUD-B, stationnés en RDA et en Tchécoslovaquie. Le porte-parole du gouvernement, M. Norbert Schäffer, répondait ainsi à un article du quotidien *General Anzeiger* (proche du ministère des affaires étrangères) affirmant que Bonn s'apprêtait à négocier un tel « échange » avec Moscou. Il a répété la position de Bonn, à savoir que les Pershing-1A *« relèvent de l'autorité de l'alliance atlantique dans son ensemble »* et sont *« un élément essentiel pour la crédibilité de la défense ouest-allemande au sein de l'OTAN »*.

Cependant, M. Horst Teltschick, le principal conseiller diplomatique du chancelier Kohl, avait laissé entendre vendredi dernier dans un entretien à la télévision ouest-allemande que la RFA pourrait adopter une position conciliante si l'URSS réduisait son arsenal de systèmes à courte portée (moins de 500 kilomètres), dont les SCUD-B font partie.

Cette question paraît diviser la coalition au pouvoir à Bonn. Le ministère de la défense et l'aile droite de la CDU estiment que Bonn ne doit rien céder sur cette question, alors que les libéraux et une large partie de la CDU ne veulent pas que, par une attitude rigide sur cette question, la RFA fasse échouer un accord sur l'option « double zéro ».

● **M. Chevardnadze à Genève.** – Le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadze prendra la parole cette semaine à la conférence sur le désarmement de Genève à laquelle participent quarante pays, a annoncé le lundi 3 août le porte-parole de son ministère, M. Guennadi Guerassimov. Le ministre soviétique quittera Moscou pour Genève mercredi. On ignore si M. Chevardnadze rencontrera à Genève des responsables américains prenant part aux négociations avec les Soviétiques sur la réduction des armements nucléaires. – *(Reuter.)*

La reprise du « Matin de Paris »

Les « dix » devraient réunir les 10 millions de francs

Jour J au *Matin de Paris* : le mardi 4 août, en fin de soirée, le groupe des « dix », ces salariés du quotidien qui ont bénéficié de la « cession provisoire » du titre, devait rencontrer Mᵉ Claude Levet, administrateur judiciaire. Ils devront lui présenter une liste ferme d'actionnaires souscrivant à un capital d'au moins 10 millions de francs. Pour Mᵉ Claude Levet, *« l'une des exigences du tribunal sera alors satisfaite. Devant lui, le 25 juin, les « dix » s'étaient engagés à réunir dix millions de francs. C'est un chiffre symbolique, mais ce capital, même s'il est significatif, n'est pas tout. Il parlera cependant en faveur de la crédibilité de leur plan de reprise »*.

Au sein du groupe des « dix », on était relativement optimiste. *« Si nous n'avons pas de défection de dernière minute, si les télex d'engagement arrivent à l'heure, cela devrait passer. Des actionnaires qui avaient pris contact avec nous puis avaient rompu sont revenus ces derniers jours,* indique un membre de ce groupe, *et un industriel toulousain vient de nous faire des propositions intéressantes. Lundi soir, nous affleurions les 10 millions de francs. Si nous parvenons à atteindre la barre des 15 millions, c'est sans problème. »*

● **Le BLIC menace Canal Plus.** – Le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) a, le lundi 3 août, menacé Canal Plus d'une assignation devant le tribunal de grande instance de Paris sous quinze jours si cette chaîne ne respectait pas les accords signés entre les deux partenaires en 1984 et en 1985. Ces accords concernaient l'acquisition de films et leur programmation sur la chaîne cryptée. Le BLIC avait accepté leur modification à l'avènement des chaînes privées pour ne pas pénaliser Canal Plus. Mais ces facilités ne devaient être que temporaires et prendre fin lorsque la chaîne à péage atteindrait son seuil de rentabilité, ce qui est le cas aujourd'hui.

Pour avoir transporté des armes destinées aux nationalistes irlandais

Un Américain et ses complices condamnés à quatre ans de prison au Havre

« Je suis un ancien combattant de la liberté. Je suis venu ici en 1944 comme l'avait fait mon père en 1918. La cause irlandaise est une cause humanitaire et mon cœur y adhère de toutes ses forces. C'est une cause historique qui concerne tous ceux qui veulent libérer leur territoire du joug de l'oppression. » Arrêté le 10 juin 1986 après la saisie d'un camping-car transportant un stock d'armes à destination des nationalistes irlandais (*le Monde* daté 15-16 juin 1986), le scénariste américain William Norton, soixante-deux ans, s'est expliqué en ces termes, le lundi 3 août, devant le tribunal correctionnel du Havre. Comparaissaient en même temps que lui deux Irlandais, MM. Sean Hughes, trente ans, et James McLaughlin, trente-neuf ans, membres présumés de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA) fondée notamment par des dissidents de l'IRA, ainsi que l'épouse du scénariste, Mᵐᵉ Eleanor Norton, en prévenue libre.

M. Norton a reconnu avoir acheté les armes en Californie avec sa « caisse personnelle » : 12 fusils d'assaut, 23 armes de poing, 31 chargeurs et 2 229 cartouches. Dissimulées dans une double cloison du camping-car, expédié par conteneur à Rotterdam (Pays-Bas), les armes avaient été convoyées par la route jusqu'au Havre, où les Norton, après avoir vendu leur maison de Los Angeles puis avoir transité par Dublin et Paris, avaient rejoint leurs amis irlandais.

Inculpé d'importation illégale d'armes de première et quatrième catégories, M. William Norton a été condamné à quatre ans d'emprisonnement et cinq ans d'interdiction de séjour en France, ainsi que MM. Hughes et McLaughlin, poursuivi pour complicité. Mᵐᵉ Norton, qui s'est déclarée *« très fière de son mari »*, a été condamnée à trois ans d'emprisonnement dont deux avec sursis, et placée sous contrôle judiciaire. Les trois hommes ont rejoint la maison d'arrêt de Rouen où ils sont détenus depuis leur arrestation.

La vente d'objets provenant du « Titanic » interdite aux Etats-Unis

Les Américains ne pourront acheter aucun des « souvenirs » arrachés à l'épave du *Titanic*. Le Sénat des Etats-Unis a, en effet, adopté le lundi 3 août un projet de loi interdisant sur le territoire américain la vente d'objets provenant du paquebot britannique qui avait sombré le 14 avril 1912, au large de Terre-Neuve, après avoir heurté un iceberg. Le naufrage avait entraîné dans la mort 1513 personnes. La Chambre des représentants doit examiner prochainement un projet de loi analogue.

Cette loi américaine est la réponse à la campagne de repêchage d'objets du *Titanic* menée depuis le 23 juillet par les sociétés Ocean Research and Exploration Ltd et Taurus International avec des engins français : le petit sous-marin *Nautile*, le robot-camera *Robin* et le remorqueur *Abeille-Supporter*. Cette campagne a soulevé de vives protestations aux Etats-Unis. – (AFP.)

Dans le Var

Le gérant d'une société écroué pour introduction illégale de travailleurs portugais en France

M. André Gimenez, gérant d'une société marseillaise, la SAG (Société André Gimenez), soupçonné d'avoir illégalement introduit des travailleurs étrangers en France, a été arrêté et écroué en fin de semaine dernière à la maison d'arrêt de Draguignan (Var).

M. Gimenez, résidant à Fréjus (Var) a été inculpé d'aide et d'assistance à séjour irrégulier, emploi de travailleurs étrangers sans titre de travail et d'atteinte au monopole de l'Office national de l'immigration.

Par le biais de sa société, M. André Gimenez faisait entrer en France, clandestinement, des travailleurs portugais avec l'aide d'une entreprise portugaise de travail temporaire. Les ouvriers ainsi recrutés recevaient une rémunération mensuelle, 2.000 francs, inférieure au SMIC et un contrat de travail officieux de quatre mois.

L'affaire a été découverte après un contrôle de routine effectué sur un chantier de travaux publics à la gare de Saint-Raphaël (Var) par un fonctionnaire de l'Inspection du travail. Au cours de ce contrôle, huit travailleurs portugais ont été dans l'incapacité de présenter un titre de travail.

Le Monde publiera dans son prochain numéro du jeudi 6 août une enquête sur le travail clandestin en France.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 août

La baisse s'accentue

Dans un marché privé des cotations en continu à cause d'une nouvelle panne d'ordinateur, le mouvement de baisse s'est accentué mardi matin rue Vivienne. A la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur de tendance s'établissait à 1 % en dessous de son niveau précédent. Presque toutes ces valeurs inscrites se sont repliées, notamment Michelin (– 2,7 %), Midi (– 2,4 %), Compagnie bancaire (– 2,3 %), Saint-Gobain (– 2,1 %) et Bouygues (– 1,9 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	471	471	468
Agence Havas	534	534	534
Air Liquide (L')	700	700	700
Bancaire (Cie)	660	660	645
Bongrain	2870	2840	2835
Bouygues	1215	1202	1185
B.S.N.	4680	4680	4690
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1331	1335	1325
Club Méditerranée	641	640	635
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3620	3630	3629
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1416	....	....
Michelin	331	330	321
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2816	2816	2810
Navig. Mixtes	984	980	973
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	976	965	970
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	480	480	470
Sanofi	801	799	799
Source Perrier	835	835	835
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2045	2045	2042
Valeo	602	602	592

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1987 a été tiré à 456 518 exemplaires

A B C D E F G

Décès de James Burnham idéologue de la guerre froide

James Burnham, l'un des principaux idéologues de la guerre froide, est décédé la semaine dernière à Chicago, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Né en 1905 à Chicago, James Burnham, l'un des fondateurs de la *National Review*, fut d'abord un homme de gauche. Il fut même trotskiste du temps où il étudia à Oxford – son père était anglais, – mais il rompit bien vite avec le créateur de l'Armée rouge après une violente polémique. Il en était arrivé en effet à la conclusion que le marxisme *« n'aboutissait pas au socialisme démocratique mais à l'une ou l'autre forme du despotisme totalitaire »*.

Professeur de philosophie à l'université de New York, il se fit connaître par un premier livre *l'Ere des organisateurs*, paru en 1941 aux Etats-Unis et en 1947 en France (chez Calmann-Lévy, avec une préface de Léon Blum). Devenu professeur dans les écoles de guerre américaines, il se consacra ensuite à la critique de la politique étrangère américaine à l'égard de l'Union soviétique. Pour James Burnham, les Etats-Unis n'auraient pas dû hésiter entre l'endiguement *(containment)* ou l'apaisement *(appeasement)* du régime soviétique, mais auraient dû choisir d'œuvrer en faveur de la libération des peuples qui lui sont soumis pour refouler *(rollback)* le marxisme.

C'est cette théorie qu'il a développée dans plusieurs ouvrages, notamment *la Prochaine Défaite du communisme, Vers la domination mondiale* et *Contenir ou libérer*, tous publiés en France chez Calmann-Lévy. Affirmant que la politique étrangère américaine *« est invertébrée*, James Burnham prônait l'aide militaire aux mouvements de résistance au communisme et la non-reconnaissance des régimes marxistes au risque d'une guerre nucléaire.

Fidèle à lui-même, M. Burnham devait refaire parler de lui en 1962 lorsqu'il créa un Comité américain de soutien à l'OAS, l'organisation extrémiste qui tenta, à la fin de la guerre, de s'opposer par la violence à l'indépendance de l'Algérie.

Dans « le Monde diplomatique » d'août

Coups de poker au Proche-Orient

Alors que se succèdent les crises dans le Golfe, sur lequel une flotte de guerre française a mis le cap, *le Monde diplomatique* veut inciter à la réflexion. La récente rupture entre la France et l'Iran et les démonstrations de force américaines font apparaître, par contraste, l'habilité d'autres chancelleries qui, dans la guerre du Golfe comme dans le conflit israélo-arabe, manœuvrent avec plus de finesse. Amnon Kapéliouk, par exemple, décrit la stratégie de l'Union soviétique, tandis que Mohamed Sid-Ahmed évalue les chances de l'Egypte de peser sur les événements du Golfe.

Certains brandissent le drapeau, d'autres crient au « *déclin* ». Claude Julien stigmatise ces deux attitudes et réclame – en particulier des hommes politiques français – de plus hautes ambitions. Bernard Cassen, constatant lui aussi que les politiques demeurent malades de leur culture, leur reproche d'avoir abandonné le terrain à un nouveau maître à penser, « *l'entreprise* ».

Haïti connaît depuis plus d'un mois des troubles à répétition. Quelles sont les causes de la colère des citoyens ? Ignacio Ramonet, Denis Ruellan et Jean-Pierre Alaux expliquent, dans un dossier, pourquoi ce pays s'enfonce dans le chaos.

Un autre dossier est consacré à la francophonie, qui reste – avec ses moyens chiches et malgré ses atouts – toujours à l'état de chantier. En contrepoint, l'écrivain kenyan Ngugi Wa Thiong'o défend « *la force subversive des langues africaines* ».

Dans ce même numéro, M. Michihiko Kunihiro, conseiller du premier ministre japonais, explique la nécessité de restructurer l'économie de son pays ; Jean-Dominique Merchet révèle les raisons politiques qui ont présidé à la construction du porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* ; et Victoria Brittain décrit la détérioration des droits de l'homme au Kenya.

En outre, l'écrivain Jean-Pierre Faye demande, dans un passionnant plaidoyer, la création, sur la montagne Sainte-Geneviève, à Paris, d'une université européenne.

FOOTBALL

Jean Tigana fait ses adieux à l'équipe de France

Depuis le 23 mai 1980, date de sa première sélection sous le maillot tricolore, Jean Tigana n'a pas souvent manqué à l'appel de l'équipe de France. Pourtant, le milieu de terrain ne devait pas figurer sur la liste des seize joueurs communiquée le mardi 4 août par le sélectionneur Henri Michel en vue de la rencontre amicale contre la RFA du 12 août. Lundi, le Bordelais avait en effet annoncé sa décision de mettre un terme à sa carrière internationale.

Malgré des débuts tardifs, Jean Tigana a disputé cinquante et un matches avec les Bleus, jouant deux demi-finales de Coupe du monde en 1982 et en 1986, et remportant le titre de champion d'Europe des nations en 1984. Après Bossis, Giresse et Platini, l'équipe de France perd ainsi l'un de ses derniers héros.

A trente-deux ans, Jean Tigana ne pouvait plus se mobiliser pour un projet aussi lointain. En revanche, comme il *« se régale toujours autant sur un terrain »*, il continuera d'arpenter de ses jambes fluettes mais infatigables les pelouses de France et d'Europe pour son club des Girondins de Bordeaux. *« Jusqu'à trente-cinq ans »*, précise-t-il. Ensuite, il restera fidèle à sa région d'adoption où il vient d'acquérir un domaine viticole.

